*Jacques Hébert*

**¡Cuba Si!**

*Gérard Pelletier*

**Histoire d'un dissident**






Volume XXIII
Numéro 3
Mai-juin 1995
3,95 $

*les dîners*

# Cité libre

## À MONTRÉAL

à partir de 17h30

ATTENTION maintenant

au restaurant *KIM FOO*

990, rue Saint-Antoine ouest

(coin Mansfield)

près du Métro Bonaventure

et du terminus STRSM

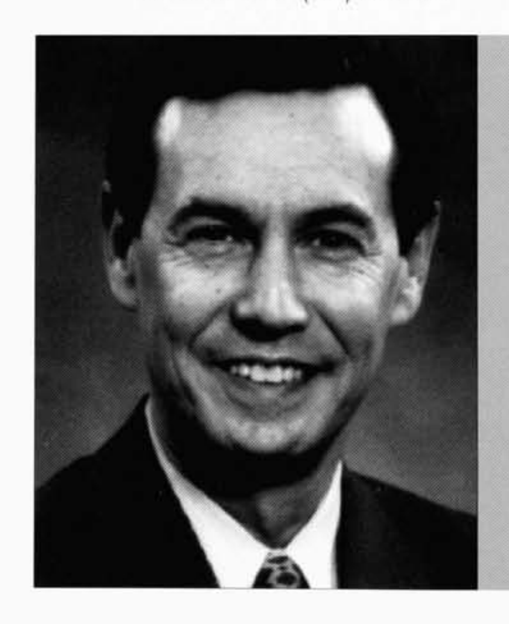
Stationnement gratuit à l'arrière

(entrée sur Saint-Jacques)

Renseignements et réservations :

Isabelle Randria : (514) 671-8487

le deuxième jeudi du mois à Montréal, le troisième mercredi du mois à Ottawa et le dernier lundi du mois à Québec



le jeudi 11 mai 1995

## *« Le débat référendaire et la communauté juive »*

avec

**Max R. Bernard**

Avocat

Retenez vos places dès maintenant

# En attendant la chaleur de l'été, la reprise économique avec des jobs et... le référendum

ANNE-MARIE BOURDOUXHE

«Mais le Québec n'est pas le seul à avoir une éducation défectueuse. Toutes les provinces tendent dans une certaine mesure à être isolationnistes... et c'est leur système d'éducation qui en est largement responsable. Peut-on s'attendre à autre chose, avec une éducation sous le contrôle absolu des provinces ?» Qui a dit cela? Quand? Où? Le juriste John Humphrey dans le cadre d'une conversation sur «le problème du Québec» avec ses amis Hugh MacLennan et Émile Vaillancourt. Le dimanche 29 novembre 1942, cette conversation scénarisée par Hugh MacLennan fut diffusée d'un océan à l'autre sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada. Nous reproduisons, sous la rubrique archives, la traduction qu'en publia la revue *Relations* dans son numéro de janvier 1943 car les propos de ces trois hommes sont toujours d'actualité.

*Let them freeze in the East*... Il y a des petites phrases comme celle-là qui nous reviennent à la mémoire quand on en entend d'autres aussi vexantes. Ce fut le cas en février dernier quand les médias nous ont rapporté que des intellectuels auraient recommandé qu'advenant une victoire du «oui» au référendum le gouvernement fédéral ne réagisse pas, qu'il «fasse souffrir les Québécois». Dans *Réagir ou faire souffrir*, Richard L'Heureux contredit ces pères fouettards.

Paul-Christian Nolin, à Québec, et Michèle Miville-Dechêne, à Montréal, sont allés sur place tester l'atmosphère des Commissions sur l'avenir du Québec. Si, à un moment donné de cet après-midi du 5 mars, Michèle a vivement regretté les bardeaux du Salon de l'Habitation, l'atmosphère de cirque des audiences de Québec a amené Paul-Christian à conclure que Lucille Gilbert avait en effet eu raison de ne pas y aller...

En ces semaines de consultation sur les coupures massives dans le système de santé québécois, on nous rappelle que la réforme Axworthy n'est pas morte, que le gouvernement central aura son mot à dire là-dessus. *Wishful thinking*! À en croire Mario Seccareccia qui analyse dans ces pages ce que le ministre du Développement des ressources humaines réserve au programme d'assurance-chômage, ceux qui, à Québec, veulent faire subir le même sort à notre régime d'assurance-maladie n'auront rien à craindre de lui.

Dans *Destination incertaine, route piégée*, Pierre Joncas, avec son légendaire sens des nuances tente de cerner une question qui agace les Canadiens français de tous les bords car nous la percevons comme un moyen de folklorisation de notre culture : *le multiculturalisme*. «Pour les séparatistes le plus grand problème c'est que les Québécois se sentent bien à l'intérieur du Canada et qu'ils ne se voient pas en conflit de loyauté en appartenant à la fois au Québec et au Canada.» Oui, vous l'avez deviné, Louise Landry Balas aborde l'autre piège que les Canadiens français ont réussi à éviter jusqu'ici : le sentiment borné de leur identité d'«imbéciles heureux qui sont nés quelque part», comme le chantait Georges Brassens. Nationalisme? Vous avez dit nationalisme?

Jacques Hébert signe enfin un article dans *Cité libre*. Nous publions la conférence qu'il a donnée lors des soupers *Cité libre* de mars dernier à Montréal et à Ottawa. Si le récit de son séjour à Cuba a les accents des reportages prorévolutionnaires que l'on publiait sur le pays du Che et de Fidel dans les années 60, 70, c'est que Jacques Hébert a constaté sur place, en vivant avec une famille cubaine pendant une quinzaine de jours en janvier dernier, que Castro et ses ministres, visités officiellement par la suite, ne lui avaient pas menti. Les Cubains sont pauvres mais heureux.

Gérard Pelletier a beaucoup aimé la biographie de Louis-Antoine Dessaulles, *Un seigneur libéral et anticlérical*, de l'historien Yvan Lamonde. «Ce livre nous vaut la connaissance d'un véritable héros balzacien dont l'existence ne fut qu'un long combat contre la guigne, contre les créanciers et contre les autorités religieuses de son temps.» Son cousin Lactance Papineau, fils de Louis-Joseph, avait d'ailleurs très bien compris que Dessaules était toujours «exposé à être dupe des hommes et des événements».

Gabrielle Pascal a lu *Choses crues* de Lise Bissonnette, *L'amour en vain* de Gilbert Choquette et *Paris au XX^e siècle*, ce manuscrit de Jules Vernes découvert récemment au fond d'une malle, dans un grenier. Du premier roman elle nous dit pourquoi «Henri Bourassa ne se retournera pas dans sa tombe.» Elle regrette que Gilbert Choquette ait introduit un «discours politique, entièrement gratuit» dans son récit d'un amour malheureux. Quant à Jules Verne ce qui a surtout accroché Gabrielle Pascal dans *Paris au XX^e siècle*, «c'est l'expression d'un esprit libre qui ose porter un regard sans complaisance sur le monde qui l'entoure.»

Maigret, Jerry Williams, Pierre-Marc Johnson, Pierre Bourgault et Fidel Castro, autant de personnages dont l'intrigue, le sort ou les propos ont tantôt intéressé, tantôt indigné notre téléchroniqueur André Smith. Bonne lecture. ✎

# À qui appartient *Cité libre* ?

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

## Sommaire

Volume XXIII • numéro 3 • mai-juin 1995




**Cité libre**

*Cité libre* Information

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Aurèle Beaulnes, *président*
Robert Davies, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Isabelle Randria, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, René-Guy Cantin, Alain Clavet, Dany Gravel (abonnements), Jacques Hébert (dîners), Jean-Paul Murray, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier, Roxane Roy, François-Xavier Simard

RÉDACTION
*Directrice de la revue:*
Anne-Marie Bourdouxhe
*Secrétaire de rédaction:*
Marie Desjardins
*Comité de rédaction:*
Louise Landry Balas, Pierre Joncas, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Monique Nemni, Max Nemni, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
*Révision de texte:*
Anne-Marie Bourdouxhe, Pierre Joncas, Gabrielle Pascal

PRODUCTION
*Infographie:* Claude Guérin
*Impression:* Interglobe inc.

Adresses

SIÈGE SOCIAL
Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque ouest
Montréal (Québec) H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Téléc.: (514) 846-3427

RÉDACTION
2032, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 3A3
Tél.: (514) 523-7015 (entre 18h et 21h)

SERVICE D'ABONNEMENT
PERIODICA
C.P. 444,
Outremont (Québec) H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO
MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
9600, rue Jean Milot
Lasalle (Québec) H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

VENTE AUX LIBRAIRES
DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Saint-Laurent (Québec) H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal: 2e trimestre 1995

ISSN:1183-7144

Envoi de publication: enregistrement n° 10123

*Référendum*

# Réagir *ou* faire souffrir

RICHARD L'HEUREUX

Nous ne nous sommes pas attardés jusqu'à maintenant à spéculer sur les tactiques possibles advenant le cas où le référendum à venir au Québec se traduirait par un «oui». Pourquoi investir temps et énergie à ce genre d'exercice quand les chances d'un «oui» semblent si minces? Bien conscients de cela, les politiciens fédéralistes se gardent d'ailleurs de proférer en public toute supposition sur ce qui adviendrait si le «oui» l'emportait et ce, au grand dam des journalistes. Faute de politiciens pour jouer les prophètes de malheur, les journalistes se sont donc rabattus sur les intellectuels qui, eux, leur ont donné matière à copie.

Les médias ont fait leurs choux gras, en février dernier, des échanges qui auraient eu lieu entre des intellectuels anglophones et francophones lors d'une réunion organisée par l'Institut C. D. Howe. Un groupe d'universitaires canadiens-anglais aurait suggéré qu'advenant un vote positif lors du référendum prévu sur l'avenir politique du Québec, la meilleure tactique serait de «faire souffrir» le Québec jusqu'à ce que la population change d'idée... La première réaction devant ce type de propos c'est l'étonnement face à des suggestions qu'on aurait plutôt attendues d'une quelconque assemblée du *Reform Party* dans quelque comté du Far West canadien. L'étonnement est d'autant plus grand qu'à ces déclarations se sont associés (pour ensuite s'en démarquer, il est vrai) deux des porte-parole les plus en vue du fédéralisme au Québec, Stéphane Dion et Michel Bélanger.

De par la constitution, le rôle du gouvernement est de «gouverner dans le meilleur intérêt des citoyens, d'assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement», comme le prescrit la constitution. «Faire souffrir» les citoyens d'une province pour gagner leur allégeance est non seulement complètement contraire au rôle d'un gouvernement, c'est aussi une idée aberrante qui discréditerait le gouvernement central et précipiterait la fin du régime fédéral canadien.

Les sondages indiquent invariablement une stagnation de l'option sécessionniste. Ce qui réduit d'autant les probabilités de succès de cette option. Le Premier ministre Parizeau vient d'ailleurs de se conformer au désir de ses troupes en reportant le référendum à l'automne prochain. Mais dans l'hypothèse où un revirement massif d'opinion amènerait une victoire du «oui» au référendum et ce, même avec une faible majorité, le Canada ferait face à une crise politique majeure. D'une part, un référendum ne pourrait entraîner de facto l'indépendance politique du Québec. Les lois actuelles continueraient de s'appliquer et la constitution donne au gouvernement fédéral le pouvoir de désavouer toute loi votée par un parlement provincial.

D'autre part, il est difficile de penser que le gouvernement fédéral pourrait continuer d'exercer son mandat indépendamment de la volonté exprimée par la population du Québec.

Dans les années soixante, les gouvernements en place défiaient les séparatistes de se faire élire. Ces derniers y sont arrivés en amenant cette distinction entre un vote pour le Parti Québécois et l'appui à l'option de l'indépendance, option sur laquelle le peuple aurait à se prononcer par voie de référendum. En acceptant de se lancer dans la bataille du référendum de 1980, le gouvernement central acceptait de se soumettre au choix exprimé. Par la suite, il y a eu le référendum pan-canadien de 1992 qui devait décider du sort de l'accord de Charlottetown. Devant le choix exprimé lors du nouveau référendum toujours prévu pour cette année, le gouvernement central serait mal venu, le cas échéant, de refuser d'accorder toute reconnaissance à une telle expression de la volonté populaire.

Jean Chrétien s'étant par ailleurs fait élire sur la promesse qu'un bon gouvernement conjurerait les forces sécessionnistes, il perdrait une large part de l'appui nécessaire pour rester en poste. Dans une telle perspective, on voit mal comment le gouvernement pourrait se soustraire à l'obligation d'aller chercher un nouveau mandat pour faire face à la situation créée. Quel mandat? Voilà la question... Cela dépendrait largement de la question posée au référendum, une question dont on ne connaît pas encore le libellé. Cela dépendrait aussi du degré d'appui accordé au «oui».

**Dans les années soixante, les gouvernements en place défiaient les séparatistes de se faire élire. Ces derniers y sont arrivés en amenant cette distinction entre un vote pour le Parti Québécois et l'appui à l'option de l'indépendance, option sur laquelle le peuple aurait à se prononcer par voie de référendum.**

Un mandat en tous cas qui vraisemblablement se démarquerait largement de l'orientation traditionnelle du Parti Libéral du Canada, car ce serait cette orientation qui aurait été rejetée par le référendum. Un mandat aussi qui tiendrait compte du programme du *Reform Party* qui,lui, s'est toujours dit prêt à négocier au besoin la séparation avec le Québec, mais selon ses conditions... Le Québec participerait-il à ces élections? Assurément, puisqu'en droit il ferait encore par-

tie de la fédération canadienne. Difficile d'envisager l'issue de telles élections... Gouvernement majoritaire, minoritaire ? Quel rôle jouerait le Bloc Québécois? Les autres partis? Le parti conservateur renaîtrait-il de ses cendres? Brian Mulroney sortirait-il des limbes? Attendez avant de rire... Ce genre de séisme politique peut donner lieu à des revirements de situation tout à fait inattendus.

Ce qui est à souhaiter dans un tel cas, c'est que les élus aillent chercher un mandat large qui leur permettrait d'entamer les incontournables changements constitutionnels qui s'ensuivraient. Car, pour le meilleur ou pour le pire, il ne s'agirait plus d'amendements superficiels mais bien de changements majeurs, changements auxquels nous préparent peut-être les actuelles et futures coupures du budget fédéral. Négocierait-on la sécession du Québec comme telle ou proposerait-on une restructuration majeure de la fédération canadienne? Cela dépendrait largement du pourcentage de votes en faveur du «oui» au référendum. Et les gouvernements provinciaux? Et les autochtones? Assisterons-nous à la foire d'empoigne de Meech et de Charlottetown? La pression pour atteindre un consensus serait très forte, principalement à cause de la pression qu'exerceraient les marchés financiers étrangers sur le dollar. Et le gouvernement québécois? Lui aussi serait enclin à des compromis, lui qui a déjà promis une union économique et monétaire Québec-Canada, avec le passeport canadien en prime.

L'issue la plus probable? Cela dépend largement de ce que pourra proposer le parti Libéral. Vraisemblablement, les chances de victoire du *Reform* dans le cadre d'élections post-référendaires seraient proportionnelles à la force du «oui» au Québec. Auquel cas, il y aurait des négociations serrées. Et il y a fort à parier que chaque partie pourrait au mieux espérer minimiser ses pertes... Ce qui est très probable c'est qu'en cas de victoire du «oui», il y aurait des élections fédérales, suivies de négociations constitutionnelles puis éventuellement d'un autre référendum pour sanctionner les ententes auxquelles seraient arrivées les parties. Cette seule perspective devrait sûrement en faire hésiter d'aucuns à appuyer le «oui»...

Nous voilà rendus loin dans la prospective, l'intention étant ici de démontrer que dans le cas d'une victoire du «oui» au référendum, le minimum de consensus nécessaire au fonctionnement des institutions politiques d'un pays serait remis en question et qu'on ne peut arriver à refaire ce consensus en «faisant souffrir» ceux qui l'auraient au départ rompu. Un «oui» ébranlerait les bases de la fédération politique canadienne. Même en l'absence de volonté de «faire souffrir» de la part du fédéral, un «oui» serait lourd de conséquences.

Le résultat le plus probable du référendum demeure un «non» clair à l'option indépendantiste auquel cas, ce sera au gouvernement péquiste de décider de poursuivre ou non son mandat. Il aurait en tout cas à redéfinir ses orientations. Le fait que son option fondamentale ait été rejetée minerait certainement sa volonté de rester au pouvoir. Toutefois, le vote populaire ayant confirmé la volonté de la population de demeurer canadienne, l'ordre politique ne sera pas ébranlé comme dans le cas d'un «oui». Après la lassitude engendrée par la campagne référendaire, il est douteux que le peuple ait le coeur à retourner aux urnes. Il ne restera alors au Parti Québécois qu'à modifier son programme de gouvernement et à gouverner dans le respect de la volonté exprimée par le peuple. ✎

---

*Référendum*

# A-t-on idée, me direz-vous...

PAUL-CHRISTIAN NOLIN

En fin de compte, Lucille Gilbert demeure amère de toute son aventure. Son drame aura été d'avoir voulu exprimer ses inquiétudes face à un monde qui a perdu le sens de la mesure. Je ne la connaissais pas et pourtant je me sentirai désormais toujours proche d'elle, parce qu'elle est devenue pour moi une sorte de symbole. Infirmière auxiliaire dans un centre hospitalier de la Beauce, elle est quotidiennement le témoin impuissant de pertes d'emplois, de réductions de services, de coupures budgétaires. Récemment, elle a dû accepter de voir ses tâches modifiées, diminuées, et même de changer d'emploi pour pouvoir en conserver un.

Madame Gilbert est un être fragile, rendu fragile par la vie qui n'a pas toujours été facile pour elle, par l'indifférence des autres, par leur égoïsme, mais aussi par sa trop grande sensibilité. La première fois que je l'ai vue, ce fut à la télévision. En effet, pendant la dernière campagne électorale provinciale, écœurée du mensonge et de l'hypocrisie des politiciens, elle était venue à Québec manifester son appui au journaliste André Arthur, alors candidat indépendant dans le comté de Louis-Hébert. Pour madame Gilbert, André Arthur est un homme honnête qui n'hésite pas à dénoncer les scandales et les gaspillages éhontés de nos administrations. C'est un homme droit, juste. Elle avait donc pavoisé sa voiture de photos de son candidat et expliquait à qui voulait l'entendre les raisons qui motivaient son choix. Jusque là, me direz-vous, il n'y a pas de quoi écrire un article pour *Cité libre* et monopoliser votre temps. Mais attention, parce que c'est ici que ça se corse. C'est que, pour exprimer son opinion, madame Gilbert avait revêtu — et c'est là son crime — un costume

de clown... et c'est le déguisement qui avait attiré l'attention des médias. A-t-on idée, me direz-vous, de s'accoutrer de la sorte en campagne électorale pour encourager un candidat, et d'arpenter ainsi les rues dignes et hautement respectables de Sainte-Foy, Sillery et Québec... Cela ne fait pas sérieux. La candidature du controversé animateur de radio l'était-elle davantage, c'est une autre question... Quoi qu'il en soit, le soir du 12 septembre, madame Gilbert devait perdre ses élections en même temps que quelques-unes de ses illusions.

Après un repos bien mérité, c'est en octobre, que l'on retrouve madame Gilbert à Québec, cette fois pour défendre encore une cause qui lui tient particulièrement à cœur. Toujours animée des meilleurs sentiments, elle est venue dans la Vieille Capitale manifester son désaccord à la candidature de Québec pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2002. Toujours affublée de son déguisement clownesque, elle manifesta d'abord devant les locaux de la société Québec 2002 où elle passa pour une véritable cinglée et fut traitée comme telle. A-t-on idée, me direz-vous, d'adopter pareille tenue pour exprimer son opposition au projet Olympique de Québec 2002... Non contente des maigres résultats de sa croisade, madame Gilbert décida un beau matin de frapper un grand coup: elle venait d'apprendre que les membres de la Commission d'évaluation du Comité international Olympique étaient en visite à Québec pour évaluer sa candidature. Partie tôt de la Beauce, armée de sa pancarte, elle arriva cependant trop tard pour voir les membres de la Commission s'engouffrer dans l'hôtel de ville. Qu'à cela ne tienne, elle attendrait qu'ils sortent. Elle tenait absolument à leur dire qu'alors qu'il ne se passe pas une journée sans qu'on annonce une fermeture d'usine, des mises à pied massives ou des coupures dans les services essentiels de santé ou d'éducation, qu'avec les déficits énormes qu'ont accumulés nos gouvernements, il n'est pas admissible que ceux-ci dépensent près de 300 millions de dollars pour des compétitions sportives internationales, fussent-elles Olympiques.

Madame Gilbert persiste, sachant que c'est sa dernière chance de convaincre les membres de la Commission, puisqu'ils partiront bientôt. De la fenêtre de mon bureau, je l'observe à loisir et admire la détermination de cette petite femme à être là, malgré le froid, seule, pour défendre ses idées. Les minutes s'écoulent, elle parle aux quelques automobilistes qui passent et s'arrêtent croyant avoir affaire à un amuseur de rue. Elle ne se laisse pas abattre et profite de l'occasion pour tenter de les convaincre du bien-fondé de son opinion. Elle déambule, à droite à gauche, le long du trottoir en face de l'hôtel de ville, marquant le temps à chacun de ses pas. Le policier de faction, dépêché pour la visite des membres importants et surtout influents de la Commission, l'observe du coin de l'œil mais n'intervient pas. Puis à mesure que le temps passe, que l'on s'approche du moment où les membres de la Commission doivent sortir, le policier se montre plus nerveux. Il commence par prier madame Gilbert de libérer le trottoir et d'aller manifester de l'autre côté de la rue, demande à laquelle celle-ci refuse d'obtempérer le plus légalement du monde, puisqu'aucune loi ou règlement n'interdit de déambuler sur le trottoir en face de l'hôtel de ville. Devant son refus, le policier ajoute le geste à la parole et la pousse hors du trottoir, de l'autre côté de la rue. Convaincue comme Jeanne d'Arc d'avoir une mission, madame Gilbert brave l'interdit et revient sur le parvis de l'hôtel de ville avec la même fougue et la même détermination que donne le sentiment d'avoir raison envers et contre tous. A-t-on idée, me direz-vous, de venir manifester devant l'Hôtel de ville de Québec ainsi affublé... Ce ballet durait depuis cinq bonnes minutes lorsque je décidai d'aller avertir le policier du droit de cette dame de manifester contre la candidature de Québec aux Jeux de 2002 et du fait qu'il n'avait aucune raison de l'en empêcher. Je partais lorsque j'entendis le crissement des pneus d'une voiture de police, tous gyrophares clignotant, qui s'immobilise en catastrophe devant l'Hôtel de ville. En deux temps trois mouvements, deux policiers avaient passé les menottes à madame Gilbert et l'avaient fait monter sans ménagements dans la voiture sous les yeux amusés de plusieurs personnes et responsables de Québec 2002. L'image du policier refermant la valise arrière sur la pancarte brisée de madame Gilbert avait quelque chose de triste et de symbolique à la fois. À Québec, on ne tolère pas la dissension—surtout lorsqu'elle porte un costume de clown. Je n'en croyais pas mes yeux et restai interdit pendant quelques secondes, puis tout redevint normal devant l'hôtel de ville: les membres de la Commission purent sortir sans incident devant un parterre souriant.

**L'image du policier refermant la valise arrière sur la pancarte brisée de madame Gilbert avait quelque chose de triste et de symbolique. À Québec, on ne tolère pas la dissension—surtout lorsqu'elle porte un costume de clown.**

Je ne savais trop que faire et mon premier réflexe fut de téléphoner à l'animateur André Arthur pour lui dire que son clown «supporter» venait d'être embarqué pour avoir manifesté pacifiquement son opposition à Québec 2002. Celui que madame Gilbert considérait comme un homme honnête et prompt à défendre les intérêts des citoyens et citoyennes me fit répondre qu'il ne connaissait pas la dame en question, ne voulait rien savoir et se foutait éperdument de son histoire... N'y a-t-il pas là de quoi perdre de ses illusions? Ce n'est qu'au bout de quelques heures que je réussis à obtenir, auprès d'amis journalistes, le nom du clown, Lucille Gilbert, et que j'appris qu'elle était originaire de Beauce. Mes tentatives pour la rejoindre durant la journée et le week-end ayant été vaines, je décidai de demander à mon patron de faire part de l'incident au conseil municipal, où il est chef de l'opposition, et de réclamer une enquête sur cette étrange affaire, ce qu'il fit. Informé, le maire Jean-Paul L'Allier conseilla à mon

patron de se méfier davantage et de ne pas croire les bobards du premier venu, pour conclure enfin que «cette affaire n'était, après tout, qu'un petit pétard»...

Ce n'est que quelques jours plus tard que nous n'apprîmes ce qui était arrivé à madame Gilbert. Lorsque je lui parlai enfin et lui appris que j'avais été témoin de son arrestation, elle fondit en larmes. Elle était persuadée que ce serait sa parole contre celle des policiers. Arrêtée, elle fut d'abord amenée à la centrale municipale de police, soumise à la fouille et incarcérée pour plusieurs heures. Malgré ses demandes répétées, on ne lui donna aucune explication sur les motifs de son arrestation et on ne lui permit pas, non plus, d'appeler un avocat. Quelqu'un au poste de police ayant exigé qu'elle subisse un examen psychiatrique, on transféra notre pauvre clown à la prison provinciale où elle fut fouillée de nouveau et remise en cellule. Ce n'est qu'en soirée qu'on l'autorisa à appeler un avocat. Elle passa ainsi quatre jours en prison, mais aurait pu y séjourner une semaine si son avocat ne lui avait pas conseillé de plaider coupable. En effet, la rencontre avec le psychiatre n'était prévue que pour le vendredi suivant. Plaider coupable? Mais de quoi? Quel crime justifie pareil traitement? Celui de désordre, un simple désordre public. «Coupable de désordre public», c'est la réponse que donnera le maire Jean-Paul L'Allier pour enterrer l'affaire. Qu'un clown fasse quatre ou vingt jours de prison pour avoir exprimé son opinion, ça n'empêche pas Jean-Paul L'Allier de dormir...

**[...] malgré les apparences, [la triste histoire de madame Gilbert] n'est pas sans lien avec les Commissions sur la souveraineté. Non pas que ce fut un cirque, non, pas vraiment, sauf qu'à bien y penser on pourrait y voir quelques ressemblances...**

C'est vrai, au fait, on m'avait réclamé un article sur les audiences de la Commission de la Capitale sur l'avenir du Québec et voilà que je n'arrête pas de vous raconter la triste histoire de madame Gilbert. Malgré les apparences, elle n'est pas sans lien avec les Commissions sur la souveraineté. Non pas que ce fut un cirque, non, pas vraiment, sauf qu'à bien y penser on pourrait y voir quelques ressemblances... D'abord, le même Jean-Paul L'Allier (une sorte de maître de piste) présidait la Commission de la Capitale, commission qui a tenu une dizaine de séances, reçu près de 450 mémoires, entendu près de 400 intervenants, et qui jouait à guichet fermé tous les soirs. Le croiriez-vous, ça faisait même la file. Autre ressemblance avec l'histoire de madame Gilbert, c'est la belle unanimité autour du projet et le peu de respect accordé à la dissidence... A-t-on idée, me direz-vous, de se présenter devant les commissaires pour parler des mérites du statu quo constitutionnel ou encore pour contester le projet souverainiste... C'est aussi ridicule que de s'affubler d'un costume de clown. Pire, c'est de la provocation pure!

À plusieurs occasions, le président dut intervenir pour demander à la salle de laisser s'exprimer ceux qui ne partageaient pas son opinion. Après tout, ce ne sont pas tous des clowns... À bien y penser, cela avait en effet des airs de cirque, de fête foraine: on jonglait avec les chiffres, on jouait avec les mots, on rivalisait d'adresse, et parmi les témoignages sérieux des universitaires et autres intellectuels se glissaient parfois ceux d'hurluberlus, sortes de gnomes ou de femmes à barbe qui étonnaient tant par leur allure que par leurs propos. Ainsi durant toutes les audiences, à s'en lasser, et à l'encontre de tous les sondages, les individus et les groupes se sont succédé pour réclamer un Québec à leur image... Chacun avait sa liste d'épicerie. Ils réclamaient plus de pouvoirs pour la province comme ils l'avaient fait, il n'y a pas encore si longtemps, lorsqu'ils exigeaient haut et fort que le reste du Canada respecte les cinq demandes minimales du Québec, sans être eux-mêmes capables d'en énumérer trois. D'ailleurs, qui se souvient encore des cinq demandes minimales du Québec pour lesquelles toute une population était prête à se battre? Triste vanité des choses, des débats, des idées parfois... Que de temps et d'argent gaspillés en pure perte, qui auraient pu être consacrés à quelque chose de plus constructif. Au lieu de tourner autour de soi, le Québec devrait aller au devant des autres. Ces Commissions sur l'avenir, c'est une sorte de thérapie collective à la Janette Bertrand pour nous rassurer que tout va bien, pour exorciser nos démons et nous faire oublier les vrais problèmes. N'est-ce pas la fonction du cirque aussi d'éblouir, d'émerveiller, d'étourdir et de faire oublier, l'espace d'un moment, le poids des chaînes du quotidien? Malheureusement, le cirque ce n'est pas la vie. Un jour, il s'arrête et la vraie vie reprend ses droits. Si, pour libeller sa question référendaire, le gouvernement du Québec devait tenir compte de toutes les doléances, de toutes les demandes exprimées devant les commissions, de leurs rêves aussi, la question ressemblerait à peu près à ceci: «Voulez-vous vivre éternellement heureux, dans un Québec unilingue français, où le soleil brillera sans fin et où il fera toujours bon vivre?»

Et il s'en trouverait quand même pour critiquer la question! Si on pouvait garantir qu'une fois le Québec devenu indépendant on n'emprisonnerait plus les Lucille Gilbert de ce monde, je deviendrais peut-être indépendantiste... Mais les propos des Bourgault, Paré et autres apôtres de l'Indépendance infinie jettent une douche froide sur nos plus beaux espoirs. On a beau parler de cas isolés, je ne peux oublier que madame Gilbert a été arrêtée devant une dizaine de personnes et qu'aucune d'elles n'a réagi. Pire, une certaine personne de Québec 2002 m'a même téléphoné pour me dire sa «grande satisfaction» de l'avoir vue se faire arrêter et d'avoir appris son incarcération. Il y a, j'en suis bien conscient, un risque à dénoncer des excès comme ceux-là. On est facilement accusé de vouloir généraliser et de chercher à faire croire que tous les Québécois et Québécoises sont des tyrans ou des monstres en puissance.

Le cas de Jean-Louis Roux en est un bel exemple. Faut-il pour autant se taire?

Comme madame Gilbert, j'en ai assez des politiciens d'aujourd'hui qui président des commissions contre gratification future, assez de ceux que l'arrestation d'une femme innocente n'empêche pas de dormir, assez de ceux pour qui l'attachement à un pays ou à un autre n'est qu'une affaire de chiffres ou de bilan comptable, assez de ceux qui cherchent par tous les moyens à trafiquer la question en espérant que nous serons assez crétins pour nous y laisser prendre, assez aussi de ceux qui cultivent l'incertitude en repoussant les échéances dans l'attente du moment propice pour mieux nous fou . . . ., enfin assez de ceux qui, pour l'espoir de lendemains qui chantent, nous font gaspiller le court temps de nos vies. ✎

*Référendum*

# Là n'est pas la question

MICHÈLE MIVILLE-DECHÊNE

Montréal, le dimanche 5 mars, jour de clôture des Commissions sur l'avenir du Québec et dernier jour du Salon de l'habitation: bâtir un pays ou rénover la maison? Le dilemme ne se pose pas. Mon statut de monoparentale se charge parfaitement de m'isoler. Point besoin d'isolant. Je décide donc de laisser aux couples unis le souci d'économiser de l'énergie et de s'acheter des ballots de laine rose; j'irai plutôt écouter les «pure laine».

Si j'en juge d'après le maigre auditoire venu entendre ceux qui ont leur mot à dire, le Salon de l'habitation bat des records. Entre gens complètement «marteau», ceux du Musée d'art contemporain gagnent la palme. Que de lunettes, de barbes et de calvities parmi les quelque cent cinquante membres de l'auditoire, que de rides accumulées par trente ans de lutte futile, que d'expressions amorphes et fatiguées. Mais où sont les vrais bâtisseurs, ceux qui ont la force et la vigueur pour doter le futur pays d'une fondation et d'une charpente solide? Là n'est pas la question, ici on consulte c'est beaucoup plus constructif.

Comment distinguer les pure laine dans cet auditoire enrhumé? À part les commissaires qui trônent en maîtres et seigneurs sur la scène, je n'arrive pas à faire la différence. Tout comme dans les sondages, la salle est divisée en deux camps bien distincts.

Les ardents supporters et les fervents opposants. On défie ainsi le principe de base en communication qui veut que l'on tente de convaincre les indécis ou les mal informés.

Ici, il n'y a personne à convaincre, tous écoutent et entendent ce qu'ils veulent bien entendre. Un dialogue de sourds qui se déroule sous le regard éteint des commissaires.

Le processus de consultation purgative est tout à fait démocratique et j'ai droit en deux heures aux mémoires d'un avocat juif, d'un Algérien néo-canadien arabe avec barbe, d'un chercheur universitaire iranien avec barbe, d'un membre du FRAP avec barbe et d'un professeur d'économie unilingue anglais avec barbe rousse. Je vous épargne le contenu de leur présentation car tous parlent le même langage pragmatique. On veut une question claire et sans équivoque, un projet de société concret qui s'attaque aux vrais problèmes dont souffre la population, etc. Donnez leur tout saut du rêve recyclé sans garantie et des élans émotifs sans vision.

Sauf pour le «hippie» britannique dont la présentation uniquement en anglais a servi de prétexte à plusieurs pour visiter les toilettes et se prendre un café, tous ces gens d'origines diverses ont parlé en français. Un français correct mais qui se prête mal aux longs discours et aux discussions.

Louise Harel, que le moindre litige allume, et qui adore parler pour parler, en profite pour se lancer dans de grandes déclarations aussi vides de sens que pleines de mots. Elle n'écoute pas, elle jouit à l'avance de l'effet de sa prochaine interjection.

**On passe aux nôtres. Trois jeunes du Groupe des Cent s'installent au micro. Avec des noms comme Arsenault, Blanchard et Vaillancourt, ils sont de la bonne souche mais malheureusement pas de la bonne branche.**

Ces gens venus d'ailleurs ont connu les atrocités de la guerre, ils ont bien du mal à comprendre ce projet de démantèlement d'un pays. Selon sa majesté Camille Laurin, les anglophones et les allophones ont la fâcheuse manie de considérer encore le Québec comme une province et non comme un pays. On ne parle pas ici de démantèlement d'un pays mais de la construction d'un pays fondé par un peuple capable de choisir sa destinée. Comment ces néo-Québécois peuvent-ils espérer avoir voix au chapitre, n'étant pas des pure laine de souche? Là n'est pas la question… on les écoute, c'est déjà beau.

On passe aux nôtres. Trois jeunes du Groupe des Cent s'installent au micro. Avec des noms comme Arsenault, Blanchard et Vaillancourt, ils sont de la bonne souche mais malheureusement pas de la bonne branche.

Tous trois frais rasés, la coupe de cheveux et la tenue vestimentaire HEC, ils ont le verbe direct, convaincu et convaincant du vendeur issu

d'un cours de Dale Carnegie.

Pas d'épithètes inutiles, pas de littérature on va droit au but: «J'ai trente ans et ça fait trente ans que j'entends parler d'indépendance. C'est une question qui nous divise depuis trente ans. Arrêtons de blâmer les autres avant c'était les Anglais maintenant c'est le fédéral. Si votre projet entraîne un marasme économique, qui allez-vous blâmer?»

Les propos de ces «clean cut» de la génération post-révolution tranquille-moderne désolent nos technocrates. Le roi de la 101 et du hambourgeois, qui ne peut supporter de telles déclarations, s'exclame:«Votre mémoire provoque chez moi un étonnement abyssal». Pour sortir son commissaire-collègue du gouffre, Louise Harel se met à énumérer les montants dont nous prive le fédéral. Des pourcentages faramineux sortent de sa bouche comme d'une calculatrice. À l'écouter, on se demande comment le Québec, l'enfant pauvre et abandonné de la famille canadienne, a pu fonctionner tout ce temps-là.

**Ce n'est plus le délire des 15000 mères de famille venues au Forum de Montréal protester contre les déclarations de Lise Payette, c'est une démonstration de quelque deux cents futures grand-mères, anciennes militantes de *La Voix des femmes* qui ont troqué leur main de bridge contre une pancarte.**

Nos jeunes ont beau tenter de replacer les chiffres dans leur contexte et de démontrer le succès des entreprises du Québec, rien à faire lorsque la guerre passe aux chiffres, les arguments faiblissent et personne ne gagne la bataille.

Le dernier mémoire que nous avons l'honneur d'entendre en cette après-midi de consultation, est celui de l'ancien député Rodrigue Tremblay. J'ignore si ce dernier est avocat mais à l'entendre parler de la Magna Carta et des difficultés légales d'un référendum décisionnel par rapport à un référendum consultatif, je suppose qu'il l'est. Moi, je ne le suis pas et ne peux le suivre. Il termine en invoquant le sempiternel chèque en blanc. Tous les mémoires en font mention, c'est l'argument clé de tout remaniement constitutionnel. Et le chèque que l'on a dû signer parce que la majorité des Québécois voulaient un changement de gouvernement sans se soucier du référendum qui s'y rattachait, n'était-il pas en blanc? Là n'est pas la question…

Un chèque, qui se chiffre à deux millions de dollars et qui risque d'être sans fonds. Aussi bien en avoir pour son argent et se rendre au Forum du Cégep du Vieux-Montréal. Deux millions de dollars pour entendre les mêmes rengaines et arriver aux mêmes conclusions valent bien deux cafés gratuits.

Parlant de rengaine, quelle ne fut pas ma stupéfaction de voir défiler devant le Musée au froid et sous la pluie, les mêmes Yvette qu'en 1980. Elles sont venues de tous les coins du Québec dire leur mot sur l'avant-projet de loi: NON. Arrivées trop tard pour présenter leur mémoire, elles scandent à l'unisson «Mon pays, c'est non», sur le trottoir.

Ce n'est plus le délire des 15000 mères de famille venues au Forum de Montréal protester contre les déclarations de Lise Payette, c'est une démonstration de quelque deux cents futures grand-mères, anciennes militantes de La Voix des femmes qui ont troqué leur main de bridge contre une pancarte.

Certaines, croyant faire partie d'une parade, se sont costumées pour l'occasion en coiffant de ridicules bonnets de dentelle. Pas de mari, pas d'enfant… Sûrement trop occupés ou trop écœurés pour leur prêter main forte. Elles sont venues seules et cette manifestation d'anciennes servie à la moderne me fait mal au cœur.

C'est en pénétrant dans le cégep que je suis enfin entourée des 100% pure laine. De la souche partout. De quoi se sentir enracinée à tout jamais. Une foule qui ressemble à celle des bingos et des campings de roulottes. Le café gratuit a attiré les trois clochards à qui je donne régulièrement des sous sur la rue St-Denis, un fou qui se promène en tirant la langue, des lesbiennes qui s'embrassent à grands coups de langue. C'est le pow-wow de la consultation populaire! J'entre dans l'auditorium sachant fort bien que le discours du président va me faire regretter les bardeaux du Salon de l'habitation.

Le beau Marcel Masse fait son entrée triomphale. Sa grosse tête rappelle celle de Jérôme Choquette. C'est à croire que les changements de cap et de camp en politique font enfler le coco. Il ne parle pas, il glousse et roucoule avec cet accent mi-Outremontais, mi-Radio-Québec des précurseurs de l'indépendance. L'accent pseudo-révolutionnaire d'universitaires diplômés des meilleures institutions américaines qui n'a jamais su gagner à sa cause les résidents de la rue Panet. Ces hâbleurs n'ont pu faire l'indépendance sur des ventres pleins en 1980. Pourront-ils la faire sur des ventres vides en 1995? Là n'est pas la question… on a choisi de consulter, consultons.

Du 15 février au 5 mars, les audiences de la commission de Montréal sur l'avenir du Québec ont attiré 1500 auditeurs inscrits et plus d'un demi-million de téléspectateurs, via le câble, ont pu entendre les quelque trois cents interventions. Maintenant, les commissaires doivent «colliger» toutes les idées. Pour ce faire, Masse et Cie. vont entrer en retraite fermée. Ensemble, ils vont préparer les recommandations qu'ils présenteront ensuite au gouvernement. Toute cette énergie pour que Parizeau soit assuré d'une majorité de OUI au référendum.

Les commissions terminées on passe au salon de son habitation écouter les sondages, entendre parler de virage et se demander comment les souverainistes vont se passer de Bloc pour se construire un pays… ✎

# Le Québec devant l'unité canadienne

JOHN HUMPHREY, HUGH MACLENNAN, ÉMILE VAILLANCOURT

John Peters Humphrey (1905-1995) n'est plus. Le 14 mars dernier, l'Université McGill perdait l'un des ses plus éminents diplômés et professeurs, l'Organisation des Nations Unies, l'auteur des premières ébauches de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et Cité libre, un lecteur et convive fidèle. Nous ne le verrons plus, hélas, s'enthousiasmer ou s'indigner des propos des conférenciers des soupers de Montréal et, avec Madame Humphrey, causer sans façon avec leurs voisins de table. L'équipe de *Cité libre* offre ses plus sincères condoléances à Madame Humphrey et à sa famille.

John Humphrey, 1934. Croquis de Marjorie Smith publié dans le numéro VI.1993 de la revue *Fontanus*. Collection John Humphrey.

*On ne rédige pas l'ébauche de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme sans s'être engagé pleinement dans le combat pour la liberté, l'égalité et la fraternité. Comme vous pourrez le constater à la lecture de cette discussion à trois sur le Québec devant l'unité canadienne, diffusée il y a cinquante-deux ans sur les ondes de la CBC, John Humphrey, Hugh MacLennan et Émile Vaillancourt avaient une vision commune sur la façon de mener ce combat.*

*Nous publions ici le script de cette conversation rédigée par l'écrivain Hugh MacLennan (1907-1990)—qui n'avait alors pas encore publié son célèbre roman* Les Deux Solitudes*—en collaboration avec John Humphrey et le journaliste, conférencier, homme d'affaires et futur ambassadeur du Canada, Émile Vaillancourt (1889-1968). Ce trialogue a été diffusé depuis Montréal, à 17 heures le dimanche 29 novembre 1942, dans le cadre d'une série d'émissions radiophoniques intitulée «Discussion Club». Avec pour toile de fond la crise de la conscription, cette émission faisait partie d'une série radiophonique consacrée au problème de chacune des neuf provinces canadiennes de l'époque.*

*Comme l'explique le bibliothécaire de McGill, John Hobbins, qui a publié la copie originale du script que lui avait remise John Humphrey dans le numéro VI (1993) de la revue* Fontanus*: «Vaillancourt publia, peu après, le texte définitif de l'émission, basé sur le script exigé par les règlements de la CBC visant une telle émission.» Précisons aussi que c'est la revue* Relations *qui a traduit le texte que nous publions ici. (Et ne sursautez pas à la lecture de l'expression* race *pour désigner peuple ou ethnie: elle n'avait pas alors la connotation péjorative qu'elle a acquise depuis.) La revue* Relations *publia le script dans le numéro de janvier 1943 et Émile Vaillancourt le diffusa, en anglais et en français, sous forme de plaquette.*

*Huit ans plus tard, en octobre 1950, après avoir relu ce script, John Humphrey note dans son journal: «J'ai relu ce soir la plaquette dans laquelle Émile Vaillancourt a publié le texte d'une causerie radiophonique à laquelle lui, Hugh MacLennan et moi avions participé, et qui fut diffusée sur les ondes de la CBC en novembre 1942. Le sujet en était l'unité canadienne et le Québec. Nous en avions discuté chez moi auparavant mais c'est Hugh qui a rédigé le script. Et c'est du MacLennan pur; car si j'admets avoir bien exprimé ces choses-là, n'eût été de Hugh, je ne les aurais jamais exprimées de cette façon. Je dois dire qu'après huit ans, le script se lit encore bien et que les choses que nous avons exprimées avaient besoin de l'être.»*

Montréal, le dimanche 29 novembre 1942.

JOHN HUMPHREY: Eh bien! Messieurs, avant de commencer, je crois qu'il faut nous rappeler que nous nous adressons, cet après-midi, au reste du Canada. Pour trois citoyens de la province de Québec, tenter une pareille chose—particulièrement dans les circonstances actuelles—c'est se mettre au blanc!

HUGH MACLENNAN: Après avoir entendu, dimanche dernier, l'émission de cette série qui nous venait de la Colombie britannique, j'ai compris que nous étions déjà au blanc avant même de venir au studio. Qu'en pensez-vous, Vaillancourt?

ÉMILE VAILLANCOURT: Oh! Pour moi, citoyen de langue française du Québec—et du Canada—, ce n'est rien de nouveau que d'être mis au blanc par les gens des autres provinces.

H.M.: J'ai été élevé en Nouvelle-Écosse..., je comprends peut-être vos sentiments.

É.V.: Oui, peut-être le pouvez-vous, dans une certaine mesure. Mais votre cas n'en est pas moins différent. Il nous semble à nous, Canadiens de langue française, que, dans les huit autres provinces, pas mal de gens ont une façon toute particulière de nous mettre au blanc. De sorte que lorsque vous, des Maritimes, MacLennan, et vous, Humphrey, citoyen du Québec de langue anglaise, vous entendez quelqu'un de l'Ontario ou de la Colombie britannique parler de ce qu'ils appellent *le problème du Québec*, cela ne vous fait pas la même impression qu'à nous et je ne vois pas comment cela pourrait vous blesser de la même manière.

J.H.: Vous avez peut-être raison, Vaillancourt. Mais ça commence à nous agacer. Cela me met hors de moi-même d'entendre les gens parler à tort et à travers du soi-disant *problème du Québec*. Et l'expérience m'a montré que ceux qui emploient le plus cette expression sont ceux qui en comprennent le moins la signification et la portée.

H.M.: C'est entièrement mon avis, Humphrey. Né

en Nouvelle-Écosse, je suis à même de savoir qu'un régionalisme étroit a été la plaie du pays tout entier. S'il y a le *problème du Québec*, il y a aussi le *problème de l'Ontario*. Et si nous en restons toujours à cette manière de voir, nous aurons bientôt inventé le *problème esquimau*. En tout cas, parlons donc du problème canadien, ayant toujours en vue l'unité canadienne. Pouvons-nous affirmer qu'elle ait jamais existé dans le passé? Pouvons-nous affirmer qu'elle existera un jour?

É.V.: Vous voulez dire: Le Canada est-il une nation?

H.M.: C'est à peu près la manière la plus simple de poser le problème. Les nombreux doutes que d'honnêtes gens entretiennent à ce sujet par tout le pays établissent que l'existence du Canada comme nation n'est pas une chose que tous prennent pour acquise. Si cela était, nous ne serions pas ici en ce moment. Car, après tout, les gens ne discutent pas de faits établis.

É.V.: Je connais bien des gens qui passent leur temps à discuter de faits bien établis.

H.M.: Moi aussi, Vaillancourt. Mais Radio-Canada ne gaspille pas l'argent des contribuables pour permettre à ces gens-là de le faire sur son réseau.

**Cela me met hors de moi-même d'entendre les gens parler à tort et à travers du soi-disant *problème du Québec*. Et l'expérience m'a montré que ceux qui emploient le plus cette expression sont ceux qui en comprennent moins la signification et la portée.**

J.H.: Bien. Mais avant de commencer à discuter d'une chose, nous ferions mieux de définir les termes…

H.M. et É.V.: Cela va de soi … Évidemment

J.H.: D'abord, entendons-nous sur le sens à donner au mot *nation*. Qui va risquer une définition?

H.M.: Une nation, me semble-t-il, est un groupe de personnes vivant ensemble et partageant un idéal commun. Sur les questions d'importance, cet idéal tend à rallier tout le monde. C'est là ce qui crée chez un peuple sa personnalité nationale.

J.H.: Il faudrait admettre alors que personne chez nous n'a d'idées bien claires, quand il emploie le terme *canadien*. Et parce qu'on n'a pas d'idées précises à ce sujet—parce que jusqu'ici le Canadien ne s'est jamais regardé comme il faut dans un miroir—, notre peuple n'a pas de personnalité définie.

É.V.: Le tragique dans tout cela—pour se servir d'un terme fort, c'est qu'alors que les provinces se comprennent très bien elles-mêmes, elles n'ont jamais consenti à faire beaucoup d'efforts pour se comprendre les unes les autres. Mais vous n'avez pas encore donné votre définition, mon cher Humphrey?

J.H.: D'aucuns soutiennent que, pour qu'un pays soit réellement une nation—et pas seulement un terme géographique, il est nécessaire qu'il possède une langue commune et une race commune. Mais je crois que c'est là une erreur. Cette définition éliminerait du coup le Canada.

É.V.: Vous avez raison: cette définition est trop étroite. Regardez la Suisse, avec ses trois—et même quatre—langues et ses trois races distinctes. Cela n'empêche pas la Suisse d'être la plus vieille et la mieux établie des démocraties d'Europe.

J.H.: Oui, limiter les éléments de la nation à une langue et à une race commune, c'est en donner une définition beaucoup trop étroite. Mais que pensez-vous d'une histoire commune? Ne croyez-vous pas que cela nous rapproche de la vérité?

H.M.: Certes, Humphrey, mais cela n'est pas toute la vérité. Et appliquée au Canada, cette définition ne nous avance guère. Les races qui composent le Canada ont jusqu'à un certain point une histoire commune, mais Wolfe et Montcalm n'avaient pas grand-chose de commun sur les Plaines d'Abraham. Et depuis l'Acte de Québec, notre histoire n'a guère eu le temps de se cristalliser en des légendes vraiment nationales.

É.V.: Je ne suis pas tout à fait d'accord, MacLennan. Notre histoire canadienne remonte au moins aussi loin que celle des États-Unis. Et pour les Canadiens de langue française, elle remonte beaucoup plus haut.

H.M.: Oui, mais à une différence près. Les États-Unis sont devenus une nation grâce au succès de leur révolution au dix-huitième siècle. Nous, Canadiens, nous nous faisons gloire de notre loyauté durant cette période—qui était la loyauté à un statut colonial.

É.V.: J'aimerais signaler ici une chose que, de notre avis, à nous du Québec, les autres provinces oublient trop facilement. Je veux ici rappeler les paroles de Stanley Baldwin prononcées à Toronto en avril 1939: «Que le Canada n'oublie jamais que, à l'époque de l'Indépendance américaine, et plus tard aussi, c'est la loyauté du Québec qui a fixé dès lors le destin du Canada et aujourd'hui assure son caractère de nation. Deux langues…, deux cultures…, deux grandes religions…, unies pour former le Canada … et le Canada trouve son unité et sa liberté».

J.H.: La première partie de la déclaration de lord Baldwin— que le Canada n'aurait même pas eu la chance d'être une nation sans le rôle joué par le Québec—est une évidence. Mais, Vaillancourt, acceptez-vous réellement la deuxième partie?



Émile Vaillancourt, ca. 1940. Photo publiée dans le numéro VI.199 de la revue *Fontanus* avec l'aimable accord de la Bibliothèque nationale du Québec.

É.V.: Je le voudrais bien. Mais il n'y a pas moyen de l'accepter. Nous n'avons pas encore trouvé l'unité véritable. Et ce n'est pas rendre service au pays que de le prétendre. Je crois que nous avons fait du chemin en ce sens. Mais il faut bien le dire, aux yeux d'un grand nombre de Canadiens français, il ne semble pas que tous les Canadiens obtiennent droits égaux et liberté égale. Et si nous devons jamais jouir de cette grande union des races dont les orateurs parlent si volontiers au Canada…, les deux races doivent avoir des *droits égaux*.

H.M.: Je suis heureux que vous ayez signalé ce point, Vaillancourt.

J.H.: Oui, le reste du Canada doit enfin comprendre qu'aujourd'hui le Canadien de langue française ne croit pas—pour tout dire en un mot—qu'on le traite avec justice.

É.V.: Peut-être est-ce là y aller un peu fort. Dans la province du Québec—dans notre vieux chez-nous—nous sommes assez satisfaits. Mais dans les autres provinces—Messieurs, si vous étiez un Canadien français, un pauvre diable se cherchant du travail en Ontario, vous comprendriez vite combien la race même crée de difficultés pour obtenir le genre de travail qu'on désire. Je regrette d'avoir à dire cela à la radio, mais...

J.H.: (*avec indignation*) Tout homme honnête sait bien que c'est vrai! Mais cette affirmation ne peut pas être retournée contre le Québec. Regardez la minorité de langue anglaise de Montréal et des autres parties de la province de Québec. Aucune personne habitant à Westmount—comme moi-même—ne saurait dire que la minorité de langue anglaise du Québec n'a pas sa juste chance de gagner sa vie.

H.M.: Bien, Humphrey, mais pour arracher à Westmount un instant, j'aimerais bien revenir à notre problème: définir la nation. Savez-vous, le Canada d'aujourd'hui me fait penser à une femme courtisée par deux hommes. Chacun d'eux est d'avis que sa future femme devrait lui ressembler en tous points. Mais il se trouve que les deux hommes appartiennent à des races différentes, qu'ils n'ont pas la même conception de la vie, et qu'ils fréquentent deux églises différentes. Et parce qu'ils sont si différents, eh bien, la femme n'a pas encore fait son choix, et le mariage n'a pas encore eu lieu.

**[...] que le Canada n'aurait même pas eu la chance d'être une nation sans le rôle joué par le Québec [...] est une évidence**

J.H.: Si telle est la situation, nous sommes dans une impasse. Mais je crois...

H.M.: Ne prenez pas ma métaphore trop au pied de la lettre, sinon je devrai recommander un compromis ... et alors l'ingénieur pourrait bien nous couper l'émission...

J.H.: (*sérieux*) Tiens, j'ai trouvé, je pense, la seule définition de la nation qui puisse s'appliquer au Canada. La voici, et dites-moi ce que vous en pensez. Le Canada peut devenir une nation véritable—une unité réelle—à une seule condition. Je veux dire: si nous, Canadiens, nous commençons de réaliser un idéal national commun à tous.

É.V.: Magnifique, Humphrey. Voilà ce que je n'ai cessé d'espérer et ce à quoi je n'ai cessé de travailler depuis des années. Un objectif national commun. L'avenir sera meilleur que le passé seulement si nous avons la volonté d'y arriver. Au Canada nous nous sommes retournés vers le passé trop souvent et trop longtemps.

H.M.: Ce n'est certes pas par hasard que la plupart de nos romans canadiens sont des romans historiques.

J.H.: Ou que la devise du Québec est «Je me souviens».

H.M.: Mais que pensez-vous de la guerre? ... N'avons-nous pas actuellement dans cette guerre un but commun?

J.H.: Oui, nous avons le but commun de vaincre les puissances de l'Axe. Si l'on excepte une très petite minorité de personnes très bruyantes, tous les Canadiens s'entendent à ce sujet comme ils s'entendent sur le fait que cette guerre n'est pas une guerre impérialiste...

É.V.: En dépit de tout ce que l'on peut penser dans d'autres provinces, le Québec sait que ce n'est pas là une guerre impérialiste. Le Québec fait sa part dans cette guerre, et une part beaucoup plus grande que ne le croient les autres Canadiens.

J.H.: Vous avez raison, Vaillancourt, et je suis heureux que vous l'ayez dit. Mais, pour revenir au sujet, gagner la guerre n'est pas l'objectif commun auquel je pensais. Après tout, c'est là un but que nous partageons avec chacun de nos alliés des Nations Unies. À propos de la guerre, la raison pour laquelle elle n'a pas fourni l'objectif commun comme elle l'aurait pu, c'est que notre conception a été faussée dès le début.

H.M.: C'est bien vrai. Le gouvernement nous présente encore cette guerre en termes de publicité commerciale. On a procédé comme s'il fallait faire accepter la guerre par le Québec. De sorte que dès le début de la guerre, le Québec a conclu que les autres provinces prévoyaient l'opposition du Québec à la participation.

J.H.: Ce n'est pas tout. Nous n'avons jamais adopté un point de vue national. Par exemple nos affiches relatives à la guerre ont été mal faites: pas de mots d'ordre canadiens, pas de chansons canadiennes. Mais, lorsque je parle d'un objectif canadien, je parle d'un objectif bien à nous. Je veux dire la vision de la nation canadienne telle que nous voulons qu'elle soit.

H.M.: Au cours des vingt dernières années, la vision des Pères de la Confédération est devenue pas mal floue. L'embarras, c'est que toute vision nécessite une continuelle mise au point. Vous ne pouvez présenter toujours la même vieille rengaine—réchauffée d'année en année—et vous attendre à ce qu'elle conserve toujours la même saveur.

É.V.: Voilà qui est juste, MacLennan. En dépit de nos grandes réalisations—en dépit de la construction de nos chemins de fer, et de l'ouverture à la civilisation de l'Ouest et du Nord—en dépit même des guerres que nous avons traversées côte à côte—, il nous semble, à nous de la province de Québec, que les autres provinces préfèrent accorder leur loyauté à l'Angleterre *d'abord*. Et pour un pays, accorder sa loyauté d'abord à une autre partie, c'est rendre impossible la formation d'une nationalité.

H.M.: Cette loyauté à l'Angleterre *d'abord*, Vaillancourt, préoccupe tellement certains Canadiens que, grâce à leurs efforts mal inspirés, notre pays est le seul, de tous les dominions politiquement libres, à ne pas avoir son drapeau.

É.V.: Un drapeau canadien, pour la province de Québec, signifierait beaucoup—bien plus que les mots ne peuvent le dire.

H.M.: C'est un reliquat de colonialisme. Trop de Canadiens se conduisent comme si le Canada ne pouvait jamais se fixer

Hugh MacLennan, portrait par John Lyman, 1946. Collection Hugh MacLennan, bibliothèque MacLennan de l'Université McGill (revue Fontanus VI.1993).



un idéal de quelque valeur.

J.H.: Comme si la loyauté au Canada, la fierté de sa nation canadienne, et le souci de lui découvrir un authentique idéal canadien, constituaient un manque de loyauté envers la Grande-Bretagne. Rien de plus ridicule!

H.M.: Aussi ridicule que d'accuser de déloyauté à l'égard de son père le fils qui prend pantalon ou fonde un foyer à lui.

É.V.: Messieurs, voici quelque chose qui, je le crains, ne plaira pas beaucoup à certains de mes concitoyens. Mais cela doit être dit. Le Canada français admire et respecte la Grande-Bretagne. Il rend hommage au peuple britannique. Il fournit dans cette guerre un effort beaucoup plus considérable que ne lui reconnaissent la plupart des Canadiens. Mais les sentiments du Canada français envers la Grande-Bretagne ne peuvent être les mêmes que ceux de certaines gens, venus des Iles Britanniques, qui vivent aujourd'hui au Canada. Aussi n'est-il pas juste ni raisonnable de s'attendre à ce que les Canadiens français se croient obligés de faire la guerre simplement parce que la Grande-Bretagne est en guerre. Il n'existera jamais de compréhension réciproque des Canadiens tant que ce fait ne sera pas accepté ni respecté. Mais—qu'on ne l'oublie pas—si le Québec fait aujourd'hui la guerre, c'est qu'il estime que la cause de l'Angleterre est sa propre cause et celle de l'humanité. Je prie mes concitoyens de ne pas croire que les paroles d'une poignée d'agitateurs, paroles si avidement recueillies par le groupe également négligeable des agitateurs des autres provinces anxieux de mettre le Québec en fausse posture, je vous demande de ne pas croire, dis-je, que ces voix représentent le sentiment de ma province. Si les Canadiens français accordent quelque attention à ces gens, c'est parce qu'ils se défient des gens des autres provinces qui les calomnient.

J.H.: Vaillancourt, vous venez d'exposer l'attitude du Québec devant la guerre avec une clarté incomparable. N'est-ce pas votre avis, MacLennan?

H.M.: Oui, et il me semble aussi que les autres provinces accordent aux isolationnistes d'ici plus d'importance qu'ils n'en ont. Mais, Vaillancourt, je ne crois pas que le mécontentement contre les gens des autres provinces qui les attaquent soit la seule cause de l'isolationnisme qui existe au Québec.

É.V.: Cela m'intéresse, MacLennan. Dites-moi franchement: quand vous êtes venu vous établir à Montréal, quelle vous a semblé être la plus grande *faiblesse* de la province de Québec?

H.M.: Son système d'éducation. Les autres provinces n'ont pas à se vanter du leur, mais je pense qu'au Québec, l'éducation est relativement plus faible qu'ailleurs.

É.V.: Dans le passé, il en a été ainsi, mais on fait beaucoup actuellement pour l'améliorer. Vous voulez dire, je suppose, que l'on accorde trop peu d'attention dans l'enseignement au point de vue pratique?

H.M.: Je vais plus loin que cela. Les éducateurs du Québec encouragent trop leurs élèves à s'attacher au passé. Je ne veux pas dire par là que l'on étudie trop l'histoire. L'histoire peut être un sujet très moderne... si vous vous en inspirez dans la conduite de votre propre vie. Je veux dire plutôt une tournure générale de l'esprit.

J.H.: Comme question de fait, MacLennan, M. le sénateur David récemment affirmait la même chose. J'avais l'intention de souligner ce point moi-même. «Dans les manuels scolaires et ailleurs, disait le sénateur David, le Québec vit dans le passé. Pourquoi les écoles, les collèges et les couvents vivent-ils encore dans le passé au lieu de prendre contact avec la vie d'aujourd'hui et celle de demain?» Cette affirmation, il faut bien l'admettre, est bien absolue, mais je crois qu'elle contient pas mal de vrai. Est-ce là votre avis, Vaillancourt?

É.V.: C'est l'évangile que je prêche depuis des années.

J.H.: Mais le Québec n'est pas le seul à avoir une éducation défectueuse. Toutes les provinces tendent dans une certaine mesure à être isolationnistes... et c'est leur système d'éducation qui en est largement responsable. Peut-on s'attendre à autre chose, avec une éducation sous le contrôle absolu des provinces?

**[...] les autres provinces doivent comprendre le Québec au moins aussi bien que le Québec les comprend [...] le Québec, de son côté, doit se rendre compte qu'il est la partie du Canada la plus difficile à comprendre [et] les Canadiens français doivent avoir des chances égales de faire leur vie dans tout le Canada**

H.M.: Notons ceci cependant: le provincialisme du Québec résulte principalement de la tradition; celui des autres provinces est surtout le fruit de l'ignorance. Il se peut que le Québec ressasse trop le passé, mais — fait remarquable — il connaît mieux le reste du Canada que le reste du Canada ne le connaît. Comme le disait récemment à Montréal Karl Hambre, l'ignorance est l'apanage de la majorité. Mais si le Québec pouvait se persuader que ce qu'il prend pour de l'aversion à son égard n'est, la moitié du temps, que pure ignorance, peut-être aurions-nous moins de frictions.

É.V.: J'ai une intéressante petite histoire pour illustrer ce point. Il y a quelques années, j'ai travaillé avec certains Canadiens de langue française du Québec à établir une organisation permettant à certains de nos fils et de nos filles de passer leur vacances dans des familles de l'Ontario. En retour, les familles qui recevaient nos enfants nous envoyaient les leurs... L'initiative eut un succès magnifique. Lorsque nos enfants revinrent à la maison paternelle, nous, du Québec, avons découvert que nos garçons et nos filles avaient eu des

vacances délicieuses, mais qu'ils n'avaient été surpris de rien de ce qu'ils avaient appris de l'Ontario; les enfants de l'Ontario, au contraire, n'en revenaient pas de leurs découvertes.

H.M.: Je n'ai pas de misère à le croire, Vaillancourt. Étant originaire d'une autre province, je puis dire en toute vérité que le Québec est, par sa manière de vivre, si différent du reste du Canada qu'il n'est pas facile à comprendre pour le reste du pays. Je crois que si le Québec s'en rendait compte, ce serait une bonne chose, car c'est un fait.

J.H.: Voyons, Messieurs. Revenons-en à l'unité canadienne. Dites-moi, Vaillancourt, pouvez-vous nous résumer ce que vous avez en vue lorsque vous parlez d'un idéal commun pour le Canada pour l'après-guerre?

É.V.: C'est là une question immense, Humphrey. J'omettrai l'aspect international du problème. Pour ce qui est d'un idéal commun à créer..., il faudrait d'abord poser quelques gestes préliminaires. Premièrement..., le Canada doit avoir son propre drapeau. De plus, j'aimerais que l'on cesse d'employer le terme *dominion*. Selon les anciens statuts de l'Église d'Angleterre, le mot *dominion* est synonyme de colonie, possession ou plantation. Le Canada n'est pas une plantation.

J.H.: Mais, originairement, ce terme n'était pas destiné à marquer une infériorité.

É.V.: Pour beaucoup de Canadiens, c'est bien là son sens.

J.H.: Mais, Vaillancourt, tout cela n'est que symboles. Les symboles ne me semblent pas si importants qu'il faille...

É.V.: C'est là précisément le point que les autres provinces négligent de considérer. Elles ne comprennent pas que leur refus d'un drapeau est une gifle à la face des Canadiens de langue française. À tort ou à raison, le refus d'un drapeau canadien est la manifestation d'une mentalité asservie; cette province ne croira jamais pleinement que le Canada veut devenir une nation autonome tant qu'il n'aura pas symbolisé ce désir dans un drapeau.

H.M.: Vous voulez dire, Vaillancourt, que le jour où le Québec se rendra compte que les autres provinces désirent faire du Canada une nation autonome, ce jour-là jaillirait du Québec un courant puissant d'énergies nouvelles?

J.H.: Je n'ai pas d'hésitation à le croire. Le Québec évolue beaucoup actuellement. Les traditionnels porte-parole du Québec ont toujours été des hommes de profession. Mais aujourd'hui se dessine une évolution considérable... Ingénieurs, hommes d'affaires, techniciens et ouvriers commencent à faire entendre leur voix. Il y a encore dans le Québec beaucoup d'énergies inutilisées. Mais je crois, Vaillancourt, que les symboles dont vous avez parlé changeront bientôt. Et lorsqu'ils seront changés..., pouvez-vous me donner un élément plus positif qui nous rapprocherait de notre idéal? Quelque chose qui constitue vraiment pour nous un objectif?

É.V.: Oui, je le puis. Toute nation vaut ce que vaut son système d'éducation. Je dirais... Que le Canada dépense aussi largement en temps de paix qu'il le fait en temps de guerre. Que le Canada dépense l'argent nécessaire à constituer un système d'éducation véritable, ouvert à toutes les classes...

H.M.: Et à toutes les provinces... L'éducation meurt de faim dans toutes les provinces, pas seulement dans le Québec.

É.V.: De plus, édifions notre système d'éducation de manière à ce que les jeunes Canadiens aspirent à devenir non seulement des citoyens du Canada, mais aussi des citoyens du monde.

J.H.: Ce serait magnifique, Vaillancourt, mais cela prendrait bien des années.

É.V.: Cela prendrait une génération... Mais vous m'avez demandé un idéal. Cela ne servirait à rien de vous donner un idéal qu'on pourrait atteindre en quelques années.

H.M.: Le fait brutal, Vaillancourt, c'est qu'il nous faut d'abord faire l'éducation du peuple pour l'amener à consentir les dépenses nécessaires à l'éducation. Vous admettrez cela, sans doute. Mais un pays qui—comme le Canada—est fier de son système actuel d'éducation et donne à ses professeurs un salaire inférieur au salaire minimum d'un ouvrier non spécialisé...! Eh bien, vous voyez comme nous avons encore du chemin à faire.

J.H.: Vaillancourt nous a donné sa conception d'un idéal pour le Canada. Quelle serait la vôtre, MacLennan?

H.M.: Vous avez probablement l'un et l'autre à peu près la même conception que celle que je vais vous exposer. L'idéal national du Canada après cette guerre devra ressembler beaucoup à celui des autres nations. En un mot, nous avons à procurer à notre population une sécurité sociale convenable.

J.H.: En effet, une guerre du peuple n'a pas de sens à moins qu'elle ne se termine en une paix du peuple.

H.M.: Le président Roosevelt, avec ses quatre libertés, a déjà amorcé le problème. Or, parmi ces quatre libertés, combien y en a-t-il, pensez-vous, que le peuple canadien possède actuellement, ou ait possédées dans le passé?

J.H.: Il est hors de doute que nous jouissons de la liberté religieuse. La liberté de parole nous est également reconnue par la loi, sauf certaines restrictions en temps de guerre. Mais la liberté de parole est restreinte en temps de paix, par le fait que les privilégiés de la vie exercent leur mainmise sur les journaux et emplois, et font sentir le poids de leur richesse à quiconque ne suit pas la ligne.

H.M.: Mais les deux dernières libertés — «liberté de la misère» et «liberté de la crainte» — bien peu de Canadiens en ont jamais joui. Nous n'avons pas été plus mal partagés que certains autres pays, néanmoins nous n'avons pas à être fiers de notre dossier en fait de sécurité sociale. Les conditions sociales du monde entier comptent parmi les causes principales de la présente guerre, et je ne vois pas comment nous pourrions régler une question de cette importance cet après-midi. Mais il se trouve que nous avons au Canada comme une esquisse de sécurité sociale. Le rapport Rowell-Sirois a posé les bases sur lesquelles nous pourrions *commencer* à établir un système de sécurité sociale au Canada.

J.H.: Je le crois vraiment, quoique nous n'ayons pas fait grand-chose encore. Mais il a certainement fait comprendre qu'il ne pourra pas y avoir d'unité canadienne tant qu'il n'y aura pas un standard convenable de salaires à travers tout le Canada..., oui, un standard convenable pour

*tout le Canada*, en fait de salaires, d'heures de travail, de pensions de vieillesse, de santé, de logement et de sécurité en général.

É.V.: Pardonnez-moi de vous interrompre, Humphrey, c'est cette absence d'un même standard pour tout le Canada qui est à la racine des difficultés qui existent entre le Québec et les autres provinces.

H.M.: Parfaitement.

É.V.: Nous savons au Québec que l'ouvrier de l'Ontario est mieux payé que celui d'ici. Nous savons aussi que la majorité des industries manufacturières du Québec appartiennent à des Canadiens de langue anglaise. Le résultat est inévitable. L'ouvrier du Québec a l'impression d'être exploité.

J.H.: Mais les autres provinces ne répondront-elles pas aussitôt que Québec est l'obstacle principal à l'établissement d'une sécurité sociale vraiment canadienne?

H.M.: Peut-être puis-je tenter une réponse, Humphrey. Les autres provinces le *disent*, et c'est un peu vrai. Mais ... les autres provinces oublient le point vital que Vaillancourt vient de signaler. *Elles* jettent tout le blâme sur le Québec, sur son système d'éducation, sa foi, son isolationnisme et son obsession du passé. Mais elles passent par-dessus le fait que certains Anglo-Canadiens bien nantis sont actuellement intéressés à maintenir les bas salaires du Québec. N'est-ce pas là ce que vous vouliez dire, Vaillancourt?

É.V.: C'est exactement ce que je voulais dire.

J.H.: Résumons donc notre discussion. Premièrement, le Canada ne deviendra une nation que s'il réalise un idéal commun. Deuxièmement, les autres provinces doivent comprendre le Québec au moins aussi bien que le Québec les comprend. Et le Québec, de son côté, doit se rendre compte qu'il est la partie du Canada la plus difficile à comprendre. Troisièmement, les Canadiens français doivent avoir des chances égales de faire leur vie dans tout le Canada. Quatrièmement, nous devons montrer, en adoptant un drapeau national, que notre dépendance coloniale est chose du passé. Enfin, nous devons traduire dans la réalité les quatre libertés définies par le président Roosevelt.

H.M.: Si nous pouvons avoir des raisons d'espérer pour le Canada la sécurité sociale, nos oppositions vont progressivement s'atténuer.

É.V.: S'il manque aujourd'hui quelque chose au Canada, c'est bien la claire vision de ce qu'il désire être. Un espoir bien fondé de sécurité sociale non seulement unifierait le pays, mais ferait jaillir un tel courant d'énergies nouvelles des neuf provinces que des discussions comme celle que nous venons d'avoir cet après-midi ne seraient plus nécessaires. ✎

*Économie*

# La pénalisation des victimes de l'austérité

MARIO SECCARECCIA*

**Si on excepte la Grande Crise des années 30, le Canada subit depuis 1990 la récession la plus grave et la plus longue de son histoire. La cause principale en est la politique monétaire canadienne. Au lieu d'aider les victimes de la récession, tant le gouvernement libéral actuel que son prédécesseur conservateur ont rendu encore plus pénible la condition des 1,5 millions de Canadiens reconnus officiellement chômeurs.**

Les Conservateurs, d'abord, imposèrent à l'assurance-chômage le principe de l'auto-financement avec pour effet de retirer au régime son rôle traditionnel de stabilisateur automatique de l'économie, rôle qu'il avait jusqu'alors joué avec succès. En effet, déficitaire en période de récession, le programme permettait aux chômeurs de consommer, stimulant ainsi l'économie; excédentaire en période de croissance il contrait les pressions inflationnistes. De plus, en 1993, les Conservateurs ont interdit aux travailleurs qui abandonnaient volontairement leur emploi d'avoir accès aux prestations d'assurance-chômage. Enfin, avec le budget de février 1994 les Libéraux annonçaient que non seulement ils maintenaient la politique des Conservateurs mais encore qu'ils amplifiaient l'attaque de ceux-ci sur le régime d'assurance-chômage en réduisant le montant de l'indemnité de chômage par rapport au montant du salaire perçu antérieurement.

Ayant jugé insuffisantes ces mesures, le gouvernement en envisage aujourd'hui de nouvelles dont l'impact sur les chômeurs sera tout à fait négatif. Dans deux documents de travail diffusés à l'automne de 1994, *La sécurité sociale dans le Canada de demain* et *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi*, le ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, fixait le cadre des débats à venir sur la réforme du régime canadien d'assurance-chômage. Il dressait la liste des solutions ouvertes au gouvernement fédéral à l'intérieur desquelles pourraient être définies les règles du nouveau système. Il est significatif qu'il y propose un régime à deux niveaux, selon que les candidats à l'indemnisation sont des bénéficiaires occasionnels ou à répétition de prestations. Contrairement à l'intention professée par le gouvernement de respecter l'objectif à l'origine de l'assurance-chômage, à savoir de compenser le chômage imprévisible, contrairement aussi à son intention professée de réformer le régime en respectant les principes de l'équité et de l'efficacité, le régime esquissé, nous le verrons, viole le principe fondamental du système canadien de sécurité sociale, dont l'assurance-chômage demeure une composante majeure.

**L'assurance-chômage et le chômage involontaire**

Ce n'est pas pour rien que notre régime d'assurance-chômage est un legs des années 30. Sa création est le fruit de la constatation par les économistes et les politiciens que, loin d'être un choix personnel, le chômage résulte souvent d'une carence de la demande ce qui rend le marché du travail incapable de créer des emplois pour tout le monde. Les travailleurs, en général, ne choisissent pas plus de devenir chômeurs que les victimes d'un accident choisissent leur malheur: dans un cas comme dans l'autre, c'est *involontaire*. Telle fut, au bout du compte, la grande leçon de la révolution keynésienne en science économique. Il eût été difficile d'interpréter le chômage excessif des années 30 autrement que comme le résultat non voulu d'une demande insuffisante. Pour tout travailleur, l'éventualité du chômage ne reflète pas une préférence personnelle mais plutôt l'état du marché du travail, lui-même attribuable au contexte macro-économique. La conclusion s'impose donc: quelle que soit leur industrie ou leur profession, les travailleurs aptes à toucher l'assurance-chômage sont tous également victimes du chômage et doivent tous être traités de la même façon.

Vu les variations cycliques de l'activité économique, à la longue un régime d'assurance-chômage devrait normalement s'auto-financer. Tant qu'il y a symétrie dans l'amplitude et la durée des cycles, et en supposant que l'économie ne connaisse pas de phases exceptionnellement longues de surchauffe ou de stagnation, le financement de l'assurance-chômage illustre à souhait la politique économique fonctionnelle. En période de boom, il affiche automatiquement un excédent et, en récession, un déficit. En somme, l'assurance-chômage est conçue pour jouer un double rôle: protéger les individus contre le risque de la perte involontaire de leur emploi et stabiliser le niveau du revenu global (et de la dépense globale) au cours du cycle économique.

Les réformes proposées par le ministre Axworthy partent du principe que cette conception de l'assurance-chômage n'est plus pertinente. Elle ne le serait plus parce que, si la structure initiale du régime correspondait à une économie où les taux moyens de chômage demeuraient essentiellement inchangés de cycle en cycle, dans l'économie contemporaine les taux montent régulièrement de décennie en décennie. Pour cette raison, ou bien le régime devrait faire face à un déficit sans cesse croissant, ou bien le gouvernement devrait augmenter constamment ses primes.[1] Or, comme il s'est engagé à «assainir les finances» et à stabiliser les cotisations, le gouvernement affirme n'avoir d'autre choix que de contrôler plus sévèrement les déboursés du programme. À cette fin, il repérera les bénéficiaires de prestations à répétition car selon lui ces chômeurs ne seraient plus conformes à la définition conventionnelle du chômage involontaire et ils «abuseraient du système».

Avant d'apprécier la compatibilité de la réforme proposée avec les exigences de l'équité et de l'efficacité, voyons si le postulat à la base de l'argumentation du gouvernement est bien fondé. L'étude des statistiques sur le chômage révèle qu'au Canada, comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE, le nombre de chômeurs a fortement augmenté, surtout depuis les treize dernières années. Si, jusqu'aux années 70 surtout, une partie de cette augmentation de ce que le rapport Axworthy appelle le «chômage structurel» est sans doute attribuable à des changements dans la structure du marché du travail, le rapport n'explique pas de manière convaincante pourquoi cette tendance demeure.

Plusieurs études ont révélé une inadéquation entre les exigences des postes vacants et les compétences des chômeurs au cours de la période précédant les années 70. Il y eut aussi, au cours de cette même période, un changement important dans la répartition régionale des emplois.[2] Malheureusement pour l'argumentation du gouvernement, si l'explication proposée par le rapport Axworthy peut rendre compte de la hausse du chômage pour la période précédant les années 70, elle tombe à plat pour les années 80 et 90. Depuis les années 70, la fréquence, l'ampleur et la durée des creux cycliques de l'économie canadienne ont augmenté considérablement. En particulier, au cours des treize dernières années notre économie a connu deux très graves récessions qui ont eu pour effet de maintenir les taux annuels de chômage autour de 10%, soit un niveau de chômage inconnu depuis la Grande Crise. Comparons le chômage de la période depuis 1980, qui a connu deux grandes récessions, avec celui d'une époque plus prospère de l'après-guerre; plus précisément, comparons la moyenne des années 80 et 90 à celle des années 60: la différence en est quasiment une de nature. C'est comme si on comparait des pommes et des oranges! Au cours des deux dernières décennies, en effet, on n'a guère observé de croissance structurelle du chômage mais plutôt une diminution à long terme de la demande réelle. Ce phénomène est attribuable à l'abandon de la part d'Ottawa et ce, depuis le milieu des années 70, de ses politiques keynésiennes de stimulation de la demande.

En dépit de cela, le rapport Axworthy se fonde sur des données qui, selon lui, permettraient de qualifier de structurel l'accroissement du chômage au cours des années 80 et 90. Ces données se rapportent aux changements dans l'impact et la durée du chômage depuis le début des années 80. Ces données établissent par exemple que le *nombre de personnes* qui ont subi le chômage au cours de cette période n'a pratiquement pas changé alors que la *durée moyenne* de leur chômage a augmenté de manière significative. Et c'est à partir de cette observation que le rapport conclut qu'il y a eu croissance du chômage *structurel*. Que voilà une façon originale d'étiqueter ce phénomène! En se fondant sur les mêmes observations, on pourrait tout aussi bien expliquer la hausse du chômage par l'impact sur le marché du travail des deux récessions les plus sévères que nous ayons connues depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'allongement de la durée du chômage par rapport à la période antérieure pourrait aussi s'expliquer par l'ampleur et la durée de ces récessions. Quoi qu'il en soit, il n'en demeure pas moins qu'à la fin de chacune de ces deux récessions les taux de chômage n'ont pu se résorber au point de retomber rapidement à leur niveau antérieur. Comme nous l'avons expliqué ailleurs[3], le déficit croissant du régime d'assurance-chômage suggère qu'il remplissait effectivement sa fonction anticyclique, sa raison d'être initiale, au cours de cette période

dominée par les deux récessions les plus graves depuis les années 30.

Le régime de l'assurance-chômage est-il équitable ou «généreux» au point de favoriser surtout ceux qui y font fréquemment appel et qui sont réputés en abuser?

Si au cours des treize dernières années on a observé un accroissement significatif du chômage cyclique, c'est-à-dire du chomage résultant d'une insuffisance de la demande, les mesures réduisant les prestations aux utilisateurs les plus fréquents réduiront-elles aussi le chômage élevé à long terme et rendront-elles le régime plus équitable? Selon les statistiques du gouvernement lui-même, les prestataires fréquents ne se distinguent des prestataires occasionnels ni par l'âge ni par le sexe: ils s'en distinguent par l'industrie d'attache. Ce ne sont donc pas les caractéristiques des *travailleurs* qui en font des bénéficiaires plus fréquents du régime, mais les caractéristiques de leurs *emplois*. Les statistiques le montrent: 63% des prestataires fréquents—ceux qui dans une période de cinq ans ont fait au moins trois fois appel au régime—travaillent dans des industries saisonnières (concentrées surtout au Québec et dans les provinces de l'Atlantique) alors que 22% seulement de ces prestataires viennent d'industries non-saisonnières. Comme la majorité des prestataires saisonniers sont des adultes mâles œuvrant dans des industries comme la construction, la pêche et le secteur forestier, cela montrerait que leur chômage très fréquent n'est pas imputable à quelque répugnance de leur part pour leur travail. En effet pourquoi, par exemple, un maçon serait-il moins attaché à son métier qu'un col bleu de municipalité? Il ne fait aucun doute que la différence constatée est attribuable à la nature du marché des emplois. Contrairement à l'opinion du ministre Axworthy, dans une économie comme la nôtre où l'activité dépend des aléas de la demande, les bons emplois (c'est-à-dire les emplois stables) sont rares. Réduire les prestations aux travailleurs saisonniers dans une économie de ce type ne réduira nullement leur dépendance à l'endroit de l'assurance-chômage: le seul effet d'une telle mesure serait de rendre moins attrayant ce type d'emplois. Tant qu'il y aura une «réserve» de chômeurs disposés à accepter n'importe quel travail, les coupures frapperont d'abord et surtout les travailleurs saisonniers, prestataires *involontaires* du régime.

Pourquoi faudrait-il pénaliser les travailleurs en chômage involontaire? Ils occupent souvent les emplois les plus précaires dont les salaires sont, dans bien des cas, très faibles. Comme nous l'avons vu, la réduction des prestations aux utilisateurs fréquents ne réduit pas sérieusement le nombre de ces utilisateurs puisque la fréquence du chômage dépend surtout de la nature des emplois. Le gouvernement laisse quand même entendre qu'une telle politique réduirait l'énorme interfinancement (*cross-subsidization*) qui est au cœur du régime en vigueur à l'heure actuelle..

L'expression «interfinancement» suggère que les contributions au programme ne dépendent pas, comme c'est le cas pour les régimes d'assurance privée, de la fréquence des demandes d'indemnisation. Or, puisque les employeurs cotisent proportionnellement à la masse salariale et les employés proportionnellement au revenu salarial, les secteurs où la fréquence des demandes de prestations est plus faible subventionnent ceux où elle est plus forte. Par conséquent, certaines industries (comme les industries primaires telles la pêche et les forêts, ainsi que la construction) recevraient en prestations d'assurance-chômage un montant bien supérieur à leurs cotisations, tandis que d'autres n'en recevraient qu'une faible part. On nous assure que la politique visant à différencier l'indemnisation du chômage selon la fréquence des demandes permettrait de réduire sérieusement cet interfinancement. Peut-être, mais l'analyse conduisant à cette conclusion est fort tendancieuse: le gouvernement a deux poids, deux mesures. Dans le système envisagé, employeurs et employés verseraient toujours des cotisations selon la règle maintenant en vigueur alors que les utilisateurs fréquents devraient supporter le fardeau des coupures des prestations. D'ailleurs, une réduction de l'interfinancement dont profiteraient aujourd'hui les prestataires fréquents ne rendrait pas, du fait même, le système plus efficace et plus équitable car la réforme ne mettrait pas automatiquement un frein aux abus et ne rendrait pas nécessairement les prestations proportionnelles aux cotisations.

**Les travailleurs, en général, ne choisissent pas plus de devenir chômeurs que les victimes d'un accident choisissent leur malheur: dans un cas comme dans l'autre, c'est *involontaire*.**

Si on reconnaît—et nous avons cherché à l'établir au début—que les chômeurs le sont *involontairement*, qu'ils soient ou non des utilisateurs fréquents, il faut admettre qu'ils ne gèrent pas leur temps libre pour profiter de la «générosité» du régime. Dans de telles conditions, couper les transferts par voie de l'assurance-chômage n'est pas une solution équitable au problème de l'interfinancement. Pourquoi, en effet, pénaliser des chômeurs qui, sans le vouloir, sont licenciés plus souvent à cause de leur industrie ou de la région où ils sont employés normalement? Il est certain que si une réforme semblable était imposée aux utilisateurs fréquents d'autres services sociaux, l'assurance-maladie par exemple, tous la trouveraient inique. Pour développer cette analogie, rappelons que les travailleurs dans les activités primaires et la construction sont, bien plus souvent que les cols blancs, victimes d'accidents de travail. Serait-ce une solution efficace et équitable au problème de l'interfinancement du régime des soins de santé que d'en couper les prestations aux utilisateurs les plus fréquents? Personne, y compris le ministre de la Santé je crois, n'oserait se porter à la défense d'une pareille mesure. Il en serait autrement si de toute évidence les travailleurs dans ces industries étaient davantage portés qu'ailleurs à abuser de la «générosité» des régimes provinciaux de santé: il faudrait alors cesser de les considérer comme victimes *involontaires* d'accidents du travail. Le même raisonnement devrait pouvoir s'appliquer aux prestataires fréquents de l'assurance-chômage.

Je ne crois pas que l'interfinancement soit un problème grave, ni par conséquent qu'il soit urgent d'y mettre fin, surtout dans le contexte présent où les particuliers et

les firmes des secteurs bénéficiaires continuent de souffrir des effets de la récession et ne cherchent qu'à survivre. On ne peut pourtant pas conclure que l'interfinancement n'entraîne pas de problèmes: il faudrait cependant les identifier et en préciser la nature.

Il existe aujourd'hui de nombreux emplois dont la survie dépend uniquement du soutien saisonnier ou périodique procuré par l'assurance-chômage: sans ce régime, peu de travailleurs y accepteraient les emplois aux niveaux actuels de rémunération. L'assurance-chômage rend donc financièrement viables des emplois qui, autrement, disparaîtraient. Par ailleurs, sans assurance-chômage, les travailleurs qui occupent ces emplois à l'heure actuelle seraient ou bien employés ailleurs, ou bien—issue la plus probable dans une économie comme la nôtre assujettie aux aléas de la demande —ils seraient à la charge du bien-être social. Il faut donc conclure que l'interfinancement ne profite pas aux travailleurs mais aux *employeurs* c'est-à-dire aux entreprises.

**Le régime de l'assurance-chômage est-il équitable ou «généreux» au point de favoriser surtout ceux qui y font fréquemment appel et qui sont réputés en abuser?**

Pour éclairer davantage nos propos, pensons un moment à l'assurance-automobile. Imagine-t-on les piétons et les cyclistes, victimes possibles d'accidents de voitures, contraints de cotiser à ce régime d'assurance? Il saute aux yeux que les primes doivent être payées par les seuls conducteurs et non par leurs éventuelles victimes. Cette règle de bons sens ne devrait-elle pas être transposée et s'appliquer aux chômeurs involontaires, victimes de licenciements? Si l'on tient à s'attaquer au problème de l'interfinancement il faut, essentiellement, établir un régime où les cotisations des employeurs seront proportionnelles à leur propension à créer du chômage involontaire par la fréquence des licenciements (c'est-à-dire, par l'évaluation des performances particulières selon l'*experience-rating*).

Certaines associations patronales s'opposeraient farouchement à une telle réforme, radicalement différente de celle envisagée par le gouvernement, et la dénonciation de l'interfinancement par le rapport Axworthy n'atténuerait sans doute pas leur opposition. Il est significatif que le gouvernement rejette même un modèle hybride d'*experience-rating*, à l'américaine, où dans un secteur donné les cotisations à l'assurance-chômage, tant des employeurs que des employés, sont fixées selon la fréquence des licenciements. Pour justifier ce rejet, on nous dit qu'une réforme de cette nature pénaliserait inutilement les petites entreprises, aujourd'hui les principales bénéficiaires de l'interfinancement, compte tenu des prestations versées par dollar de cotisation.[4] Le rapport affirme, par exemple, que «les petites entreprises font souvent face à des difficultés économiques plus importantes que les grands employeurs [...] Elles offrent déjà moins d'avantages aux employés et versent des salaires inférieurs à ceux des grandes entreprises, tendance qui pourrait être renforcée si les petites entreprises devaient verser des cotisations plus élevées en raison de la fixation de taux particuliers.»[5] Ainsi, au nom de l'équité et de la protection des emplois, l'*experience-rating* n'est pas jugé souhaitable. Selon ce raisonnement, ne devrait-on pas imposer des coupures dans les prestations d'assurance-chômage aux employés qui non seulement reçoivent déjà «moins d'avantages» et des «salaires inférieurs» mais encore supportent le fardeau d'une fréquence beaucoup plus élevée de chômage involontaire? La logique bizarre, la *reductio ad absurdum*, du rapport Axworthy enlève tout sens à l'appel au dialogue.

## Conclusion

On peut féliciter le gouvernement d'avoir ouvert la discussion sur l'amélioration du régime canadien de sécurité sociale. Il est temps de renforcer le filet de protection sociale du pays et d'assurer un financement plus généreux des programmes en place, tel l'assurance-chômage. De profondes réformes s'imposent pour adoucir l'impact désastreux du chômage massif, attribuable aux politiques d'austérité des gouvernements conservateurs antérieurs—ses coupures des prestations d'assurance-chômage, par exemple. Les réformes proposées maintenant sont cependant inacceptables du point de vue tant de l'équité que de l'efficacité. Elles sont également inacceptables du fait qu'elles ignorent la réalité implacable sur laquelle fut fondée, au départ, l'assurance-chômage: dans notre société, les individus deviennent chômeurs *involontairement*. Si la réforme Axworthy était appliquée, elle aurait pour effet de pénaliser les plus grandes victimes du chômage et serait par conséquent inéquitable. En outre, en affaiblissant le rôle de l'assurance-chômage, le grand stabilisateur automatique d'une économie moderne, les coupures proposées accentueraient encore davantage ce fléau. ✎

* *Mario Seccareccia est Professeur agrégé au département de Sciences économiques de l'Université d'Ottawa*

RENVOIS

1. Depuis 1990, et jusqu'en février 1994 lorsque le gouvernement libéral a plafonné les cotisations, le fonds d'assurance-chômage avait été obligé d'équilibrer son budget.
2. Voir, par exemple, l'explication proposée par le Centre canadien du marché du travail et de la productivité, *La nature du chômage actuel: conclusions tirées des renseignements sur les postes vacants, Revue trimestrielle du travail et de la productivité*, printemps 1988, pp. 31-34
3. Voir H. Bougrine et M. Seccareccia, *Unemployment Compensation and Unemployment: An Analysis of Aggregate Demand-Side Effects for Post-War Canada*, Cahier de recherche No. 9419E, Département de Science économique, Université d'Ottawa, octobre 1994
4. Contrairement à l'impression que les médias ont voulu donner récemment selon laquelle ce sont les grandes entreprises, et particulièrement les entreprises de l'automobile au Canada, qui abusent du régime d'assurance-chômage, l'interfinancement est fonction inverse de la taille de l'entreprise (voir tableau 6.2 du document de la commission Axworthy intitulé *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi*).
5. Ministère du Développement des ressources humaines, *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi: un document d'information*, Hull: Approvisionnements et Services Canada, 1994.

# *Culture et société*

# Destination incertaine, route piégée: le multiculturalisme*

Pierre Joncas

### Métissages et allégeances

Au Canada vivent des gens d'origines ethniques diverses, d'antécédents culturels variés. Cela occasionne des rivalités, des frictions, des conflits. Pourquoi? Comment atténuer, ou même résoudre, les affrontements? Est-il possible de les prévenir?

Si on prend la peine de s'y arrêter, l'absurdité des démêlés dus à nos origines différentes saute aux yeux puisque, à divers égards, nous sommes tous plus ou moins métissés. Mon bilinguisme, hérité de mes parents, me pose quand même un problème: dans le conflit des langues, devrais-je me rallier au camp de mes trois grands-parents d'origine française (tous bilingues) ou à celui de ma grand-mère irlandaise (bilingue elle aussi)? Mon patronyme ayant débarqué sur les rives du St-Laurent vers 1665, serais-je «Québécois de souche» ou «néo-Québécois»? Il faut poser la question car mes parents sont tous deux nés outre-frontière: mon père en Nouvelle-Angleterre, ma mère en Louisiane, de parents Canadiens dans un cas et Français dans l'autre. Par dessus le marché un cousin, généalogiste dans ses loisirs (de père Italien, lui), m'a appris qu'il coule en nos veines du sang Mic-Mac. Devrais-je donc me ranger, sinon avec les autochtones, à tout le moins à leurs côtés? Voudraient-ils de moi? Comme si tout ça ne suffisait pas, pour ajouter à ma confusion un camarade naturalisé, partisan du Oui en 1980 mais converti depuis à la cause de l'unité, annonçait récemment avec passion que, Canadien *d'élection*, il l'était davantage que nous qui ne l'étions que *de naissance*.

Les anecdotes relatées au paragraphe précédent sont rigoureusement exactes. Toutefois, pour poser en toute candeur des questions comme celles que j'y ai soulevées, il faudrait accepter docilement les hypothèses farfelues et impertinentes du discours dont nous assomment les maîtres à penser (ainsi qu'à tort on se plaît à les appeler) d'idéologies diverses qui, depuis vingt-cinq ans, se disputent notre allégeance, voire notre féauté. De telles interrogations, lorsque sérieuses, sont le fruit d'une mentalité tordue propagée par ces technocrates provinciaux, bureaucrates fédéraux, experts-conseils de tous les services, et soi-disant intellectuels et autres mercenaires du stylo dont les talents et la conscience sont à louer ou à vendre, et qui dans les années 70 et 80 foisonnaient tant à Ottawa qu'à Québec et, sans doute, à Queen's Park et ailleurs.

### Complexité de la socialisation

Les enfants ne choisissent pas leur monde: ils y sont mis, parfois hélas de façon irresponsable et même cruelle. Quand ils y arrivent, les règles—c'est à dire les us et coutumes autant, sinon plus, que les lois et la constitution—sont déjà fixées dans la société où ils naissent. Sans être immuables, elles sont d'ordinaire rigides et leur mise en pratique peut être aussi bête qu'impitoyable. Se socialiser, pour un enfant, c'est apprendre à les connaître et à s'y conformer, processus ardu et compliqué dans les meilleures conditions, mais épouvantable quand leurs exigences sont déraisonnables ou contradictoires ou, pire, les deux à la fois. Ces règles font partie intégrante de ce qu'il est convenu d'appeler la «culture» de la société.

### Culture et multiculturalisme: définitions

Quand une expression se prête à diverses interprétations, elle risque d'occasionner malentendus et confusion si le sens qu'on entend lui faire véhiculer n'est pas toujours transparent. Ainsi en va-t-il du mot «culture». Parmi les nombreuses définitions, il convient d'en retenir deux pour les fins présentes: (i) la culture entendue au sens sociologique ou anthropologique et (ii) la culture entendue au sens de patrimoine intellectuel et artistique, personnel ou collectif.[1] Vu la polyvalence du mot, il faudra nous appliquer assidûment à être clair dans l'analyse qui suit.

À la rubrique «multiculturalisme, *Robert* et *Larousse* offrent des définitions quasiment identiques: «Coexistence de plusieurs cultures dans un même pays» et «Coexistence de plusieurs cultures dans une société, un pays».[2] Ni l'un ni l'autre, cependant, ne précise de quelles «cultures» il s'agit, nous laissant sur notre appétit de précision. En conséquence, la clarté à laquelle nous devons aspirer sera fuyante. C'est d'autant plus navrant que l'Article 27 de la Charte canadienne des droits et libertés, enchâssée dans la constitution de 1981, prévoit que «toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens». Si donc, comme c'est vraisemblable, les tribunaux sont un jour saisis d'une cause qui les oblige à interpréter cet article, nous ne serons pas sortis du bois le lendemain.

Pour ces raisons, on ne saurait compter sur les seules définitions, si bien ouvrées soient-elles, pour démêler l'écheveau d'un problème complexe, enchevêtré de surcroît par le jeu des malentendus et de la mésentente. Dans une entreprise de nature aussi délicate, on ne le soulignera jamais trop, il importera d'employer les mots correctement et avec soin, mais aussi de garder en mémoire que cela ne suffira pas: pour réussir, l'opération devra être tout autant animée par l'énergie de la bonne volonté qu'éclairée par la lumière de la raison, de la bonne foi et du bon sens.

**Multiculturalisme: l'idée d'un gouvernement (1971)**

Le 8 octobre 1971 le premier ministre, Pierre Trudeau, annonçait à la chambre des communes que le gouvernement acceptait toutes les recommandations qui lui étaient adressées par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans le volume IV de son rapport. La déclaration de monsieur Trudeau occupe un peu plus d'une page, et l'essentiel tient en quelques paragraphes:

> «Aux yeux de la Commission, du gouvernement et, j'en suis sûr, de tous les Canadiens, il ne peut y avoir une politique culturelle pour les Canadiens d'origine française et britannique, une autre pour les autochtones, et encore une pour tous les autres. Car,bien qu'il y ait deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle, et aucun groupe ethnique a la préséance. Il n'y a pas un citoyen, pas un groupe de citoyens qui soit autre que canadien, et tous doivent être traités équitablement. [...]
>
> «Le multiculturalisme dans un cadre bilingue apparaît au gouvernement comme le meilleur moyen de préserver la liberté culturelle des Canadiens. Une politique de ce genre devrait permettre de réduire la discrimination et la jalousie qu'engendrent les différences de culture. Pour que l'unité nationale ait une portée personnelle profonde, il faut qu'elle repose sur le sens que chacun doit avoir de sa propre identité; c'est ainsi que peuvent naître le respect pour les autres, et le désir de partager des idées, des façons de voir. Une politique dynamique de multiculturalisme nous aidera à créer cette confiance en soi qui pourrait être le fondement d'une société où régnerait la même justice pour tous.
>
> «Le gouvernement accordera son aide et son encouragement aux divers groupes ethniques et culturels qui contribuent à structurer et à vivifier notre société. Il va les inciter à partager les valeurs de leurs cultures avec les autres Canadiens; ainsi ils enrichiront notre vie à tous.»[3]

À cause de la polyvalence du mot «culture», pour bien saisir le sens de l'affirmation du premier ministre à l'effet qu'«il n'y a pas de culture officielle», il faut la situer en contexte. Faisons-le. «Bien qu'il y ait deux langues officielles, dit-il, il n'y a pas de culture officielle, et aucun groupe ethnique a la préséance. Il n'y a pas un citoyen, pas un groupe de citoyens qui soit autre que canadien, et tous doivent être traités équitablement.» Autrement dit, la loi reconnaît les mêmes droits et impose les mêmes devoirs à tous, indépendamment de la culture (française, britannique ou autre) de chacun, et nul ne saurait légitimement invoquer ses origines pour revendiquer un statut ou un traitement de faveur de la part de l'État.[4] Parfaitement d'accord, et il n'était pas inutile de le rappeler car, même si tout ceci devrait aller de soi, pour bien des gens, malheureusement, il n'en est rien.

Cela étant entendu, si «pour que l'unité nationale ait une portée personnelle profonde», il lui faut être compatible avec «le sens que chacun doit avoir de sa propre identité», doit-elle vraiment «reposer» sur ce sens d'identité? Ensuite, tout noble qu'en soit l'aspiration, comment naîtrait «ainsi [...] le respect pour les autres, et le désir de partager des idées, des façons de voir»? Et, s'il faut chercher à inventer «une société où régnerait la même justice pour tous», en quoi «une politique dynamique de multiculturalisme» (si souhaitable puisse-t-elle être pour d'autres raisons) «nous aidera[itelle] à créer cette confiance en soi qui pourrait [en] être le fondement»? Même si on reconnaît la pertinence de ces questions, les réponses qu'on leur apportera ne suffiront pas pour résoudre l'énigme: il sera tout aussi important de convenir du sens à donner à l'expression «multiculturalisme». Le cœur du problème, il est là. J'y reviendrai plus loin.

Dans sa réponse écrite au Livre IV du rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le gouvernement fédéral s'engageait à appuyer «toutes les cultures représentées au pays», et à faciliter l'épanouissement des groupes culturels canadiens qui manifestent à la fois le désir et la volonté «de poursuivre leur développement» ainsi que la capacité «de croître et d'apporter quelque chose à la vie canadienne» et qui ont «un besoin évident d'assistance». «Toutefois, précisait-il, le gouvernement ne peut pas et ne doit pas prendre sur lui la responsabilité d'assurer la viabilité permanente des groupes ethniques. L'objectif de [sa] politique est la survivance culturelle et le développement des groupes ethniques dans la mesure où un groupe donné en manifeste le désir».[5]

**Multiculturalisme: le vécu de quelques nouveaux Canadiens (1994-1995)**

S'il faut en croire certains critiques, y compris des nouveaux Canadiens comme Sonja Sinclair, Neil Bissoondath et Nathalie Petrowski, la pratique du multiculturalisme est loin de correspondre à cet énoncé d'intentions. Voici, en vrac, quelques uns de leurs reproches: c'est le monde à l'envers si le pays d'accueil est tenu de s'adapter aux immigrants, et non l'inverse; les nouveaux venus cherchent autre chose, et mieux, que ce qu'ils ont quitté, mais au nom du multiculturalisme on s'évertue à reconstituer pour eux, à une échelle réduite, leur pays d'origine; les programmes de «langues de patrimoine», de conférences multiculturelles et autres, sont une forme de patronage pour acheter les votes mais, en pratique, leur effet le plus important est de retarder l'intégration, de semer la confusion, bref de transformer le Canada en Tour de Babel; si louables qu'aient pu être les intentions qui ont présidé à leur élaboration, la politique canadienne du multiculturalisme et les programmes auxquels elle a donné naissance contribuent à avilir ce qu'ils sont censés préserver et valoriser, conduisent à un apartheid subtil et, paradoxalement, sapent les valeurs mêmes qui ont attiré les immigrants au Canada. Tout ça, ce sont des nouveaux Canadiens qui le soutiennent.[6]

**Analyse**

Deux grandes idées se dégagent du discours du 8 octobre 1971 du premier ministre Trudeau: (i) quelle que soit leur «culture», tous les citoyens sont égaux devant la loi; et (ii) dans un pays où les origines culturelles des citoyens sont multiples, une politique de multiculturalisme s'impose pour assurer cette égalité. Une troisième idée est aussi évoquée mais à peine, et tout juste en passant, à telle enseigne qu'on pourrait penser qu'elle est subordonnée aux deux autres: le multiculturalisme sera pratiqué dans un cadre bilingue. Examinons ces idées tour à tour.

**1. Protection contre la discrimination des gouvernements**

À plusieurs occasions au Canada des minorités raciales et culturelles ont été victimes de mesures discriminatoi-

res, soit quand elles cherchaient à entrer au pays, soit une fois qu'elles y furent établies. Je vais l'illustrer.

Le Manitobain Clifford Sifton, ministre de l'intérieur sous Laurier, fut l'architecte de la politique canadienne de l'immigration au début du siècle. Son opposition à l'immigration des Asiatiques était notoire. Toutefois, et en dépit d'une capitation à l'entrée de 100$ en 1900, augmentée à 500$ en 1903 (sommes énormes à l'époque), le nombre des Chinois en Colombie-Britannique croissait sans répit. Les Japonais y affluèrent également: plus de 8000 débarquèrent à Vancouver au cours des dix premiers mois de 1907. Le public s'en indigna, se mit à réclamer un resserrement de l'immigration et, en septembre 1907, il y eut même des émeutes raciales dans cette ville. Par une entente entre gouvernements (un soi-disant *gentlemen's agreement*), le Japon s'engagea à limiter l'émigration de ses manœuvres et à ne les laisser venir ici que sur la demande expresse du gouvernement canadien.[7]

Entre le début de la dépression et l'éclatement de la deuxième guerre mondiale, le Canada accueillait les ressortissants de certains pays de préférence à ceux d'autres pays: les Chinois étaient à toutes fins utiles exclus et les autres Asiatiques n'étaient reçus qu'au compte-gouttes.[8] Les personnes de confession juive, quelle que fût leur nationalité, étaient classées dans une catégorie à part et soumises à des exigences particulières.[9] Le «péril jaune» fut invoqué pour réduire à 150 le nombre des Japonais admis chaque année.[10] Déjà, depuis 1923, on avait restreint l'entrée de Noirs par l'astuce de ne reconnaître le statut de «sujet britannique» qu'aux ressortissants des pays du Commonwealth à prédominance blanche.[11]

Pendant la deuxième guerre mondiale, les Canadiens d'origine japonaise furent assujettis à un traitement discriminatoire des plus répréhensibles. Dès l'entrée en guerre du Japon, on les éloigna du littoral du Pacifique pour les regrouper dans des camps. À la fin des hostilités, 4000 d'entre eux furent contraints de quitter le pays conformément à un accord de «rapatriement»; pourtant, plus de la moitié de ces personnes étaient nées au Canada, et les deux tiers étaient «citoyens canadiens».[12] De surcroît, en plus d'avoir été déplacés de force, de nombreux Japonais avaient vu leurs biens confisqués, spoliation pour laquelle ils ne furent dédommagés que beaucoup plus tard et, même là, bien insuffisamment.[13]

Bref, au fil des années les gouvernements ont commis ici de graves injustices pour des raisons de race et de culture. Eu égard au traitement des minorités ethniques, donc, le carnet de route du Canada n'est pas sans flétrissures.

Ceux qu'indigne ce chapitre de l'histoire du Canada se réjouiront sans doute, comme moi, des dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés interdisant la détention et l'emprisonnement arbitraires (Article 9) et les discriminations dans les lois «fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.» (Article 15) Ces dispositions n'ont cependant rien à voir avec le multiculturalisme, quelle qu'en soit la définition.

## 2. Multiculturalisme et traditions

Au Canada, où les origines culturelles sont multiples, la politique du multiculturalisme en vigueur aujourd'hui n'est pas nécessaire pour assurer l'égalité des citoyens devant la loi: l'Article 15 (1) de la charte des droits et libertés y pourvoit amplement. On peut donc s'opposer à cette politique tout en tenant ferme à l'égalité de tous devant la loi (y compris ceux qu'on appelait autrefois «les ethniques», c'est à dire les Canadiens d'origine autre qu'anglaise ou française), et sans entretenir le moindre préjugé contre les nouveaux Canadiens en général, ou tel groupe en particulier.

Pour discuter intelligemment du principe du multiculturalisme, et avant de se prononcer en faveur de la politique qui en porte le nom, ou de s'y opposer, il faut convenir du sens à donner à ce vocable à la fois vague et polyvalent. S'il s'agit de faciliter l'accès de tous aux richesses littéraires, artistiques, etc., associées aux diverses cultures dont est tissée la tapisserie canadienne, et surtout d'en favoriser le respect, seuls les cœurs avares et les esprits étroits s'y opposeront. S'il s'agit par contre d'encourager la préservation et la perpétuation au Canada d'us et coutumes importés difficilement conciliables avec ceux, issus d'une tradition à prépondérance anglo-saxonne et française, qui y règlent déjà les rapports entre les gens et avec les institutions, c'est courir après des ennuis, comme si nous n'en avions pas assez.

Ce ne sont ni les lois ni la constitution qui assurent cette prépondérance mais plutôt le poids accumulé de plusieurs siècles d'histoire, et ce n'est pas non plus affirmer la supériorité, morale ou autre, d'une tradition particulière que d'en constater la prédominance. Cela dit, sans être irréprochable, la nôtre, avec sa double origine britannique et française, est à tout le moins défendable. (Les propos boursouflés et vantards, de plus en plus répétés, à l'effet que le Canada serait «le meilleur pays du monde» sont aussi irritants que naïfs et suffisants. La hiérarchisation des pays selon leur «qualité de vie» à partir de critères statistiques, si raffinés soient-ils, est à proprement parler un non-sens, même si elle est parrainée par l'ONU ou telle ou telle de ses augustes agences: la qualité, par définition, ne se mesure pas. Certes, le Canada est un pays où, pour la plupart des gens, il fait bon vivre: ça devrait suffire sans, toutefois, nous aveugler à la nécessité d'entreprendre les réformes voulues pour propager aux démunis et aux exclus les bienfaits de la bonne vie qu'on y trouve.)

Enfin, et surtout, comme toute tradition, la canadienne a très longtemps contribué à la stabilité sociale et politique, une des plus importantes caractéristiques et un des plus grands attraits du pays. Même si en des circonstances exceptionnelles il peut devenir impératif de s'insurger, toute société est pétrie de traditions et on ne la conteste pas impunément. Le Canada n'échappe pas à cette loi universelle.

Il serait par conséquent sage de ne pas rejeter de façon irréfléchie des critiques comme celles de Sonja Sinclair, Neil Bissoondath et Nathalie Petrowski. Sans prêcher l'intolérance, et à partir de leur expérience vécue, ils expriment de graves réserves à propos de certains effets pratiques du multiculturalisme que n'ont peut-être pas prévus, dans la théorie qu'ils en ont esquissée, les concepteurs de la politique avalisée par le gouvernement.

On manque de critères d'évaluation pour apprécier équitablement la politique canadienne du multiculturalisme ou, plus précisément, les programmes adoptés pour y

donner effet. Pour combler cette lacune je propose le suivant, très simple, fondé sur le principe de la réciprocité: un Canadien émigrant vers un pays de culture différente s'attendrait-il à y trouver tel ou tel service offert par le Canada à ses immigrants au titre du multiculturalisme et, si oui, au nom de quel principe? Si la réponse est négative, ou encore s'il n'y a pas d'arguments convaincants pour justifier l'affirmative à l'étranger, le service en question n'est pas davantage justifiable au Canada.

### 3. Inquiétude des francophones à l'endroit du multiculturalisme

Certains Canadiens de langue française, tout particulièrement au Québec, sont inquiets devant la montée du multiculturalisme. Leur inquiétude est attribuable, pour une part, à la méfiance. Voilà environ dix-neuf ans, le sociologue Guy Rocher affirmait:

> «*Cette nouvelle politique multiculturelle représente un immense pas en arrière* dont, je crois, les Canadiens français n'ont pas encore pris conscience. Depuis plusieurs générations, les Canadiens français ont lutté pour faire accepter un bilinguisme qui n'allait pas signifier seulement la reconnaissance du français comme langue officielle du Canada, mais aussi la reconnaissance de la communauté canadienne-française comme étant le pendant de la communauté canadienne-anglaise dans la structure sociologique canadienne. En décrochant le bilinguisme du biculturalisme, le Gouvernement Trudeau trahit tous les espoirs que les Canadiens français auraient pu mettre dans le bilinguisme tel qu'ils le concevaient, c'est-à-dire étroitement lié au biculturalisme dont il était à la fois le symbole et une condition essentielle [...]
>
> «Le Canada a été et demeure un pays ambigu pour un Québécois francophone. Et ce n'est sûrement pas le multiculturalisme récemment découvert qui rendra plus joyeuse et plus sereine l'appartenance d'un Québécois francophone à la mosaïque canadienne.»[14]

Récemment, Nathalie Petrowski reprenait cette idée, en l'assaisonnant, malheureusement, d'un procès d'intention qui n'éclaire pas le débat:

> «Le multiculturalisme est une bactérie inventée par Trudeau pour emmerder les Québécois. Quand tout le monde est différent, personne n'est distinct, n'est-ce pas?
>
> «Le jeu de Trudeau et celui du gouvernement fédéral a toujours été de subventionner les communautés culturelles pour mieux les dresser contre les Québécois.»[15]

En clair, pour ces critiques l'effet de la politique canadienne du multiculturalisme, si ce n'en est l'intention dissimulée, serait de mettre le Québec et les francophones à leur place. D'où vient cette méfiance? Les tendrons en furent plongés, il y a un siècle environ, dans le sol manitobain. La loi canadienne de 1870 créant le Manitoba, on s'en souviendra, en consacrait le caractère déjà bilingue[16]. Entre autres choses, comme ici, l'enseignement y serait confessionnel et dispensé en anglais et en français. En 1889, toutefois, le gouvernement provincial décida d'abolir les écoles catholiques et françaises, et d'établir un système unique d'écoles dites «nationales». L'un des plus ardents promoteurs et des défenseurs les plus efficaces de ce système, comme député à la législature à partir de 1889 et comme procureur général dans l'administration Greenway de 1891 à 1896, fut Clifford Sifton (le même). Un des grands arguments invoqués pour justifier la suppression des écoles françaises était la nécessité de composer avec la diversité de ce qu'on appelait à l'époque les «races». Pour Sifton et la majorité anglo-protestante dont il était le porte-parole, les Canadiens français ne représentaient qu'un groupe ethnique parmi d'autres et ne différaient guère des immigrants venus au Canada de toutes parts. Pourquoi consentirait-on à ceux-là des avantages refusés à ceux-ci? Pouvait-on imaginer accorder à chaque groupe d'immigrants (entendez à tout groupe de langue autre que l'anglais) son propre système scolaire? Une telle pratique n'entraînerait-elle pas l'anarchie et ne rendrait-elle pas impossible la construction d'un pays unifié? Pour Sifton, donc, la reconnaissance d'un statut «privilégié» aux Canadiens français était impensable.[17] En conséquence, au nom des principes d'un certain «multiculturalisme», même si l'expression n'avait pas encore cours, les écoles publiques françaises disparurent pour longtemps du Manitoba et, à toutes fins utiles par la suite, de l'Ouest canadien.

C'est à Clifford Sifton (toujours le même) que, quelques mois après sa prise du pouvoir en 1896, Wilfrid Laurier confia le portefeuille de l'intérieur, et c'est de ce poste que le Manitobain élabora la politique canadienne d'immigration et présida à la colonisation de l'Ouest. Dans l'exercice de ses fonctions, il favorisa tout particulièrement la venue d'Américains, de Britanniques du nord de l'Angleterre et de l'Écosse, d'Ukrainiens, de Russes Doukhobors et d'autres ressortissants d'Europe septentrionale et orientale, de préférence paysans, mais non de méditerranéens ni de gens à l'épiderme noir ou jaune.[18] Compte tenu de son carnet de route comme député puis ministre à Winnipeg, il n'était pas étonnant que les Canadiens français l'aient soupçonné d'ourdir «un complot pour les ensevelir dans un Canada parlant l'anglais [et] où le Québec n'aurait que peu à dire et serait de peu d'importance.»[19]

Mais l'inquiétude des francophones à l'endroit du multiculturalisme a aussi des causes plus récentes. Pendant très longtemps au Québec les immigrants optaient de préférence pour la langue anglaise et, par ce choix, gonflaient la taille de la minorité anglophone alors plus prospère à laquelle ils gagnaient accès. Ce phénomène, estimaient les francophones, menaçait leur survie linguistique sur leur propre terrain, c'est à dire celui du Québec. Selon la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme:

> «Au Québec, la quasi totalité des immigrants catholiques ont mis leurs enfants à l'école anglaise. Ainsi, en 1962-1963, à Montréal, 92% des enfants d'origine ukrainienne fréquentant l'école catholique se trouvaient dans le secteur anglais plutôt que celui de langue française. Les chiffres correspondants pour les autres groupes sont presque aussi élevés: 88% pour les Polonais, 84% pour les Portugais, 83% pour les Allemands, 80% pour les Hongrois, 77% pour les Espagnols, 75% pour les Italiens.»[20]

Et, d'ajouter plus loin les commissaires, «au Canada, le fait linguistique le plus marquant est la forte attraction de la langue anglaise sur les personnes d'origine ni britannique ni française. On ne saurait s'en étonner si l'on considère la place de cette langue en Amérique du Nord».[21]

Trois gouvernements successifs ont adopté, tour à tour, un train de mesures prévoyant des interventions progressivement plus importantes pour conjurer les dangers dont était menacée la langue française au Québec. D'abord le gouvernement Bertrand, en plus de créer la *Commission royale*

*d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec* («Commission Gendron»), fit adopter en 1969 une *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* («Loi 63»); ensuite le gouvernement Bourassa fit adopter en 1974 une *Loi sur la langue officielle* («Loi 22»); enfin, le gouvernement Lévesque fit adopter en 1977 une *Charte de la langue française* («Loi 101») faisant du «français la langue officielle de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.»[22] Trois organismes, l'Office, la Commission de surveillance, et le Conseil de la langue française furent mis sur pied et leurs travaux ont aidé à protéger les gains réalisés au chapitre de la francisation.

Malgré le maintien par la Cour suprême d'un jugement de la Cour supérieure du Québec déclarant invalide la proclamation, par la Loi 101, du français comme l'unique langue de la législation et de la justice, et sa confirmation en 1984 que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés circonscrit la portée des dispositions de cette même loi visant la langue d'enseignement, peut-on craindre sérieusement aujourd'hui que le français soit en péril au Québec? Pourtant, l'opposition à l'endroit de la politique fédérale du multiculturalisme persiste. Pourquoi?

«Je me souviens», au Québec sans doute plus qu'ailleurs. Les souvenirs douloureux sont d'habitude coriaces. Quand ils meurent, surtout si le mal qui leur a donné naissance n'a pas été guéri, leur décès ne provoque pas du fait même le trépas de la méfiance et de l'animosité qui en sont issus et qui font partie d'un patrimoine accablant transmis de génération en génération. Or le mal auquel donna naissance le «multiculturalisme» avant la lettre de Clifford Sifton n'est pas disparu: les perspectives, par exemple, d'un Ouest canadien[23] où les francophones se sentiraient pleinement chez eux sont, à toutes fins utiles, nulles. Le multiculturalisme, en somme, est largement perçu comme un prétexte, toujours à portée de la main, déjà utilisé et qu'on pourrait mobiliser de nouveau, pour ravaler le français et en circonscrire l'utilisation.

### Éléments de réponse

Le lecteur qui a eu la persévérance de me suivre jusqu'ici s'attendra peut-être à connaître mes réponses aux interrogations du tout premier paragraphe. Je ne m'esquiverai pas.

J'espère avoir déjà mis en lumière, au moins un peu, les raisons des rivalités, frictions et conflits inter-ethniques affligeant le Canada. J'essaierai maintenant de répondre aux questions «Comment atténuer, ou même résoudre, les affrontements? Est-il possible de les prévenir?» Mais répondre à des questions, même correctement et complètement, ce n'est pas résoudre le problème qui les a suscitées. On pourra, du reste, contester mes réponses: je ne nourris ni l'illusion ni l'ambition de l'infaillibilité. Pour ce qui est de l'application de solutions, je n'en ai pas le pouvoir, celui-ci étant éparpillé, diffus: les gouvernements sont évidemment en mesure d'agir utilement à l'intérieur de certaines limites, mais en bout de ligne c'est dans le cœur de chacun, et au sein des communautés dont est composé le pays, que les attitudes et les comportements devront être réformés.

Voici donc mes éléments de réponse aux questions posées plus haut:

(i) Chacun doit scrupuleusement respecter l'identité des autres, y compris sa composante ethno-culturelle. Non seulement faut-il, dans l'embauche, la location des gîtes, les relations commerciales etc., bannir toute pratique discriminatoire fondée sur des considérations d'antécédents raciaux, ethniques ou culturels, mais encore faut-il prendre soin, dans les rapports avec autrui, de ne jamais exploiter préjugés ou stéréotypes à des fins d'hégémonie ou d'ascendance. Nul ne choisit ses origines: elles sont données, imposées à chacun, et s'y attaquer c'est s'attaquer à la personne elle-même pour un état dont elle n'est pas responsable et qui, de toute façon, n'a rien de déshonorant. Par l'Article 15 (1) de la charte des droits et libertés (voir plus haut), la constitution canadienne crée heureusement une protection importante contre la discrimination qui serait fondée sur l'identité ethno-culturelle.

(ii) Chaque société, y compris la nôtre, possède une tradition, des us et des coutumes à elle propres. Avec d'autres éléments, ceux-ci en constituent la «culture». De même que chacun de nous se sentirait tenu de respecter la culture d'une société étrangère s'il décidait d'élire domicile sur son territoire, de même nous sommes en droit de tenir au respect de la nôtre par les étrangers qui demandent l'accueil ici. Cette évidence n'implique nullement la supériorité d'une culture par rapport à une autre, ni non plus qu'une culture doive se faire imperméable aux apports enrichissants de nouveaux venus: la préséance de la culture du pays d'accueil sur celles des immigrants est une affaire de simple bon sens. Le respect des lois de toute société est dicté par les exigences du civisme; celui de sa tradition, de ses us et de ses coutumes, par celles de la bienséance. Dans une société où le civisme et la bienséance ne règnent pas, la vie devient vite désagréable, si ce n'est insupportable.

(iii) Pour l'immigrant désireux de s'intégrer le plus vite possible dans la société canadienne, d'en connaître les traditions, et de s'ajuster aux us et coutumes qui y régissent la vie en commun, l'incitation subtile, au nom du multiculturalisme, à contribuer à la reconstitution ici d'une micro-société où serait perpétuée la culture de son pays d'origine peut être inquiétante, blessante, ou les deux à la fois: inquiétante si elle vise à maintenir l'emprise sur lui d'une culture à laquelle il a pu vouloir échapper en émigrant, blessante si elle vise à le tenir à l'écart d'une culture à laquelle il espérait participer pleinement en immigrant. La politique, les programmes et la pratique du multiculturalisme, ainsi que le discours qui l'accompagne, ne devraient-ils pas encourager l'intégration rapide des immigrants à la vie canadienne, et décourager un refoulement vers des enclaves ethno-culturelles — des ghettos — qui ne peut que la retarder? Voilà, me semble-t-il, la signification des propos de Sonja Sinclair, et de Neil Bissoondath surtout. Si je les ai bien compris, leur message est le bon sens même.

(iv) À cause d'expériences pénibles du siècle passé, et d'autres beaucoup plus récentes aussi, de nombreux Québécois francophones se méfient de la politique fédérale du multiculturalisme. Certains y voient une provocation. Il y en a qui ne s'y rallieront jamais, quelles que soient les modifications qui puissent y être apportées: inutile de dissiper à leur intention des énergies précieuses dans un projet condamné d'avance à l'échec. Il vaudrait toutefois la peine d'au

moins tenter de réconcilier ceux susceptibles de l'être par une redéfinition de la politique du multiculturalisme et une réforme de ses programmes en termes rassurants et réalistes, c'est à dire qui tiennent compte de leurs inquiétudes sans sacrifier pour autant les droits des nouveaux Canadiens. Le plus important de ces droits, c'est celui d'être à l'abri de pratiques discriminatoires fondées sur son identité ethno-culturelle. Cela dit, il serait utile pour le gouvernement fédéral de rappeler, avec force et sans ambigüité, que le multiculturalisme au Canada doit se pratiquer dans un cadre bilingue. ✎

---

RENVOIS

* Dans cette analyse, la question des autochtones ne sera pas évoquée. Les principes en jeu sont très différents et, tout importante qu'elle soit, la question ne me paraît pas liée à celle du multiculturalisme.

1. Pour une palette de définitions plus complète, voir par ex. le *Grand Robert de la langue française* aux pp. 109-10, vol. 3, deuxième édition (1984) ou *Le Grand Larousse en 5 volumes* aux pp. 833-4, vol. 2, édition de 1987

2. *Grand Robert*, vol. 6, p. 636. À titre d'illustration, Robert propose: «*Le terme biculturalisme ne décrit pas comme il faut notre société* (canadienne); *le mot multiculturalisme est plus précis à cet égard*. P.-E. Trudeau». *Grand Larousse*, vol. 4, p. 2119

3. *Débats de la chambre des communes*. Compte rendu officiel. Troisième session — Vingt-huitième législature. 20 Élisabeth II. Vol. VIII 1971 p. 8545.

4. Consciemment ou autrement, monsieur Trudeau ne faisait qu'épousseter et mettre à jour, pour un pays peuplé de ressortissants aux souches ethniques diverses, un principe énoncé en 1890 par le premier ministre John A. Macdonald pour un pays alors composé essentiellement de descendants de Français et de Britanniques: «L'affirmation tant répétée que ce pays est conquis est à propos de rien. Qu'il ait été conquis ou cédé, nous possédons aujourd'hui une constitution qui met tous les sujets britanniques en position d'égalité parfaite, les dotant de droits identiques eu égard à leur langue, leur religion, leur propriété et leur personne.» (Dans un discours prononcé à la chambre des communes le 17 février 1890. *Official Report of the Debates of the House of Commons, Fourth Session, Sixth Parliament, 53° Victoriae, 1890*, colonne 745. La traduction ici, comme partout ailleurs dans les renvois, est la mienne.)

5. Débats de la chambre des communes. Compte rendu officiel. Troisième session — Vingt-huitième législature. 20 Élisabeth II. Vol. VIII 1971 p. 8581.

6. J'ai tenu à encombrer mon texte le moins possible de longues citations. Les lecteurs de renvois, cependant, y cherchent peut-être l'évidence que j'ai rien n'inventé. Voici pour eux trois témoignages exprimant les reproches auxquels j'ai fait écho.

   (i) Sonja Sinclair, une torontoise née à Prague, écrit:

   «Nous [les ‹ethniques›] en avons marre de nouveaux venus qui exigent l'adoption par le Canada de leurs coutumes et de leur langue, plutôt que l'inverse. [...]

   «Ceux de nous qui avons quitté nos patries d'origine, par choix ou par nécessité, n'avons pas à rouspéter parce que le pays qui nous a offert le refuge est différent de celui que nous avons laissé derrière. [...]

   «C'est le fait que le Canada était l'antithèse de ce que nous quittions qui nous y a attirés. [...]

   «Le Canada est un pays tolérant, plus cosmopolite qu'autrefois, grâce en partie à des millions d'immigrants. Mais la transformation s'est réalisée par osmose, par la reconnaissance qu'il fallait y rectifier les injustices et les préjugés et mettre à jour les normes morales, qu'il valait la peine d'adopter certains aspects de cultures auparavant étrangères. [...]

   «Mais le pendule du multiculturalisme s'est mis à osciller de façon incontrôlable quand les politiciens ont commencé à courtiser le vote ethnique en consacrant des millions à l'enseignement des ‹langues de patrimoine›, à l'organisation de conférences multiculturelles, et au montage de festivals de chant et de danse.

   «Selon moi, notre marque de multiculturalisme sert tout juste à meubler l'oisiveté de fonctionnaires et de lobbyistes ‹ethniques› voués à la promotion de la ‹mosaïque culturelle›; à encourager l'entretien, chez les groupes ethniques, de rivalités exportées de leurs pays d'origine; et à créer des conflits d'allégeance parmi les minorités. [...]

   «Notre détermination de rejeter l'approche américaine du creuset nous oblige-t-elle d'opter pour la Tour de Babel? Il convient évidemment d'entretenir des liens d'affection avec son pays de naissance. [...]

   «Mais, en fin de compte, nous devons tous comprendre où nous appartenons. Si nous voulons continuer à profiter des avantages de la citoyenneté canadienne — et je ne connais pas encore d'‹ethnique› disposé à renoncer à son passeport canadien — nous ferions bien de nous appliquer à la promotion du Canada plutôt que du pays que nous avons laissé derrière nous.» (*Why I've had it with multiculturalism*, dans *The Globe and Mail* du 5 octobre 1994, p. A22)

   (ii) Selon l'écrivain montréalais d'origine antillaise, Neil Bissoondath:

   «Notre façon d'aborder le multiculturalisme encourage l'avilissement de ce qu'elle prétend protéger et promouvoir. Elle fait de la culture un objet d'étalage plutôt que le cœur et l'âme des individus qui en sont pétris. Manipulée à des fins d'utilité sociale et politique, la culture devient — pour reprendre l'expression de René Lévesque — du folklore allégé et simplifié, dépouillé du poids du passé.» (Neil Bissoondath, *Selling Illusions: The Cult of Multiculturalism in Canada*, Penguin Books, Toronto, 1994, p.88)

   «Avec tous ses festivals et ses fêtes, le multiculturalisme n'a rien fait — et ne peut rien faire — pour alimenter une vision juste, fondée sur les faits, de nos voisins. Remorqué par des stéréotypes, garantissant la perpétuité du caractère distinct des groupes ethniques à l'intérieur d'une forme douce et insidieuse d'apartheid culturel, le multiculturalisme n'a fait guère plus qu'acheminer un pays déjà divisé plus avant dans un sentier conduisant à de nouvelles divisions sociales.» (ibid. pp. 89-90)

   «Parce que nous avons manqué de préciser les limites de la diversité, parce que nous avons accepté si allégrement la mentalité de la division, nous nous retrouvons perdus dans une confusion de valeurs. Le multiculturalisme nous a rendus peureux de fixer des bornes acceptables et nous a fait prendre la pratique du discernement pour l'absence de respect. De la sorte, nous sommes en péril d'accepter, en son nom, de glisser dans le chaos moral.» (ibid. p. 143)

   «Ces excès ont une logique [...] témoignant d'un certain dédain à l'endroit des valeurs juridiques et morales qui façonnent, et sont façonnées par, la société canadienne — dédain, donc, à l'endroit de la société canadienne elle-même. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi, vu que l'image de lui-même propagée par le pays rétrécit un tout unifié au profit d'une mosaïque s'effilochant sans cesse? La ‹communauté des communautés› en compte peut-être un plus grand nombre que ne le soupçonne l'ancien premier ministre Joe Clark, ou qu'il ne soit en mesure de contester.» (ibid. p. 144)

   Neil Bissoondath n'est pas le premier canadien d'origine antillaise à s'être inquiété de la sorte. Pour un autre exemple, lire le témoignage de Rosemary Brown aux pp. 7-10 dans *Multiculturalism as a state policy*, dans *Conference report, Second Canadian Conference on Multiculturalism*, Ottawa, February 13-15, 1976 (publié par le Conseil consultatif canadien du Multiculturalisme).

   (iii) Nathalie Petrowski, la journaliste montréalaise d'origine ukrainienne et française, formule des objections semblables à celles de Sonja Sinclair. À une séance de la commission de la capitale sur l'avenir du Québec Philippe Paré, le député bloquiste de Louis-Hébert, avait exprimé le vœu que les communautés ethno-culturelles se retirent du débat référendaire pour laisser les «Québécois de souche» décider seuls entre eux. (Voir, par exemple,*Seuls les «Québécois de souche» devraient participer au débat référendaire* dans *Le Devoir* du 27 février 1995, p. 3) Mad. Petrowski réagit en ces termes:

   «Si j'étais paranoïaque, je serais inquiète. [...]

   «Mais voilà je ne suis pas paranoïaque et très à l'aise avec mon statut d'importée. [...] Je cherche tout simplement à m'enraciner ici. À faire de Petrowski un nom plus commun que Tremblay.

   «En cela, je suis à des années-lumière des représentants des communautés culturelles qui rouspètent depuis une semaine. Quand ils ne s'indignent pas contre des cons à la Paré, ils ne digèrent pas qu'advenant la souveraineté, le Québec ne leur reconnaisse pas de statut particulier.

   «Ils sont à l'école fédérale du multiculturalisme à gogo. Ils sont comme Paré, dans le fond. Ils ne croient pas à une culture et à un code communs. À d'autres l'intégration. À eux la différence. Et par ici les subventions! [...]

   «J'ai beau être une immigrante, je me considère avant tout et après, aussi, comme une Québécoise. [...] Pour moi, l'enracinement est dans la tête. Quant aux souches elles sont, dans mon esprit, porteuses de bactéries.

   «C'est pourquoi je n'adhère pas au multiculturalisme. (*L'immigrante*, dans *La Presse* du 1er mars 1995, p. A5)

   Après la rédaction de mon texte j'ai pu prendre connaissance, dans *Le Devoir* du 17 mars 1985, d'un article remarquable, *Des paléo-Québécois aux post-Québécois*, signé Qussai Samak. M. Samak, venu à l'âge adulte d'Égypte «chez nous» (pour reprendre son expression), répond avec une pertinence et une dignité également admirables aux inanités du député Paré.

7. *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Livre IV:

*L'apport culturel des autres groupes ethniques*. Imprimeur de la Reine pour le Canada. Ottawa 1970. p. 27 paragraphe 48
8. Ibid. paragraphe 49
9. Ibid. p. 30 paragraphe 58
10. Ibid.
11. Ibid.
12. Ibid. p. 33 paragraphe 69. L'expression «citoyens canadiens» est celle du rapport de la Commission royale. Il eût été plus exact d'écrire «sujets britanniques nés au Canada». Les hostilités avec le Japon prirent fin en août 1945 (les autorités japonaises signèrent l'acte de reddition le 1er septembre) et, avant 1947, la citoyenneté canadienne n'existait pas encore. Jusqu'en 1947 la loi canadienne sur la naturalisation accordait le statut de «sujet britannique» aux personnes nées au Canada comme aux immigrants naturalisés. Voir, par exemple, l'article de Julius H. Grey à la rubrique «Citizenship» dans *The Canadian Encyclopedia* (Hurtig) aux pp. 427-8 du vol. I; il existe une version française de cet article dans *L'Encyclopédie du Canada* (Stanké) à la rubrique «Citoyenneté» à la p. 342 du Tome I, mais, malheureusement, plusieurs lignes ont sauté au paragraphe qui traite de cet aspect de la question.
13. Ibid. p. 48 paragraphe 107
14. *Le multiculturalisme: Le point de vue d'un francophone réticent* dans *Le multiculturalisme comme politique d'état. Rapport de la Deuxième conférence canadienne sur le multiculturalisme*. Ottawa, 13-15 février 1976 (publié par le Conseil consultatif canadien du Multiculturalisme). Section C, 13 pages; les citations sont aux pp. 11 et 13. Le passage en italiques est souligné dans l'original. Pour le point de vue d'un universitaire acadien exprimant des inquiétudes semblables voir, dans le même recueil, le R.P. Léger Comeau: *Le multiculturalisme vu par la population candienne française*, Section A, 5 pages. Pour le point de vue d'un universitaire franco-manitobain, formé à partir d'une situation autre et plus complexe, voir, toujours dans le même recueil, Robert Painchaud: *Les francophones de l'ouest canadien et le multiculturalisme*, Section B, 44 pages. Pour le point de vue d'un universitaire anglophone, voir les propos du professeur Nathan Keyfitz de l'université Harvard (auparavant Statisticien fédéral adjoint à Statistique Canada) dans *How the Descendants of English Speakers See the Speakers of Other Languages and Their Descendants*, pp. 65-79,dans *Multiculturalism as a state policy*. À la page 77, on lit: «Les Anglais de l'ouest ont découvert leurs propres groupes ethniques comme moyen d'atténuer les revendications des Canadiens-français. Espèrent-ils, en défendant leurs groupes ethniques à eux, amoindrir l'originalité des Français?»
15. Loc. cit.
16. Selon un recensement commandé à cette époque par le Lieutenant-gouverneur Adams Archibald, peu après son entrée en fonctions, la population manitobaine de 11 963 âmes comptait 558 «Indiens», 5757 métis (de langue française), 4083 *half-breeds* (de langue anglaise), et 1565 «blancs». Énumérés sous l'angle confessionnel, cette même population comptait 6247 catholiques et 5716 protestants. Voir W.L. Morton, *Manitoba: A History*, University of Toronto Press, Toronto, deuxième édition, Toronto 1967, réimprimée avec ajouts en 1970, à la page 145
17. D.J. Hall, *Clifford Sifton*, Fitzhenry & Whiteside Limited, Don Mills, Ont. 1976, pp. 12-15
18. Ibid. pp. 22-24; voir aussi plus haut
19. Mason Wade, *The French Canadians*, Macmillan, Toronto, 1956, p. 496
20. Op. cit. p. 112 paragraphe 287. La source citée est le *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* («Rapport Parent») au vol. 4 (*L'administration de l'enseignement: diversité religieuse, culturelle et l'unité de l'administration*) § 186, tableau V [Québec] 1966
21. Op. cit. p. 127 paragraphe 316
22. Voir les articles de Raymond Hudon aux rubriques «Loi 22», «Loi 63» et «Loi 101» dans *L'Encyclopédie du Canada* (Stanké) à la p. 1125 du Tome II
23. Y compris le Manitoba, province de nouveau reconnue comme bilingue en droit, même si elle est loin de le redevenir en fait.

*L'identité*

# Questions d'identité

LOUISE LANDRY BALAS

**Dans la perpétuelle conversation que tient un peuple avec lui-même, certains thèmes reviennent sans cesse occuper la place centrale et les mots pour les exprimer ont acquis, avec le temps, un sens presque mythique.**

Ainsi en est-il au Québec du terme *identité*. Utilisé de plus en plus fréquemment dans le langage courant, on l'applique autant à des individus (crise d'*identité* de l'adolescent) qu'à des groupes (*identité* nationale). Le phénomène a ceci d'étonnant que le terme lui-même est difficilement définissable ou même explicable. Il suffit, pour s'en convaincre, de demander à ceux qui l'emploient d'en donner le sens. Les dictionnaires et les encyclopédies confirment cette difficulté, sur laquelle achoppent philosophes autant que psychologues et anthropologues.

Du terme latin «idem», «le même», le mot *identité* fait référence à la similitude, à la permanence dans le temps. C'est en ce sens que l'*identité personnelle* est définie simplement comme «caractère de ce qui demeure identique à soi-même» (*Nouveau Petit Robert*).

## Identité culturelle

L'*identité* à laquelle on fait référence dans les débats politiques des dernières décennies au Québec et au Canada est sans doute celle que *Le Nouveau Petit Robert* nomme *identité culturelle* et qu'il définit ainsi: «Ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique (langue, religion, art) qui lui confèrent son individualité; sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe».

Quoique j'aie l'habitude de consulter les dictionnaires pour tenter d'éclairer un débat ou pour avancer dans mes propres réflexions, il n'est pas rare pour moi d'être désappointée par les résultats.

Ainsi, la seule définition de l'*identité culturelle* que j'ai trouvée me paraît limiter le concept en voulant peut-être le cerner trop. Si je tente d'appliquer cette définition au contexte québécois, je dois bientôt me rendre à l'évidence que, depuis trente ans, à peu près tout ce qui devrait constituer l'identité québécoise a subi de profondes transformations: la religion, qui était au cœur même de toute pensée, de toute activité, est à peu près disparue. Ce qui a permis non seulement la métamorphose des institutions sociales et politiques, mais aussi l'émergence de croyances, d'expressions créatrices inimaginables il y a à peine quelques décennies. La langue, puisqu'elle est vivante, ne cesse d'évoluer.

Que reste-t-il donc d'identique à la base de notre sentiment d'identité?

L'*identité* me paraît être un *ensemble très complexe* d'éléments aussi variés que:

— un présent partagé sur un territoire commun dans des rapports inter-

personnels soumis à des règles reconnues;
— la mémoire d'un passé individuel intrinsèquement lié à une histoire commune dont les traces, sans être perçues de façon identique, créent, par leurs similitudes, des liens profonds entre ces individus;
— des valeurs partagées, issues de ce passé et du territoire spécifique où il s'est joué, avec ses particularités géographiques et climatiques, autant que l'organisation sociale, politique, religieuse et culturelle des groupes qui font partie de cet ensemble;
— des visions communes quant aux rapports des êtres entre eux dans le présent et dans l'avenir;
— un attachement affectif au groupe avec lequel on s'identifie, de telle sorte que l'on ne peut pas être indifférent à ce qui lui arrive, aux gestes collectifs et autres posés en son nom, et que l'on est sensible à sa réputation (fierté, honte).

Si l'on admet que cette liste, sans être exhaustive, donne une idée de ce qui lie chacun de nous au groupe auquel il s'identifie, peut-on prétendre que l'identité soit invariable, immuable? Les groupes humains, comme les individus qui les composent, sont continuellement en changement. Ce qui fait la *complexité du phénomène de l'identité* c'est que non seulement tout ce qui la constitue change, mais qu'il y a des interactions imprévisibles et généralement insaisissables entre ces éléments en mouvement.

Nous sommes donc en plein paradoxe: l'*identité*, qui représente ce qui ne change pas, loin d'être immuable, est en constante transformation!

Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à se rappeler sur quoi était fondé le sens d'identité de nos grands-parents, de nos parents, et de nous-mêmes il y a dix ou vingt ans. L'évolution des divers éléments de ce qu'on appelle l'*identité* (pensons simplement à nos valeurs morales), nos perceptions de ces éléments (par exemple le rôle de l'Église ou de l'État dans l'histoire du Québec, vu et vécu par la génération de nos parents et vu et vécu par nous-mêmes après la Révolution Tranquille) la rendent insaisissable et, somme toute, indéfinissable.

Il n'en demeure pas moins qu'à un moment donné, un groupe humain sait intuitivement qu'il partage un peu de tous les éléments énumérés ci-haut et que cela constitue son sentiment d'identité. Lorsque l'on touche la fibre nationaliste d'un peuple, c'est au sens de son identité propre qu'on fait appel.

## Identité et nationalisme

À mon sens, le *nationalisme*, pris au sens large, cela signifie mettre l'accent sur les aspects communs de l'identité d'un groupe. On se concentre sur nos similitudes et on tente de faire abstraction de ce qui nous différencie. Non seulement n'y a-t-il rien de négatif en soi à développer ainsi un sens d'appartenance à un groupe, mais il s'agit là du fondement même de toute association humaine, de tout lien d'appartenance à une communauté. Est-il impensable de se dire à la fois nationaliste canadien et nationaliste québécois tout en s'identifiant très fortement à une région précise? Le régionalisme des gens du «Royaume» du Saguenay n'est-il pas un nationalisme? Pour moi c'est une évidence et il semble qu'une très grande partie de la population réagit de même.

Il y a une distinction importante à faire, me semble-t-il, entre le sens d'identité et le nationalisme. En effet, le nationaliste oppose aux similitudes unissant son groupe les caractéristiques des autres groupes dont il tient à distinguer le sien. La notion de similitude à l'intérieur d'un groupe s'accompagne nécessairement de celle de la différence avec d'autres, et c'est là que les divers nationalismes (canadien, québécois) peuvent entrer en conflit.

**Les caractéristiques communes sont mises en évidence et rigidifiées, de telle sorte que de nombreux aspects de l'évolution des dernières décennies sont niés ou sous-estimés de propos délibéré, car ils pourraient miner la cohésion du groupe [...]**

Lorsque le nationalisme devient une arme politique, il doit nécessairement tenter de rallier le plus grand nombre possible d'individus en ne soulignant que l'identité partagée — tout en insistant sur les différences avec les autres groupes. L'*identité* se définit alors de façon de plus en plus rigide et statique, en même temps qu'elle est idéalisée et opposée à l'identité d'un groupe voisin dont on exagère les traits négatifs et dangereux pour le sien propre.

## Identité, nationalisme et souveraineté

En effet, pour attiser la flamme du mouvement séparatiste québécois, il ne suffit pas de se concentrer sur le partage d'*identité*, il faut créer le sentiment d'un *danger*, d'une menace pour les Québécois en tant que groupe. Toute la rhétorique souverainiste est basée sur ces deux arguments et elle s'occupe principalement à les prouver par l'exagération ou encore par l'invention pure et simple.

*L'identité*:
— Au cours des trente dernières années, on a mis au point tout un vocabulaire pour souligner les similitudes entre les membres du groupe et les différences avec ceux d'autres groupes («Québécois» plutôt que «Canadien»; «de souche» pour délimiter encore plus; «l'État» plutôt que «la province», etc.)
— Les caractéristiques communes sont mises en évidence et rigidifiées, de telle sorte que de nombreux aspects de l'évolution des dernières décennies sont niés ou sous-estimés de propos délibéré, car ils pourraient miner la cohésion du groupe (le fait que la langue française soit protégée par une loi provinciale efficace et qu'elle jouisse d'une reconnaissance importante grâce à la loi fédérale sur les langues officielles; le fait que les Québécois se soient donnés un système d'éducation et de valeurs qui leur permette de participer pleinement dans le monde des affaires, sans avoir à s'assimiler à la culture anglophone —

pour ne nommer que ceux-là.)
— Afin de souligner les différences qui séparent les Québécois des autres groupes, on cible ceux-ci — anglophones, allophones, le «Reste du Canada» — en les présentant comme homogènes et opposés aux Québécois. En ce qui concerne les autochtones, les séparatistes doivent être beaucoup plus circonspects à cause de la similitude de leurs revendications, leur validité et la sympathie internationale qu'elles suscitent.
— L'insistance sur l'impossibilité d'être à la fois Québécois et Canadien, c'est-à-dire l'incompatibilité des identités.

*Les dangers*

— Malgré le fait que les souverainistes tentent de discréditer tout argument anti-séparatiste en accusant leurs adversaires de semer la peur, leur propre position est basée sur cette même émotion. On ne cesse d'insister sur les dangers pour les Québécois de demeurer dans le Canada (incapacité de protéger leur identité, perte de pouvoir à cause de leur position minoritaire, du système politique ou de la démographie, etc.). Ces éléments de peur sont omniprésents dans le discours des souverainistes, qui n'hésitent pas à exagérer les faits, à prêter des intentions malveillantes à ceux dont ils créent ainsi une image de vrais ennemis du peuple québécois (même s'ils se proposent d'en faire des alliés par la suite).
— Pour les séparatistes, le danger le plus grave c'est que les Québécois se sentent bien à l'intérieur du Canada et qu'ils n'éprouvent aucun conflit de loyauté en appartenant à la fois au Québec et au Canada: pour certains séparatistes même, c'est à peine si ceux qui refusent d'avaliser une vision conflictuelle ne se font pas passer pour traîtres. Dans le débat référendaire, les forces du «Non» devraient elles-mêmes éviter le guet-apens que leur tend la coalition séparatiste. En effet, toute argumentation qui veut convaincre les Québécois que la loyauté au Canada est supérieure à la loyauté au Québec joue pour le séparatisme, en ce qu'elle confirme la thèse du PQ selon laquelle on ne peut s'identifier à plusieurs groupes à la fois. Cette démarche pourrait bien provoquer un effet «boomerang» car la loyauté première se manifeste d'abord pour le plus restreint des groupes auquel on s'identifie. Il convient de le rappeler: avant de signifier le pays d'origine, l'expression «patrie» désignait le village natal.

## *Le monde*

# ¡Cuba Sí!

JACQUES HÉBERT*

Présenter Jacques Hébert pose toujours à ses amis, surtout les plus anciens dont je fais partie, un grave problème. Pourquoi? Non certes à cause d'une considération défaillante puisque l'estime va de soi quand on a le bonheur de connaître cet honnête homme qui possède, entre autres génies, celui de l'amitié la plus fidèle, la plus attentive et la plus généreuse.

Non. Le problème se situe ailleurs, dans le fait que Jacques Hébert a incarné au cours de sa vie de nombreux personnages et joué avec virtuosité plusieurs rôles importants au sein de notre société.

La question se pose donc: quel Jacques Hébert dois-je vous présenter? Le scout des années 40 que j'ai connu adolescent et qui dès alors m'a rendu des services inoubliables? L'étudiant des Hautes Études Commerciales qui inaugura jadis, trente ans ou presque avant mai 68, la tradition des soulèvements chez les étudiants universitaires? Le journaliste globe-trotter qui fit le tour du monde dans d'infâmes bagnoles dont la vis platinée ne cessait de défaillir? Le directeur-fondateur de l'hebdomadaire VRAI, un journal dont le chiffre d'affaires global de toutes ses années de parution n'égala jamais le quart de la somme des poursuites intentées contre lui? Le presque juriste qui passa des mois dans l'enceinte d'un tribunal, sans avoir jamais étudié une ligne de droit, civil ou pénal? L'éditeur pionnier qui stimula vigoureusement l'industrie du livre à Montréal et créa naguère la tradition du livre à un dollar ... tradition qui n'a d'ailleurs pas survécu à son départ après qu'il eût quitté ce domaine d'activité? Le repris de justice dont je préfaçais le livre quand il décida de raconter ses prisons? Le créateur de deux mouvements de jeunes: Jeunesse Canada Monde, qui fait connaître notre pays à travers quatre continents, et Katimavik, qui a révélé l'existence de la langue française à l'Ouest de l'Ontario? Ou encore le seul sénateur qui ait jamais enrichi par une grève de la faim l'histoire de l'institution parlementaire la plus décriée du système politique canadien? L'initiateur des dîners de Cité libre, l'honorable rendez-vous qui nous réunit ce soir? Voilà déjà une bonne dizaine de personnages différents. Or, j'en passe et des meilleures, comme par exemple le comédien de haute volée qui, avec succès, s'est fait passer pour un Français, en juillet dernier, mystifiant ainsi votre noble assemblée.

Devant un choix aussi difficile, les bras me tombent et je renonce. Je vous présente donc seulement Jacques Hébert de retour de Cuba, qui va nous parler des semaines passées là-bas au soleil tandis que nous grelottions ici dans l'hiver référendaire de notre malheureux Québec.

Jacques Hébert!

*Extrait d'un journal de voyage au pays de Fidel Castro*
*Le 27 décembre 1994*

À l'origine de ce voyage à Cuba (où je n'avais pas mis les pieds depuis 1947, bien longtemps avant la *Revolución*!), il y a la création récente du groupe parlementaire d'Amitié Cuba-Canada, dont je suis le président. (On peut pas tous être président de Power Corporation!) Le groupe a organisé une première délégation parlementaire composée de sénateurs et de députés de tous les partis politiques (ou presque, Mr. Manning!). Je dirigerai donc cette délégation qui viendra à Cuba (aux frais de chacun, messieurs les journalistes), du 8 au 15 janvier, alors que, toutefois, nous serons les hôtes de l'Assemblée nationale cubaine.

Ayant quelques petites écritures sur le métier, et puisque le sénat ne siège pas en janvier, j'ai choisi de venir à Cuba deux semaines avant les autres pour y travailler en paix (et à la chaleur!) dans quelque coin enchanté de l'île, où j'espérais bien trouver une petite cabane pas chère, pour y fricoter moi-même mes *frijoles*, comme je l'avais fait tant de fois au cours des années.

À Cuba, ce serait moins facile... Tout ce qu'un ami cubain d'Ottawa m'avait trouvé, c'est un petit appartement avec cuisinette à

la *Marina Hemingway*, plus précisément au *El Viejo y el Mar*, grand hôtel à l'américaine (quelle horreur!) qui vient tout juste d'ouvrir ses portes à quelques rares touristes mélancoliques et hagards. J'avais parlé de 30$ par jour, et c'est exactement le prix qu'on m'a fait. J'ai vite su que le prix réel de cet appartement de luxe était de 175$U.S. par jour! Je ne pouvais absolument pas accepter une telle faveur de mes amis cubains puisque, jusqu'au 8 janvier, je serais ici à titre privé. Après une nuit dans ce bel hôtel comme on en trouve à Miami ou à Vancouver, j'ai décidé de transporter mes pénates ailleurs. Grâce à un employé de l'hôtel, j'apprends que la belle-sœur d'une des femmes de chambre serait disposée à me louer son petit logement, quitte à ce que sa famille descende camper au rez-de-chaussée avec les grands-parents. On me glisse un bout de papier dans la main en me recommandant du geste la discrétion qui s'impose: bien que la chose soit maintenant plus ou moins tolérée, il reste illégal pour un Cubain d'accueillir un étranger chez-lui en le faisant payer. Sur le papier, je lis le nom et l'adresse de Maria, la belle-sœur, qui habite à deux kilomètres de l'hôtel, dans un gros village de pêcheurs appelé Jaimanitas. Combien? Vingt dollars par jour! Dix minutes plus tard, hop! je sautais dans un taxi qui me conduisait chez moi. Pas tout à fait, parce que la maisonnette ne donne pas sur la rue, mais est située dans une arrière-cour, coincée au milieu d'un invraisemblable encombrement de cabanes en bois ou en béton.

Maria m'invite à visiter les lieux. C'est vite fait: une petite chambre, une petite salle de séjour, une très petite cuisine et une très, très petite salle de bains où, bien entendu, on se lave à l'eau froide. Maria me laisse, en me disant que toute la famille est à mon service, ce qui est sans doute inclus dans les 20 $.

Enfin seul, je commence à me demander comment j'avais pu avoir l'idée saugrenue de m'installer pour deux semaines dans ce galetas, sans vue sur la mer, sans jardin tropical, et, parce que je suis dans les entrailles d'un quartier populaire densément peuplé, sans le calme et le silence propice aux travaux dits intellectuels. Je riais tout seul de ma décision irréfléchie. Ah, si ma mère me voyait!

Chose certaine, j'aurai un avantage sur mes collègues de la délégation parlementaire: je saurai comment vivent des millions de Cubains et, encore, la famille de Maria ne doit pas être parmi les plus pauvres, puisque le mari est lieutenant dans l'armée. Il a même fait la guerre en Angola, ce qui lui donne du prestige dans le village, où rares sont ceux qui ont quitté l'île.

Je m'installe. La chambrette, ça ira pour la nuit, sauf qu'il n'y a pas de moustiquaires: seulement de grossières persiennes en bois qui, même fermées, laissent passer le jour et les moustiques, comme je devais l'apprendre à mes dépens. Chaque nuit, ils venaient. Au début, je les attendais sombrement, la haine au cœur. Et quand le premier moustique se mettait à vrombir tout près de mon oreille: vlan! vlan! vlan! Les grandes claques en plein visage atteignaient parfois leur cible, mais en même temps me réveillaient tout net. Au bout d'une semaine, je devais changer de méthode: faisant le dormeur qui n'entend rien, je laissais les bestioles se poser là où bon leur semblait. Zing! une petite douleur bien supportable. Quelques secondes plus tard, elles s'envolaient, le ventre lourdement gonflé d'une goutte de mon sang, pour aller claquer ailleurs, victimes de leur goinfrerie. Et je me rendormais. Vengé.

Au cas où le président Clinton ne serait pas au courant, les anophèles communistes sont à peu près les seuls, dans toute l'Amérique latine, dont les piqûres ne transmettent pas la malaria, cette terrible maladie des pauvres qui tue chaque année plus d'un million de personnes dans le Tiers-Monde … mais pas le moindre petit Cubain depuis 1968, grâce à un programme de santé absolument unique, de loin le meilleur de tous les pays en voie de développement.

**Sans le dire, les gens doivent s'étonner de ma présence parmi eux. Ils pensent: «Que diable ce gringo espère-t-il trouver là-dedans? Pourquoi ne va-t-il pas à la *shop* ?»**

Je continue ma visite: la salle de séjour est trop sombre. Il n'y a pas de table où je pourrais écrire. Et la décoration me déprime, bien qu'il y ait quelque chose de touchant dans cette accumulation de petits riens, dont l'insignifiance ou la laideur n'empêchent pas qu'elles doivent avoir un sens, et rappeler le souvenir de quelques petits bonheurs de pauvre. Sur le mur principal, une affiche en couleurs, qui commence à pâlir, montrant une fille splendide, court vêtue, une publicité du rhum *Habana Club*. Partout, soigneusement disposés sur des étagères et des meubles frustes et encombrants, de minuscules objets en plastique ou en plâtre: petits cochons trop roses, grenouilles naines un peu trop vertes, fleurs artificielles qui semblent fières de l'être, plateau de fruits quasi-phosphorescents et, à la place d'honneur, une bouteille de cognac Camus, vide et glauque, plantée comme un trophée rappelant sans doute quelque fête extraordinaire: juste et rare vengeance d'une existence étriquée.

La cuisinette (12 pieds sur 5) m'a d'abord déconcerté par son dénuement et la propreté douteuse de l'évier, des deux marmites et de la vaisselle dépareillée. Mais la pauvreté s'apprivoise. Petit à petit, je me suis habitué à l'évier, qui n'était pas sale, mais seulement dépoli par l'usure, et dont les grosses taches noires nous ramenaient à la vérité, c'est-à-dire à la base de fonte sans laquelle l'émail n'aurait pas de sens. Tout s'explique. Comment les ustensiles auraient-ils pu servir trois ou quatre générations sans perdre leur éclat? Comment un vieux poêlon d'aluminium au fond bosselé, usé par des siècles de friture, pourrait-il avoir l'air propre? Et pourtant, je suis sûr qu'il l'est. Mes sauces à spaghetti s'en contenteront.

Luxe suprême, il y a dans un coin un frigo minuscule, monté sur pattes, toujours hoquetant, grelottant, frémissant, dont la troisième couche de peinture brunâtre commence à tomber par larges plaques. Mon malheureux Jello Weight Watcher (8 calories par portion) en ressort affreusement cristallisé, recouvert d'une épaisse couche de glace. Sous cette chose laide, sûrement antérieure à la *Revolución*, un mira-

cle: deux charmants petits perroquets verts, arrachés à la forêt tropicale voisine, apparemment heureux dans leur cage aux barreaux rouillés, toute la journée blottis l'un contre l'autre, se bécotant sans pudeur, me regardant écrire avec une discrétion peu coutumière chez ceux de leur race. Ils ne crient presque jamais, et seulement pour me rappeler que l'heure est venue de remplir de riz leur mangeoire.

Mais la vraie merveille de la cuisine, c'est la petite table en tubulure d'aluminium, un peu branlante, qui sera ma table de travail pendant mon séjour. Comme si elle s'en était doutée, Maria y a posé un petit verre en plastique d'où jaillit une rose fraîche, émouvante comme un sourire d'enfant. Devant la table, une porte s'ouvre sur un balconnet encombré de vadrouilles (sûrement propres!) et de torchons qui sèchent au soleil. Cette porte, c'est aussi mon ouverture sur le monde qui m'entoure: à perte de vue, un enchevêtrement cauchemardesque de cabanes, de baraques et de hangars, dont le moindre recoin est grillagé pour en faire un poulailler de fortune, où piétinent des poules efflanquées et nerveuses, picorant avec rage leur petit désert depuis longtemps sans graines ni vers. Tout cela fourmille de monde qui va d'une habitation à l'autre par un labyrinthe de petites allées et de couloirs si étroits qu'on y circule à la file indienne. Au milieu de ce caravansérail, chaque famille a réussi à s'aménager une courette, parfois recouverte de ciment, qui prolonge les maisons trop petites et sert de salle à manger et de lieu de séjour. J'y vois dormir des vieillards écrasés dans des chaises de plage au coutil sans couleur, au milieu de bandes d'enfants, beaux et rieurs, qui jouent avec des boîtes de conserve rouillées, des flacons de plastique perdus, de vieux pneus ou de petits cailloux ronds qui leur tiennent lieu de billes. De l'étage, je surplombe la mer de toits des demeures souvent plus modestes encore que la mienne, toits recouverts de papier goudronné ou de bouts de tôle tenus en place par des pierres ou de vieilles briques. Au premier typhon, tout cela s'envolera aux quatre vents. Ici et là, on a installé un vieux baril devenu réservoir d'eau et, qui le croirait? de frêles antennes de télévision, comme de grandes araignées desséchées, qui apportent chez les pauvres la preuve qu'ailleurs dans le monde il y a des riches. À travers cette forêt de tôle, de bois, de fer et de béton se faufilent tant bien que mal, après d'invraisemblables chassés-croisés, les cordes à linge arborant fièrement leur éventail de petites culottes multicolores avec, ici et là, comme d'héroïques étendards, les T-shirts à l'effigie de Che Guevara.

Voilà mon royaume pour les deux prochaines semaines, mon petit univers cubain dont n'auront jamais idée les touristes bien protégés dans leurs palaces tropicaux de Varadero. Je ne les envie pas.

Je travaille dix heures par jour, je fais la popote qui me convient; l'après- midi, je vais marcher une heure quand le soleil est moins lourd; bref, je suis heureux.

Mais le bruit? On s'habitue même au bruit. Dans les salles de nouvelles de jadis, je m'étonnais toujours de voir les journalistes taper sereinement leur texte au milieu du crépitement énergique des anciennes machines à écrire, sans parler du vacarme d'un poste de radio toujours en alerte, des coups de téléphone, des coups de gueule des chefs de pupitre. Oui, il est possible d'inventer le silence.

Et pourtant, de 8 heures le matin jusqu'à 18 heures, *Jaimanitas* est un enfer: les klaxons obscènes des gros camions au mazout qui jouent les matamores sur la *Quinta Avenida* toute proche, les vieilles voitures américaines des années 50, dont on rafistole les moindres pièces sauf le silencieux, les motos machos, les tracteurs puants et râleurs, les marteaux-pilons qui ne cessent d'éventrer les rues à la recherche d'une conduite d'eau pourrie, les pleurs des milliers de bébés, les cris de joie ou les querelles des milliers d'enfants, les interpellations amicales ou mauvaises des milliers de femmes, les rires sonores ou les truculents jurons des hommes, les coups de masse sur les enclumes, la fanfare stridente des ferblantiers, les aboiements des dix milles chiens, les caquètements agacés des cent mille poules et, surtout, surtout, les salsas, les sambas, et les guajiras, crachées à plein tube par des millions de transistors fêlés.

**Je sais qu'en quittant *Jaimanitas*, je quitte le vrai Cuba pour aller m'intégrer dans l'autre, qui sans doute a lui aussi sa vérité: le monde des hommes politiques, des fonctionnaires et des diplomates.**

Oui, cela fait beaucoup de bruit.

À partir de 18 heures, il y a une accalmie. Les bébés sont endormis, les femmes s'affairent autour du réchaud à deux foyers, les hommes sirotent un petit rhum bon marché, les poules font semblant de dormir, les chiens attendent sagement leur pitance... Après le repas du soir, le tintamarre reprend de plus belle, jusqu'à l'épuisement, alors que chacun va se coucher. Il est autour de 22 heures. Le lourd silence me déconcerte à un point tel que je me couche, moi aussi.

Au milieu de la nuit, immanquablement, quelque *borracho* aura marché sur la queue d'un chien qui se met à hurler, ce qui réveille le chien du voisin et l'incite à japper à son tour, par solidarité, ce qui réveille le chien d'en face, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les dix mille chiens du village déchirent la nuit de leur chorale enragée.

Je me rendors jusqu'à 3 heures du matin. C'est alors qu'un coq mal informé de l'heure se dresse sur ses ergots pour lancer ses cocoricos inattendus. Le coq du voisin ne trouve pas ça drôle et il rassure son poulailler en chantant plus fort encore. Et comme pour les chiens, tous les autres coqs du village, sans exception, se mêlent de l'affaire, les uns d'une voix stridente qui claque comme un air de trompette, les autres, aux gosiers épuisés par l'âge, émettant de faibles grincements de vieille penture rouillée. En quelques secondes, cela balaye tout le village, comme un feu de brousse.

Il arrive que je me rendorme.

## Le 31 décembre 1994

À la suite de la *Revolución*, on a aboli la plupart des fêtes religieuses pour en créer d'autres à la gloire des nouveaux héros ou pour marquer les grandes dates historiques. Par exemple, le 18 avril, on célèbre l'anniversaire de la victoire de

la Baie des Cochons, celui de la mort de Che Guevara, le 8 octobre, et, plus importante encore est la fête du 2 décembre qui marque l'anniversaire du débarquement de Fidel Castro et de ses compagnons, arrivés à bord d'un petit yacht, le *Granma*, maintenant exposé dans un musée. Il aurait été difficile d'interdire aux Cubains de célébrer le 1er janvier. Alors, on a fait coïncider le Nouvel An avec l'Anniversaire de la Victoire de la *Revolución*.

Depuis ce matin, règne dans ma cour une activité plus intense. La grand-mère trie les haricots noirs sur un grand plateau. Le père, qui est militaire, a égorgé deux poules.

Je dois aller faire quelques courses. Comme chaque fois que je quitte la maison, je m'arrête dans la cour pour serrer la main à chaque membre de la famille, à grand renfort de *buenos dias* ou de *buenas tardes*, selon l'heure. Cette fois, le grand-père insiste pour que je m'assois un moment. Il est d'excellente humeur et m'offre le petit verre de rhum de l'amitié, dont il me montre fièrement la bouteille: «*Muy viejo, muy viejo*», répète-t-il en riant. Vieux ou pas, tout ce rhum n'arrangera guère ses maux d'estomac, dont il se plaint du matin au soir. Quand il m'invite au réveillon de la veille du Jour de l'An et de l'anniversaire de la victoire que l'on sait, j'hésite d'autant moins que Maria et tous les membres de la famille me pressent d'accepter. Bien. «*¡Hasta mas tarde!*»

J'avais apporté quelques provisions du Canada, sachant que les boutiques sont rarissimes dans les villages et même ailleurs. Toutes gérées par l'État, elles témoignent de la grande pénurie dont souffrent les Cubains à cause de l'interminable et cruel embargo maintenu par les États-Unis, en dépit de toute raison, pénurie plus sérieuse encore depuis que les Russes, qui ont d'autres chats à fouetter, ont abandonné Cuba à son sort. Il m'est arrivé deux fois, par curiosité, de faire la queue devant les magasins d'alimentation aux devantures mornes et grises, sans enseigne, pourquoi annoncer une boutique que tout le monde connaît dans le quartier et où les tablettes sont pratiquement vides? J'admire la patience et la bonne humeur de ces Cubains résignés, qui attendront une bonne heure au soleil pour ensuite ressortir avec trois œufs, un demi-kilo de farine et un petit sac de café. Sans le dire, les gens doivent s'étonner de ma présence parmi eux. Ils pensent: «Que diable ce gringo espère-t-il trouver là-dedans? Pourquoi ne va-t-il pas à la *shop*?» Ce mot anglais désigne les magasins exclusivement réservés aux touristes, aux diplomates et aux résidents étrangers qui, cependant, doivent payer en dollars U.S., dont la circulation est maintenant libre à Cuba. On n'y trouve pas grand-chose, et les prix sont élevés, mais je me résigne à les fréquenter, sans quoi il me serait bien impossible de faire ma propre cuisine.

Cet après-midi, je marcherai donc les deux kilomètres familiers qui me séparent de la *shop* la plus proche, bien sûr, celle de la *Marina Hemingway*. Il y a des jours sans bananes, alors que pourtant elles poussent partout dans cette île fertile. Il y a des jours sans allumettes. Mais aujourd'hui, ma *shop* est plus remplie qu'à l'ordinaire. De marchandises et de clients. J'y trouve des tomates en boîte importées d'Espagne. Le premier jour, j'avais commis l'imprudence d'acheter trois petites tomates fraîches, encore un peu vertes: 1 $ U.S. chacune! Cette fois, je ferai des extravagances pour ajouter quelques douceurs au réveillon: des biscuits *sandwich* venus de la lointaine Argentine, des bonbons mexicains pour les enfants, une brique de pâte de goyaves (j'adore!), cette fois *producidó en Cuba*, et deux boîtes de pâtisseries, dites *finas*, belles à voir, débordantes de crème fouettée, vraie, j'espère. Non, je n'ai pas oublié la bouteille de rhum *muy viejo*, au cas où le grand-père aurait vidé la sienne.

Vers 19 heures, je descends dans la cour, où les hommes fument déjà de gros cigares, des havanas il va sans dire, en enfilant les petits verres de rhum. Une nouvelle bouteille, presque vide, trône devant le grand-père, qui rigole plus que jamais. Sa femme lui a apporté sa boîte de pilules contre les maux d'estomac: il en bouffe une de temps en temps, sans doute pour neutraliser l'effet du rhum.

**Comme tous les Cubains, le ministre s'est réjoui de la courageuse intervention du premier ministre Jean Chrétien qui, le 9 décembre dernier, n'hésitait pas à désapprouver la décision américaine d'exclure Cuba de la rencontre au sommet des 34 pays des Amériques.**

Les femmes continuent de s'agiter dans la cuisine pendant une bonne heure, ce qui permet aux hommes de s'attaquer avec allégresse à la troisième bouteille de *viejo*. Enfin, la grand-mère nous invite à prendre place autour de la grande table rectangulaire, recouverte d'une magnifique nappe de toile cirée, barbouillée de grosses fleurs. En plus du grand-père, de la grand-mère, de Maria et de son mari, du fils de dix ans, de la cousine du même âge aux cheveux blonds comme l'or, il y a encore la sœur de Maria qui tient un bébé dans ses bras. Le beau-frère, qui réagit mal au rhum, est rentré à la maison «pour se reposer quelques minutes». On ne l'a pas revu de la veillée!

Les Cubains ne mangent pas de la viande tous les jours, tant s'en faut. Mais c'est le réveillon, et la famille applaudit la grand-mère quand elle vient poser sur la table un plat rempli de morceaux de poulet grillé. Il y a aussi un bol de toutes petites bouchées de porc bien gras, qu'on a laissées cuire dans l'huile jusqu'à ce qu'elles ressemblent à des crottes de lapin. Très savoureux, mais sûrement pas facile à digérer. Le grand-père s'enfile encore deux pilules. Mais un repas cubain n'en serait pas un sans un grand plat de *frijoles* et un autre qui déborde de beau riz blanc. Je ne taris pas d'éloges au sujet des frijoles, peut-être les meilleures que j'aie mangées dans ma vie, et qui ne se comparent en aucune manière à celles que je fais, en haut.

Arrivent les belles pâtisseries joufflues, les biscuits, les bonbons. Sans ma modeste contribution, on se serait passé de dessert, comme à l'accoutumée. Les deux enfants sont aux anges. Le garçon, qui s'appelle Sydney, nom bien étrange pour un petit Cubain communiste, se lève de table pour venir me remercier: il me prend par le cou et il m'em-

brasse. J'espère que sa cousine m'épargnera, car elle a de la crème fouettée jusque dans les oreilles!

Abandonnant les pâtisseries aux femmes et aux enfants, les hommes préfèrent essayer mon rhum, pour comparer avec les autres.

Maria a sorti le transistor, qui nous enveloppe de la joie un peu mélancolique des *guajiras*, ces chansons de style country qui, pourtant, n'ont rien à voir avec leurs sœurs américaines. Le cochon de la famille fait concurrence aux *guajiras* avec ses cris grinçants et ses grognements désemparés de condamné à mort. Il tourne en rond au fond d'une alcôve en béton située à deux pas de la table. Lui non plus, il n'a pas de vue sur la mer.

De temps en temps, des voisins traversent la salle à manger, c'est-à-dire la courette qu'ils doivent emprunter pour atteindre la leur. On leur serre la main, on les embrasse, «*felicidades*», et ils ont droit à un verre de rhum, qu'ils boiront debout parce qu'il n'y a plus de chaises.

Ah! vraiment, la vie est belle ce soir, chez les pauvres. Et ce réveillon restera un des plus mémorables de ma vie, pourtant débordante de souvenirs d'agapes joyeuses.

De quoi parle-t-on? De tout. Le lieutenant nous raconte des anecdotes de son mémorable voyage «en Afrique du Sud», précise-t-il, de peur que ses auditeurs ne sachent pas où se trouve l'Angola. La sœur de Maria rapporte les derniers cancans du petit bureau de poste où elle travaille. Le grand-père se remémore la belle époque où il conduisait un énorme camion au mazout sur les routes étroites et souvent mauvaises de l'île. «J'ai fait ça pendant quarante ans!» dit-il, tout fier. Quarante ans à se faire secouer dix heures par jour, à manger à la sauvette, dans l'angoisse constante d'écraser une poule ou, catastrophe majeure, une chèvre. Après quarante ans de dur labeur, il a bien mérité sa retraite, dans cette petite maison qu'il a lui-même construite, durant les week-ends. Quand Maria s'est mariée, il a ajouté l'étage où j'habite. Mais ce dont le grand-père nous parle avec le plus de fierté, c'est de son invraisemblable Chevrolet 1949, une guimbarde pour collectionneur, un tas de ferraille qui gît dans un recoin de la cour. Je croyais qu'il s'agissait d'un souvenir de famille, qui sans doute avait cessé de rouler bien avant la *Revolución*. Pas du tout. Tout le monde discute du grand voyage que l'on fera demain, afin d'aller passer le premier de l'an chez une autre sœur de Maria, dans un village situé à quarante kilomètres d'ici.

«Si on réussit à s'y rendre!» lance la grand-mère, avec un malin sourire.

Le grand-père réagit, piqué au vif: «Vous pouvez me faire confiance! Cette voiture roule encore comme un moine. J'ai passé la semaine à nettoyer le carburateur, à limer les vis platinées, à ajuster les freins, à bien graisser...

– N'empêche que, l'an dernier, le moteur s'était arrêté net à mi-chemin, dit la grand-mère implacable,

– Bon. Bon. C'était l'an dernier. En moins de deux heures, nous avions tout de même réussi à repartir, non?»

On continue de bavarder et de rire jusqu'à 23 heures. D'abord le grand-père, et ensuite le gendre nous ont quittés «pour aller se reposer quelques minutes dans la maison»... On finira par manquer de lits!

**Le 8 janvier**

En fin d'après-midi, je fais mes adieux à Maria et à toute cette belle famille d'humbles Cubains, qui témoignent parmi tant d'autres de la patience et de la détermination de ce peuple de 11 millions d'habitants qui depuis cinq ans, souffrent de privations matérielles dont les Nord-Américains, Canadiens inclus, ne peuvent même pas se faire une idée.

Le blocus américain, compliqué par le démembrement de l'URSS a, du jour au lendemain, paralysé Cuba sur le plan économique. Privées de matières premières, de pétrole, de pièces de rechange, les usines ferment leurs portes ou produisent au ralenti. Le manque d'engrais et de pesticides a considérablement réduit la production agricole, y compris celle de la canne à sucre. En conséquence, tout est rationné, les aliments de base sont souvent introuvables. Mais les Cubains, comme certains Européens durant les dernières années de la guerre, réussissent à survivre, toutefois sans un apport suffisant de minéraux et de vitamines, ce qui finira par avoir des effets sur la santé. Et pourtant, les Cubains ont l'air sains; ils ne souffrent sûrement jamais d'embonpoint et, dans plusieurs disciplines, leurs athlètes rivalisent avantageusement avec ceux des grands pays riches et suralimentés. Ils ont conservé une joie de vivre que nous pourrions leur envier, et un courage dans l'adversité qui force l'admiration. (Ça, la CIA ne me le pardonnera jamais!)

J'embrasse Maria et sa mère, je donne l'accolade aux hommes et, non sans tristesse, je m'arrache à cette famille qui fut un peu la mienne depuis deux semaines. Un taxi a réussi à se faufiler presque jusqu'à notre courette. Je sais qu'en quittant *Jaimanitas*, je quitte le vrai Cuba pour aller m'intégrer dans l'autre, qui sans doute a lui aussi sa vérité: le monde des hommes politiques, des fonctionnaires et des diplomates.

Je rencontre à la Chancellerie notre ambassadeur, Mark Entwistle, avec qui j'irai à l'aéroport accueillir la délégation de parlementaires canadiens, que je «dirigerai» au cours de la prochaine semaine. Stan Dromisky, député libéral, accompagné de sa gentille femme, et Svend Robinson, député néo-démocrate, sont déjà arrivés à la Havane.

L'ambassadeur et moi accueillerons donc Jean Augustine, la député et secrétaire parlementaire du premier ministre, Herb Dhaliwal, député et secrétaire parlementaire du ministre des Pêches, Mark Assad, un vieux camarade du caucus du Québec, et enfin un collègue sénateur, Normand Grimard, conservateur ... et néanmoins sympathique!

Nous nous installons, tous les sept, à la *Casa de Protocolo no. 18*, une somptueuse demeure plantée au milieu de jardins tropicaux avec d'autres habitations semblables, réservées aux visiteurs officiels. Le complexe était jadis la propriété de Cubains richissimes, propriétaires de plantations de canne à sucre ou de café. Après la *Revolución*, n'ayant peut-être pas la conscience en paix, ils ont abandonné ces belles demeures pour aller se réfugier dans l'une quelconque de leurs maisons, à Miami, à Paris ou ailleurs...

**Le 9 janvier**

Il n'est pas question que je raconte par le menu les douzaines de rencontres de la délégation avec le gratin de la classe politique, de Fidel Castro au «premier ministre», en passant

par plusieurs ministres importants, des éducateurs, des savants, des travailleurs, des enfants, parfois handicapés, parfois pétant de santé, des pêcheurs, des agriculteurs et bien d'autres. Bavard comme je suis, il me faudrait mille pages pour tout dire, au moins une centaine pour résumer. Tant pis! Les lecteurs de ces notes devront se contenter d'impressions furtives, d'anecdotes esquissées à la sauvette ... et de commentaires sujets à caution!

*9h30.* Rencontre avec Luis Gomez, ministre de l'Éducation et président du Groupe parlementaire de l'Amitié Canada-Cuba, l'équivalent cubain du groupe canadien que je préside, ce qui m'autorise à appeler le ministre *«mi homologo»*...

Le ministre a la partie facile puisqu'il nous décrit l'extraordinaire succès de la *Revolución* dans le domaine de l'éducation. Sous Batista, Cuba traînait de la patte comme les autres pays de l'Amérique latine où, jusqu'à ce jour, le taux d'analphabétisme demeure une tragédie sociale. La première tâche de Fidel Castro a été de former des enseignants, de multiplier les écoles jusque dans les moindres petits villages de l'île. Aujourd'hui, Cuba est sans doute un des pays les plus alphabétisés du Tiers-Monde. L'enseignement est gratuit à tous les niveaux et l'université accessible à quiconque réussit les examens d'admission. Ni les Américains, ni même les Canadiens ne pourraient en dire autant.

**En 1993, le Canada a exporté à Cuba pour 133,8 millions $ de marchandises, surtout des produits agricoles et des articles manufacturés. Le Canada a importé pour 171,5 millions $ de produits cubains, surtout du sucre et du nickel.**

Le ministre est également fier de nous parler des écoles spécialisées fréquentées par 55000 enfants handicapés physiquement ou mentalement. Si on juge une société à la façon dont elle traite ses membres les plus faibles et les plus démunis, Cuba mérite la palme.

De l'éducation, la discussion bifurque vers les réformes économiques récentes. Même après la *Revolución*, 70000 agriculteurs cubains ont continué à exploiter leur propre ferme, alors que les autres avaient choisi la formule coopérative à la socialiste, sans doute fortement encouragés par le gouvernement. Jusqu'à récemment, l'État restait le seul distributeur de produits agricoles, mais le ministre s'empresse de nous souligner que, depuis trois mois, il y a des marchés libres, nous en avons vus, où les agriculteurs peuvent vendre leurs produits à des prix fixés par la seule loi de l'offre et de la demande. Après, bien sûr, avoir vendu à l'État un quota, à un prix préétabli, que les Cubains achèteront à très bon marché avec des pesos.

Le ministre revient à l'éducation, évidemment son sujet de prédilection. Comme pour tous les Cubains, la haute scolarisation de la population constitue pour lui une des grandes réussites de la *Revolución*, une des raisons, nous dit-il, pour laquelle Cuba restera «socialiste envers et contre tous». Ce ministre sympathique, qui devait devenir un ami, est trop intelligent pour ne pas deviner que nous écoutons cette dernière remarque avec un brin de scepticisme. Il ne nous en veut pas, sans doute parce qu'il éprouve une certaine tendresse pour ces gringos pas comme les autres qui, depuis 50 ans, sans interruption, ont maintenu des relations amicales avec Cuba, en dépit des pressions américaines. Comme tous les Cubains, le ministre s'est réjoui de la courageuse intervention du premier ministre Jean Chrétien qui, le 9 décembre dernier, n'hésitait pas à désapprouver la décision américaine d'exclure Cuba de la rencontre au sommet des 34 pays des Amériques. À Miami, à la face du président Clinton, dans le château fort du puissant lobby des exilés cubains! Et le ministre se rappelle aussi la sympathie agissante d'un prédécesseur de Jean Chrétien, Pierre Trudeau, qui a maintenu des relations d'amitié avec Fidel Castro, à qui il rend encore des visites discrètes.

*12h30.* Déjeuner offert par Ricardo Alacón, président de l'Assemblée nationale, qui joue un rôle de premier plan dans la politique cubaine, contrairement à ce que son titre indiquerait à un Canadien. Redoutable négociateur, M. Alacón est responsable des négociations avec Washington sur les émigrés cubains. Bonne chance!

*15h.* Rencontre de plus d'une heure avec le ministre du Commerce extérieur, M. Ricardo Cabrisas. Selon le ministre, le Canada et Cuba sont déjà des partenaires tout naturels dans le domaine des échanges commerciaux. On apprécie les produits canadiens en raison de leur haute qualité. Plus de 100000 touristes viennent du Canada chaque année, surtout pour profiter des belles plages de Varadero. Mais les Canadiens devraient s'intéresser davantage à développer l'infrastructure hôtelière, à investir dans l'industrie et dans les mines. Sans doute, précise le ministre, «nous aurons à consentir quelques sacrifices sur le plan de l'environnement et de la législation du travail». Mais Cuba doit survivre...

### Le 10 janvier

*9h.* Visite d'une grande école spécialisée pour les enfants sourds ou muets ou les deux. Comment ne pas être ému par la patience de ces psycho-éducateurs, qui parfois se consacrent entièrement à un seul enfant, souvent pendant des mois. Encore plus étonnante est la qualité des ordinateurs et des appareils électroniques utilisés par les enfants, pour la plupart inventés et fabriqués à Cuba.

*11h.* Rencontre avec le ministre des Investissements étrangers, Ernesto Melendez Bachs, compétent, sûr de lui. Il nous parle avec abondance des nouvelles lois qui libéreront le commerce international et faciliteront aux étrangers l'investissement dans les entreprises cubaines, jusqu'à 51%. On permettra aux banques étrangères de s'établir à Cuba. On a déjà conclu des ententes pour la protection des investissements étrangers avec plusieurs pays et bientôt, espère le ministre, avec le Canada. Entre-temps, il a signé des contrats importants avec 34 compagnies canadiennes à des conditions avantageuses, négociés cas par cas.

En 1993, le Canada a exporté à Cuba pour 133,8 millions $ de marchandises, surtout des produits agricoles

et des articles manufacturés. Le Canada a importé pour 171,5 millions $ de produits cubains, surtout du sucre et du nickel. Quant aux investissements canadiens, ils ont d'abord été réalisés dans les secteurs minier et pétrolier.

Cela est trop peu. Le Canada doit agir vite sans quoi les Européens, très dynamiques, ne nous laisseront que les miettes.

*16h.* Rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Roberto Robaina, un tout jeune homme, très détendu, mais au regard déterminé.

Comme ses collègues, il se réjouit des bonnes relations qui existent entre nos deux pays depuis 1945. Sous la pression américaine, tous les pays d'Amérique avaient rompu leurs relations diplomatiques avec Cuba, quand la *Revolución* s'est durcie. Sauf le Mexique et le Canada.

En mars le ministre fera un premier voyage officiel au Canada.

*17h30.* Visite du Centre de génie génétique et de la biotechnologie, un des joyaux de la recherche scientifique à Cuba, où nous accueille le président, le Dr Manuel Limonta. Inauguré en 1986, ce centre est vite devenu l'une des institutions les plus importantes de toute l'Amérique latine dans son domaine. Il s'est fait connaître du jour au lendemain sur le marché de la biochimie par la découverte de l'Interféron Alpha et de plus de 160 produits, dont un vaccin remarquablement efficace contre l'hépatite B.

Les médicaments nouveaux fabriqués dans ce laboratoire et dans un grand nombre d'autres sont évidemment accessibles aux Cubains, même les plus pauvres, mais ils sont maintenant en vente dans plusieurs pays de l'Amérique latine. Combien de temps faudra-t-il au Canada pour décider que le vaccin contre la méningite B, unique au monde, qui a déjà sauvé des milliers de vies, pourrait être utile aux Canadiens, même s'il a été découvert dans un petit pays pauvre, communiste par-dessus le marché?

*19h.* Réception à la résidence de l'ambassadeur du Canada en l'honneur de la délégation de parlementaires canadiens et de leurs homologues cubains.

À un moment donné, l'ambassadeur me prend à part et me dit: «Pour l'instant, n'en parlez pas à vos collègues, mais il y a une rumeur persistante selon laquelle le président Fidel Castro souhaiterait rencontrer votre délégation. Cela n'était pas prévu au programme, mais il lui arrive de décider ce genre de choses à la dernière minute. Tenez-vous prêt à rassembler votre petite troupe si la rumeur se confirme.»

Une heure plus tard, l'ambassadeur vient vers moi avec un large sourire: «Ça y est!»

Nous nous retrouvons donc tous les sept, flanqués de nos deux ambassadeurs rayonnants, au palais présidentiel, où nous attend un des personnages historiques les plus étonnants de sa génération.

Nous avions à peine mis les pieds dans l'antichambre du palais présidentiel que Fidel Castro surgit, dans son uniforme habituel de combattant de la *Revolución*, fringant comme un jeune homme, d'excellente humeur. Nous prenons place autour d'une grande table rectangulaire: comme chef de la délégation, je suis forcément assis en face de lui et, quand il ne répond pas à la question d'un de mes collègues, c'est à moi qu'il s'adresse, me pointant souvent d'un doigt énergique. Cette situation m'interdit de prendre la moindre note. D'ailleurs, il serait bien impossible de donner une juste idée d'un discours à bâtons rompus, souvent passionné, qui a duré plus de deux heures.

Fidel Castro commence en nous racontant une partie de sa journée, au cours de laquelle il a rendu visite à deux institutions cubaines, dont les noms m'échappent. Comme on le fait spontanément, quand on retrouve des amis après le travail... Il ne ménage pas les blagues, il s'amuse mais, tout à coup, quand il aborde le sujet délicat de l'Union soviétique, Fidel Castro devient vite cinglant: «Gorbatchev, Yeltsin: des menteurs! Ils n'ont même pas eu le courage d'aider les malheureux enfants de Tchernobyl!» On sait que Cuba, pays pauvre aux prises avec des problèmes économiques incommensurables, a accueilli près de 15 000 de ces enfants, qui reçoivent ici les soins donnés par les meilleurs spécialistes cubains.

**Il ne ménage pas les blagues, il s'amuse mais, tout à coup, quand il aborde le sujet délicat de l'Union soviétique, Fidel Castro devient vite cinglant: «Gorbatchev, Yeltsin: des menteurs! Ils n'ont même pas eu le courage d'aider les malheureux enfants de Tchernobyl!»**

Non, Fidel Castro n'est pas tendre pour les Russes, qui ont laissé tomber Cuba comme une vieille savate. Il blâme catégoriquement leur intervention armée dans la province de Tchétchénie. Il croit que le socialisme reviendra, sous une forme ou sous une autre.

Le nuage est passé. Avec une fierté évidente, le chef du gouvernement cubain nous parle de l'intégrité de ses ministres: «Personne ne peut acheter un ministre cubain!» Il a sans doute raison, mais quel autre chef de gouvernement de l'Amérique latine oserait faire une telle affirmation?

Prévenant nos questions, il aborde le sujet des échanges commerciaux avec les pays capitalistes ... puisque les autres l'ont lâché. Oui, il y aura des accommodements dans le domaine des investissements, on multipliera les entreprises à risques partagés. Mais ses valeurs sont centrées sur la personne: «Quoi qu'il arrive, nos programmes sociaux seront maintenus. Il y va de la dignité des individus, de l'égalité de tous...»

Sur les grands succès du programme de santé à Cuba, Fidel Castro est intarissable. Il vante les mérites de ses 15 000 médecins (mal payés): «Il y en a dans les moindres villages, des médecins qui connaissent absolument tout le monde, y compris les enfants...» Il est également fier de la recherche scientifique dans le domaine médical, à laquelle il s'est intéressé personnellement depuis le jour où il a pris le pouvoir: «Douze graves maladies ont complètement disparu de Cuba!»

Fidel Castro rappelle quelques souvenirs de sa vie mouvementée, avec une pointe de nostalgie, mais souvent avec

humour. Son visage se rembrunit seulement quand il fait allusion aux pays qu'il a aidés en Afrique et qui maintenant ne s'empressent guère à leur tour d'aider Cuba dans ses difficultés.

C'est pourquoi Fidel Castro a une si grande estime pour le Canada, seul pays d'Amérique, avec le Mexique, qui a soutenu Cuba envers et contre tous, en dépit des fortes pressions des États-Unis: «Ça, nous ne l'oublierons jamais.»

Ce merveilleux raconteur aurait pu nous tenir en haleine encore longtemps, mais au bout de deux heures, nous avons l'impression d'abuser de cet homme qui a devant lui le formidable défi d'aider son pays à traverser une très dure épreuve historique. J'esquisse un geste discret… Il me fait un clin d'œil, sourit, et lève la séance. Un photographe attend dans l'antichambre. Sans hâte, Fidel Castro se laisse photographier avec chacun des membres de la délégation, poignées de main, tapes dans le dos, dernières blagues…

**Amnistie internationale reproche à Cuba certains accrocs aux droits de l'homme? Oui, mais infiniment moins sérieux que ceux qu'elle dénonce en Chine, un pays avec lequel les États-Unis multiplient les échanges commerciaux.**

Au cours de ma vie voyageuse, j'ai rencontré un grand nombre de chefs d'État, des présidents de république, des premiers ministres, des rois africains, même un empereur; certains étaient des parangons de la démocratie, d'autres des dictateurs sanguinaires. Dans mes souvenirs, Fidel Castro tiendra une place à part.

Une chose est évidente: la population cubaine aime son Fidel, comme peu de leaders ont la chance d'être aimés. Et pourtant, il ne fait pas l'objet d'un culte de la personnalité, comme cela est fréquent dans les pays dits socialistes, où l'on est vite abruti par la multiplication des photos, des portraits, des bustes et des monuments à la gloire du grand leader. Ainsi, je me souviens qu'en Chine, en 1960, la verrue de Mao Tsêtung nous guettait partout comme l'œil de Caïn… À Cuba, dans les lieux publics, il y a bien davantage d'effigies des deux grands héros de la nation, José Martí et Che Guevara, que de Fidel Castro.

Il y a des Cubains qui n'aiment pas Castro? Sans doute. Il y a des dissidents? Bien certainement, comme il y en a dans tous les pays, même les plus démocratiques. Les Canadiens auraient mauvaise grâce à s'en offusquer, alors qu'ils comptent en leur sein plusieurs centaines de milliers de citoyens nantis, bien nourris, sinon suralimentés, qui rêvent de détruire le Canada, ce qui d'ailleurs ne cesse de déconcerter le reste du monde. Amnistie internationale reproche à Cuba certains accrocs aux droits de l'homme? Oui, mais infiniment moins sérieux que ceux qu'elle dénonce en Chine, un pays avec lequel les États-Unis multiplient les échanges commerciaux.

Les dissidents cubains, quel que soit leur nombre, le sont bien davantage pour des raisons économiques que politiques. Ils forment l'inconsciente avant-garde de la mafia cubaine de Miami, nostalgique du bon vieux temps du dictateur Batista.

### Le 12 janvier

*9h.* Visite de l'Hôpital pédiatrique William Soler, 473 lits, plus de 1500 travailleurs (éminents spécialistes, infirmières, techniciens), 11500 jeunes patients par années, sans parler des 85000 autres reçus à l'urgence et des 115000 consultations externes.

Sur le plan médical, Cuba est un modèle pour le monde, et non seulement pour le Tiers-Monde. Les médecins viennent à l'hôpital à bicyclette, mais chaque Cubain est assuré de recevoir gratuitement les soins médicaux les plus sophistiqués, même s'il vit dans un petit village loin des grands centres. Il n'y a donc pas à s'étonner que l'espérance de vie d'un Cubain soit de 76 ans, une des plus élevée au monde. (Elle était de 50 ans avant la *Revolución…*)

### Le 13 janvier

*9h30.* Visite du port de pêche de La Havane et des entrepôts frigorifiques remplis à craquer de boîtes de belles crevettes cubaines en partance pour le Canada … alors que les Cubains ont tout le mal du monde à trouver, même sur le marché libre, le moindre petit poisson. Les riches ont tous les droits.

*11h30.* Rencontre avec les planificateurs urbains de La Havane: architectes et autres urbanistes. Ils nous expliquent leurs merveilleux projets pour embellir la capitale, devant une immense maquette à l'échelle. Ils décrivent avec enthousiasme les plans d'un super-parc. Avant de l'aménager, il faudra d'abord, dès qu'on en aura les moyens, remettre en état la Vieille Havane, que l'UNESCO a identifiée comme faisant partie du patrimoine universel. On y trouve de beaux spécimens de l'architecture coloniale, les plus anciens remontant au XVIe siècle. Hélas! faute de moyens, on a négligé la Vieille Havane. Chaque année, des dizaines d'immeubles historiques s'écroulent pour disparaître à jamais. Partout, le crépi s'effrite, les tuiles noirâtres s'envolent, les nobles portes cloutées pourrissent misérablement. Il faudrait des montagnes de ciment et un océan de peinture pour refaire une beauté à ce trésor d'architecture, mais les Cubains ont d'autres chats à fouetter. D'abord, ils doivent survivre.

Après la rencontre, dans notre minibus familier, nous rentrons à la *Casa de Protocolo*, en faisant des blagues comme une bande de collégiens facétieux. Il y a à peine cinq jours que nous vivons ensemble, et déjà nous formons une équipe, une fort joyeuse équipe. Ce matin, par exception, trois de ses membres manquent à l'appel: Herb Dhaliwal, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches, avait un rendez-vous avec ses homologues cubains, Mark Assad, luttant contre une vilaine grippe, s'était résigné à faire la grasse matinée. Mais Svend Robinson, le benjamin de l'équipe, quelle excuse peut-il bien avoir?

L'idée nous vient de lui faire payer son absence injustifiée, d'autant plus que Svend Robinson ne manque jamais

une occasion de nous agacer un tantinet en déclarant aux ministres rencontrés qu'il est le seul parlementaire *socialista*, ce qui laisse entendre que les autres sont d'affreux capitalistes ... pour ne pas dire des «vipères lubriques»! Nous le taquinons en l'appelant «le dernier socialiste du monde occidental»! Bref, une bande de collégiens facétieux.

Quelqu'un a une idée farfelue: «En entrant à la maison tout à l'heure, nous annoncerons à Svend Robinson une nouvelle extraordinaire et pas tellement invraisemblable, quand on sait le caractère impulsif de Fidel Castro. Depuis longtemps, il voulait visiter le Centre d'urbanisme que nous venons de quitter. «Pourquoi ne pas le faire en compagnie de mes amis canadiens?» se serait dit Castro. Et c'est ainsi que nous aurions eu une deuxième rencontre avec le président de Cuba. À la fin de la visite, il a même insisté pour nous rassembler dans une petite salle de conférence, où nous avons bavardé pendant une heure et vingt minutes. Nous imaginons quelques mots «historiques», à peu près crédibles. À un moment donné, Fidel Castro nous aurait demandé: «Mais à propos, où diable est passé notre jeune député *socialista*?» À quoi nous aurions répondu: «Sans doute a-t-il fait la foire la nuit dernière — faut que jeunesse se passe! —et il doit dormir d'un profond sommeil.»

Chacun ajoute son grain de sel, au milieu des éclats de rire de la petite bande de joyeux complices. Bien entendu, les deux autres absents, Mark Assad et Herb Dhaliwal, seront aussi les victimes, pourtant innocentes, de la mystification. Nous les mettrons au parfum dans la journée de demain, mais nous garderons Svend Robinson pour la fin, à l'heure du départ pour le Canada.

**Sur le plan médical, Cuba est un modèle pour le monde, et non seulement pour le Tiers-Monde.**

Pour nos trois amis, le déjeuner fut lugubre: ils étaient absolument catastrophés d'avoir raté cette deuxième rencontre avec Fidel Castro, apparemment plus passionnante encore que la première, s'ils pouvaient en juger par nos commentaires enthousiastes et nos «mots historiques»... Naturellement, c'est notre jeune ami *socialista* qui se sentait le plus profondément humilié. Les fous rires intempestifs de Jean Augustine n'ont pas réussi à lui mettre la puce à l'oreille. Bref, un canular parfaitement réussi.

*15h.* Rencontre avec Carlos Lage, sans doute un des hommes politiques le plus importants de Cuba après Castro. Il porte le titre de *Secretario del Comité Ejecutivo del Consejo de Ministros*.

Homme jeune, d'une fine intelligence agrémentée d'un excellent sens de l'humour.

L'un d'entre nous s'inquiète des conséquences néfastes que pourra avoir sur la société cubaine l'explosion du tourisme. La *Revolución* avait entièrement éliminé la prostitution qui faisait rage dans le Cuba de Batista, devenu le grand bordel tropical des Américains. Mais nous avons vu un bon nombre de prostituées à Varadero et même à La Havane.

«Je sais, dit Carlos Lage. C'est inévitable. Un Chinois m'avait un jour expliqué le phénomène de façon imagée, à la manière chinoise. Quand vous ouvrez une fenêtre, me dit-il, rentre aussitôt l'air frais ... mais également les mouches et autres bestioles! Le tourisme est un mal nécessaire. L'embargo nous asphyxie. Alors, il faut survivre, et le tourisme nous aide avec tous les dollars qu'il nous procure. Nos services sociaux se préoccupent des prostituées, ils les conseillent, ils travaillent en coopération avec les familles, ils leur proposent des emplois normaux. Au moins, à Cuba, il n'y a pas de corruption, comme c'est le cas ailleurs.» On pense à l'*Élixir du Frère Gaucher*...

Plus d'une heure de discussion fort intéressante avec cet homme politique franc et direct, qui appelle un chat un chat.

Et la démocratie?

«Bien sûr, nous n'avons pas à Cuba une démocratie parlementaire comme vous l'entendez. Mais notre forme de démocratie permet à n'importe quel citoyen d'être élu à l'Assemblée nationale. Si une majorité des élus cessaient d'être d'accord avec le régime actuel, il ne pourrait durer. Mais pour l'instant, nous représentons la majorité. Notre système n'est pas parfait, mais le vôtre non plus. Quand un sénateur américain dépense 25 millions de dollars pour assurer son élection, est-ce vraiment démocratique? Quand le parti au pouvoir au Mexique depuis 65 ans est le seul assez riche pour se payer des annonces à la télévision, est-ce démocratique? Quand seulement une minorité de vos populations se donne la peine d'aller voter, est-ce démocratique? Votre système n'est pas parfait, le nôtre non plus.»

Et en éclatant de rire, Carlos Lage conclut: «Nous attendons un troisième système qui serait plus parfait que le vôtre et plus parfait que le nôtre!»

**Le 14 janvier**

*9h.* Nous quittons la capitale pour aller voir une zone agricole de la province de La Havane. Mais le grand moment de la journée aura été la visite d'une école primaire qui s'appelle Canada-Cuba. Elle fut inaugurée en 1974 par le président Fidel Castro et le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

J'oubliais de dire que, dans la journée d'hier, nous avons finalement avoué notre mystification à Herb Dhaliwal et à Mark Assad. Je me chargerais du premier, pendant que le sénateur Grimard irait avertir Mark Assad dans sa chambre: sa grippe ne le lâchant pas, il a dû manquer une autre visite pour se reposer.

«J'ai une nouvelle à vous annoncer...» commence prudemment le sénateur.

Sidéré, Mark Assad se dresse sur son séant:

«Non! Non! Ne me dites pas que vous avez rencontré Castro une troisième fois?»

**Le 15 janvier**

Lever à 5 heures. Le branle-bas du départ. Une dernière photo de groupe dans le grand escalier. Le moment rêvé pour annoncer à Svend Robinson, à travers les éclats de rire, qu'il n'y a jamais eu de deuxième rencontre avec Castro. ✎

* *Conférence prononcée lors du souper Cité libre de Montréal le 9 mars 1995 par le sénateur Jacques Hébert. La présentation est de Gérard Pelletier.*

*Lecture*

# Histoire d'un dissident




GÉRARD PELLETIER

**Yvan Lamonde a sous-titré comme suit sa biographie de Louis-Antoine Dessaulles: *Un seigneur libéral et anticlérical.* Cela résume le livre et décrit assez bien le personnage qui en est le sujet.**

Journaliste efficace et brasseur d'affaires inepte, né au cœur du Québec dans une confortable aisance et mort en exil dans la gêne et les dettes, petit-fils d'un immigrant suisse qualifié dans les archives de «véritable chrétien» et excommunié par son évêque comme ennemi de l'Église, le militant Dessaulles défendit toute sa vie, avec une logique implacable, les idées auxquelles il croyait. Mais sa vie présente du début à la fin les plus vifs contrastes, pour ne pas dire les plus étranges contradictions que ses ennemis exploitèrent sans vergogne pour le discréditer. Bref, le livre nous vaut la connaissance d'un véritable héros balzacien dont l'existence ne fut qu'un long combat contre la guigne, contre ses créanciers et contre les autorités religieuses de son temps.

L'auteur, Yvan Lamonde, est un universitaire, historien de formation, mais pour notre plus grand plaisir son livre sous révèle aussi le talent d'un raconteur capable d'instruire sans jamais ennuyer. L'ouvrage se lit à la fois comme un récit d'aventure et comme une histoire des idées dans le Québec du XIXe siècle, deux éléments également passionnants. Et pourtant, le sujet dont il traite aurait pu se résumer en un compte-rendu très «universitaire» de querelles byzantines et de débats dépourvus de toute actualité. Mais grâce aux personnages qui les incarnent, des idées et des préjugés morts depuis longtemps reprennent vie dans ce livre. Pendant un long moment, ils intéressent tout autant le lecteur d'aujourd'hui qu'ils ont agité jadis les libéraux et les ultramontains de la région montréalaise.

D'entrée de jeu, le premier paragraphe du premier chapitre donne le ton de l'ouvrage entier: «Entretenir les feux. C'était, depuis l'aube de ce 31 janvier 1818, la première préoccupation au manoir de St-Hyacinthe. Les domestiques alimentaient l'âtre de la cuisine et les foyers des chambres. Un domestique tenait les chevaux attelés, prêt à quérir le curé.»

L'historien-biographe nous prépare ainsi à la naissance imminente de Louis-Antoine, fils de Rosalie Dessaulles, née Papineau et sœur de Louis-Joseph, seigneuresse du lieu. L'auteur développe son récit sans jamais tomber dans l'abstraction; il décrit de façon saisissante aussi bien le milieu que le caractère des personnages qu'il évoque. M. Lamonde ne cède pourtant pas à la tentation de l'histoire romancée. Son travail obéit aux règles les plus strictes de la discipline historique et se présente dans l'appareil impressionnant d'une recherche rigoureuse, documents et références à l'appui.

Quand le tout jeune Louis-Antoine Dessaulles entre à «l'école française» du Collège de Saint-Hyacinthe puis au Collège de Montréal, nous faisons connaissance avec ces deux institutions et le climat intellectuel qui régnait dans chacune. À Saint-Hyacinthe, on enseigne à Dessaulles que la monarchie de droit divin est bien supérieure à la démocratie. (On l'enseignera encore un siècle plus tard à tous les collégiens québécois, jusqu'au début des années 30.) Mais le jeune étudiant des années 1830 y apprend aussi à connaître Lamennais dont il continuera longtemps de fréquenter les ouvrages. Il se vantera même plus tard de connaître par cœur les *Paroles d'un Croyant*. Au Collège de Montréal, il participe à une mini-révolution de trois jours, inspirée par la Révolution de Juillet en France, contre les Sulpiciens français qui dirigent cette maison.

Mais s'il se frotte à la politique dès son adolescence, c'est surtout à une autre école, celle de la vie, qu'il en fait l'apprentissage. Il vient d'avoir douze ans quand son père, Jean Dessaulles, se fait élire à l'Assemblée dans la circonscription de St-Hyacinthe et se voit nommé deux ans plus tard au Conseil législatif par le gouverneur lord Aylmer. Puis, inscrit au collège de Montréal en 1829, Louis-Antoine loge chez son oncle Louis-Joseph, le chef du Parti patriote, et vit dans ce milieu le prodrome de l'agitation qui devait conduire à la révolte de 1837. Autour de la vingtaine, il s'active à la marge des troubles eux-mêmes et fait la connaissance des principaux acteurs de cet épisode historique.

**Bref, le livre nous vaut la connaissance d'un véritable héros balzacien dont l'existence ne fut qu'un long combat contre la guigne, contre ses créanciers et contre les autorités religieuses de son temps.**

Ainsi, deux des trois principales orientations de sa vie sont déjà dessinées. Quand la condamnation de Rome accablera Lamennais, Dessaulles prendra ses distances avec l'Église. Du reste, la fréquentation de son oncle Papineau le libre-penseur, qui lui tiendra lieu de père après le décès du sien en 1835, a déjà fortement contribué à l'éloigner du christianisme. En deuxième lieu, l'Acte d'Union qui l'indigne, la bataille du gouvernement responsable à laquelle il participe et la tentation qui l'obsède d'unir le Bas-Canada aux États-Unis vont faire de lui en politique un perpétuel dissident.

Enfin, un troisième trait de son caractère con-

tribuera tout autant que les deux premiers à faire de sa vie une étonnante aventure. M. Lamonde évoque en effet, avec force détails, la carrière de Dessaulles le seigneur, Dessaulles l'affairiste et Dessaulles l'industriel.

Sans doute son attachement à la philosophie libérale de même que son anti-cléricalisme furent-ils les causes principales de sa notoriété. À partir d'une querelle avec le curé de Saint-Hyacinthe et d'un procès qu'il lui intente, Dessaulles se trouve bientôt aux prises avec l'archevêque de Montréal, Mgr Bourget, et l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Larocque. On a peine à compter les coups de crosse qu'il reçut de leurs Grandeurs et de leurs Excellences au cours des nombreuses polémiques qui suivirent. Or, il s'est mérité la plupart de ces condamnations diverses en soutenant, comme journaliste, des idées auxquelles l'assemblée des évêques québécois souscrirait sans doute à l'unanimité, en 1995!

Qui donc, en effet, s'opposerait aujourd'hui à la séparation de l'Église et de l'État? Qui souhaiterait la reconquête des États pontificaux par Jean-Paul II? Qui pourrait bien s'aviser de recruter un corps militaire (les zouaves) pour l'envoyer se battre en Italie? Et quel évêque condamnerait une institution laïque comme l'Institut canadien parce qu'elle garderait dans sa bibliothèque des livres à l'Index? Qui refuserait d'admettre, comme vient de faire le Vatican, avec un léger retard de quatre siècles, que l'Église a injustement traité le grand Galilée? Or, c'est pour avoir contredit sur tous ces points l'épiscopat du temps que Dessaulles a subi les dénonciations publiques les plus violentes et les condamnations ecclésiastiques les plus sévères. Mais la pensée du clergé québécois de l'époque ressemblait à s'y méprendre aux positions que les fondamentalistes américains défendent encore de nos jours.

Journaliste de combat à compter de 1843, Dessaulles va ferrailler sans répit, pendant quelque trente années, multipliant les articles dans les journaux libéraux du temps mais aussi les brochures et les conférences et poursuivant avec une rare constance d'interminables controverses avec les conservateurs et les ultramontains. À cette activité de publiciste il ajoutera de temps à autre quelques procès à ses détracteurs. Du reste, il sera lui-même, à plusieurs reprises, traîné devant les tribunaux par ses adversaires.

En politique active, il sera moins heureux. Maire de Saint-Hyacinthe pendant huit années consécutives, c'est le seul poste électif qu'il détiendra jamais car ses deux tentatives pour accéder à l'Assemblée, d'abord dans Saint-Hyacinthe (1844) puis dans Bagot (1854) se solderont par des échecs. Son plaidoyer pour l'annexion aux États-Unis ne provoquera guère d'échos favorables. Mais son titre de seigneur ne l'empêchera pas de préconiser l'abolition de la tenure seigneuriale (pourvu que les seigneurs soient honnêtement dédommagés) et de contribuer à l'adoption de cette mesure. De même, les marxistes diraient que sa participation aux luttes contre l'Acte d'Union, contre la corruption électorale et pour le gouvernement responsable allait dans le sens de l'histoire. Mais il est plus facile de relever sa trace dans l'histoire des idées que dans l'histoire politique de son époque.

Enfin, le troisième volet de l'aventure Dessaulles, cette fois dans le monde des affaires, aboutit à un pur désastre. Au départ, c'est le désir de sauver sa seigneurie qui l'anime. Il veut la mettre en valeur pour édifier sa fortune personnelle. Mais qu'il s'agisse d'attirer vers son territoire les chemins de fer en construction ou d'exploiter sur son domaine des carrières de pierre et de pierre à chaux, le succès de ses entreprises reste toujours plus que modeste. Et comme il se révèle un très piètre administrateur, il commence dès 1850 à accumuler les dettes qui le forceront plus tard à l'exil. Pourtant, les échecs ne le découragent pas. Semblable à tant d'entrepreneurs ineptes qui se croient du génie, il s'engage au cours des ans dans une série d'initiatives industrielles et commerciales dont la plupart sont mal conçues et certaines, carrément loufoques. Or, chacune ajoute sa pierre à l'édifice de ses dettes.

**On a peine à compter les coups de crosse qu'il reçut de leurs Grandeurs et de leurs Excellences au cours des nombreuses polémiques qui suivirent. Or, il s'est mérité la plupart de ces condamnations diverses en soutenant, comme journaliste, des idées auxquelles l'assemblée des évêques québécois souscrirait sans doute à l'unanimité, en 1995!**

Cet homme dont l'intelligence ne fait aucun doute se révèle d'une rare nullité quand il s'agit des affaires. Il s'allie à de prétendus inventeurs qui l'exploitent sans vergogne; il persévère au-delà de tout bon sens dans des entreprises condamnées qui le ruinent; il se croit toujours au bord du succès qui va enfin faire sa fortune.

Tant et si bien qu'en 1875 il doit, pour échapper à ses créanciers, abandonner sa femme et sa fille à Montréal et s'enfuir en Europe où il vivra chichement, en Belgique et en France, d'une pension que lui sert son gendre et de quelques rares articles vendus à des journaux canadiens et américains. Mais jamais, jusqu'à sa mort en 1895, il ne perdra l'espoir de trouver enfin la pierre philosophale d'une entreprise qui l'enrichirait...

M. Lamonde a fait de cette biographie un ouvrage solide et captivant dont on ne quitte pas facilement la lecture une fois qu'on s'y est mis. C'est aussi un ouvrage utile en ce qu'il nous instruit sur un chapitre mal connu de notre histoire. Du débat d'idées dont le XIX[e] siècle québécois fut témoin, Dessaulles est sorti vaincu. Mais grâce au triomphe ultérieur des idées qu'il soutenait alors, il fait aujourd'hui figure de prophète mineur alors que ses adversaires du temps sont rangés dans la catégorie des dinosaures. C'est le mérite de M. Lamonde de l'avoir clairement montré mais sans jamais prêcher, par la seule relation honnête de faits indiscutables mais rarement mis en lumière.

*Louis-Antoine Dessaulles*
par Yvan Lamonde
Fides, Montréal, 1994

*Lectures*

# Livres d'ici et d'ailleurs

GABRIELLE PASCAL

**Après *Marie suivait l'été* (1992), Lise Bissonnette nous offre *Choses crues*, un second roman dont le titre rappelle, du moins phonétiquement, celui de Victor Hugo, *Choses vues*. On connaît le goût de Lise Bissonnette pour le XIX^e^ siècle, en particulier pour George Sand dont elle dit volontiers qu'elle appartient à sa mythologie personnelle.**

## Un style cru

Avant d'aborder l'histoire qu'elle nous raconte, parlons de son style auquel elle donne beaucoup d'attention. Non sans réussite car son écriture, parfois besogneuse dans son premier roman, trouve son rythme dans le second. Elle se présente sous le signe de l'ellipse, ce qui l'apparente au style poétique, non par le lyrisme mais par l'économie. Les vides ainsi ménagés aspirent l'imagination du lecteur et l'appellent à un déchiffrement. À ce style économe s'ajoute une efficacité que rien n'entrave et qui se conjugue à une crudité bien maîtrisée. La description des corps qui s'accouplent en donne des exemples. Son héros, François Dubeau, qui est aussi le narrateur confie d'ailleurs que, pour lui, le sexe est «d'abord une liberté»[1]. Sa compagne reprend, autrement, le même propos quand elle dit vouloir éviter les mots toujours semblables, «les regards éperdus qui disent moins de vérité que le corps»[2]. À propos d'une de ses maîtresses, le narrateur précise: «C'était la première fois que j'osais me vider dans la gorge d'une femme»[3]. Et il décrit ainsi sa nuit avec un de ses amants: «Nous nous sommes bus l'un après l'autre sans que j'hésite un instant»[4]. Cela rappelle la scène de *Marie suivait l'été* où l'on voit, par les yeux de l'héroïne, les ébats d'un couple. Il faut féliciter l'auteure de représenter des scènes érotiques qui, n'évitant ni la sueur ni les sécrétions, peignent le corps dans tous ses états. Cette écriture décapante n'est pas réservée à la description des corps, on la trouve aussi dans le portrait des personnages: «Puis ils s'étaient rencontrés à nouveau à Outremont, Marianne, refaite par un homme intelligent mais désincarné et François qui laissait sa trace sur des garçons et dans des revues»[5]. Bissonnette a par ailleurs des formules assassines: «Les artistes savent rarement parler, quand ils le font, ils accumulent souvent bêtises et clichés [...] Il ne faut écouter que ce qu'ils offrent à voir»[6].

## Une critique de mœurs

*Choses crues* rappelle *Marie suivait l'été* à plus d'un titre car on y retrouve, dans un rôle obscur mais essentiel, la même héroïne, que Dubeau baptise Vitalie, en souvenir de Rimbaud. Dans ce second récit, c'est la critique de mœurs qui occupe le plus de pages et dans sa peinture du milieu des arts visuels, Lise Bissonnette ne manque pas de brio. Le roman est composé, par ailleurs, d'une manière éloquente: le testament du héros intitulé «Lettre à Vitalie» est précédé du tableau de son enterrement et suivi de la réception intime chez sa mère. La longue confidence est ainsi insérée entre la cérémonie publique et son écho privé.

Son héros, François Dubeau, a perdu de vue la substance de son œuvre de critique d'art et lui a préféré l'ambition pure: «Je tenais peut-être la clé du centre de mon monde. Qui saurait que j'étais arrivé là par la baise ou qui, plutôt, s'en formaliserait»[7]. Le succès de son imposture est tel que Dubeau finit par croire qu'il aime les garçons quand, soudain, la route de Marie croise la sienne.

## Un chemin de Damas

Bientôt Dubeau avoue: «Jamais je n'avais été si heureux, un mot interdit dans mon oasis»[8]. Cessant de sacrifier au culte de l'image, il partage avec Marie une intimité que tous ignorent. Ayant revu un ancien amant qui lui transmet le sida sans savoir qu'il en est atteint, Dubeau quitte Marie pour la protéger et il part mourir en secret. Son dernier geste est pour lui écrire cette longue confession en forme de lettre. Il demande à sa mère de réunir ses proches après l'enterrement et de leur lire le document où il se livre sans restrictions: il s'agit donc d'un dévoilement de soi qui met fin au mensonge.

**Lise Bissonnette n'a peut-être pas d'illusions sur une certaine intelligentsia, mais assurément elle croit à l'amour, celui qui métamorphose l'être et signale, ou lui rend, son authenticité.**

Lise Bissonnette n'a peut-être pas d'illusions sur une certaine intelligentsia, mais assurément elle croit à l'amour, celui qui métamorphose l'être et signale, ou lui rend, son authenticité. En mettant sa vie à nu pour celle qu'il aime, François Dubeau se libère de son imposture. Importe-t-il vraiment que sa mère ne lise pas le testament à ses amis et qu'elle dérobe à Marie le texte qui lui était destiné? Bissonnette croit aussi au pouvoir de la parole, quand elle est porteuse de vérité. On découvre en effet que cette «lettre à Vitalie» est

le levain du roman tout entier, finalement spiritualiste puisque Dubeau ne perd que ce qui est perdu d'avance, son corps et sauve l'essentiel, son âme. Avec un héros à la sexualité ambiguë, dans un milieu régi par la tyrannie impudente des apparences, voilà une conclusion bien sage: Henri Bourassa ne se retournera pas dans sa tombe.

Gilbert Choquette a commencé par écrire des poèmes avant de se consacrer au roman. Il reste une tonalité poétique dans sa prose et en particulier dans son douzième roman, *L'amour en vain*. Il met ce récit sous le signe de Byron et de son amour pour sa sœur. En le lisant j'ai plutôt pensé, de loin, à Chateaubriand et à cette ode à l'Absente qu'est *René*. L'amour en vain présente un héros-narrateur, diplomate et aussi romancier, qui, la cinquantaine venue, essaie — peut-être pour s'en libérer? — de raconter sa passion pour sa demi-sœur Thaïs. Il ne l'a connue qu'à l'enterrement de leur père et confie: «Et pour mon malheur ce fut pour découvrir en ma cadette de huit ans la créature dont rêvait en secret le cœur esseulé, tourmenté, d'un jeune homme singulièrement mal dans sa peau»[9]. Choquette n'abuse guère de cette situation dramatique et fait plutôt le portrait des proches du héros: la mère de Thaïs, Marcelline qui partage son goût de la poésie, Cyrille, le camarade d'études de la jeune fille et Nadia, l'actrice dont le narrateur tombe amoureux après la disparition de Thaïs. Ce second amour n'est pas plus heureux que le premier et on est porté à conclure que, derrière ces deux rejets auxquels il s'expose, le héros dissimule en fait son refus de l'amour. Ce thème, traité ici dans la perspective de notre société chrétienne, offre des possibilités littéraires uniques: il survit à la libération des mœurs, car il permet de répéter à l'infini l'image du héros victime de la fatalité. Grâce à sa hauteur de vues et à son style brillant, Choquette maîtrise l'aspect mélodramatique du sujet. Deux éléments, toutefois, brisent l'équilibre de son roman. D'abord le rappel trop fréquent des temps du récit nuit au lyrisme des confidences, si bien orchestrées, pourtant, par Chopin et Desbordes-Valmore. Enfin, l'évocation d'un «Kébec», État souverain au tournant du siècle, sonne faux à tous égards car elle n'a strictement rien à voir avec le sujet. On ne passe pas sans risques d'un registre d'écriture à un autre et le discours politique, entièrement gratuit, détruit l'harmonie de cet écrit intime au désespoir feutré.

Au XIX[e] siècle, une certaine mode littéraire consistait à prétendre qu'on transcrivait le texte d'un manuscrit trouvé par hasard, par exemple dans une chambre d'auberge. La résurgence du dernier roman publié de Jules Verne dépasse largement ce type de mise en scène. Son descendant l'a retrouvé à l'occasion d'un déménagement, dans un vieux coffre de métal dont les clés étaient perdues et qu'il a fallu débiter pour pouvoir le mouvoir. On était sûr qu'il était vide et on y a trouvé le dernier roman inédit de Jules Verne: *Paris au XX[e] siècle*, qu'il écrivit à trente cinq ans.

L'auteur fait une critique acerbe de son temps dont il projette les défauts, accentués jusqu'au fantastique, cent ans plus tard, en 1960. Sa contestation du règne de l'argent et de l'utile auquel il montre qu'est sacrifiée toute forme d'humanisme, est traitée avec une enflure comique aux nuances les plus fantaisistes. Par exemple, son roman commence par le tableau d'une distribution des prix dans un établissement d'éducation consacré aux sciences appliquées. Il décrit ainsi les propos du directeur: «Ce discours furibond rappelait à s'y méprendre les sifflements, les frottements, les gémissements, les mille bruits désagréables qui s'échappent d'une machine à vapeur en activité»[10].

**Plus intéressant encore que les intuitions géniales de Verne concernant les découvertes de notre siècle, ce qui vous plaira dans Paris au XX[e] siècle, c'est l'expression d'un esprit libre qui ose porter un regard sans complaisance sur le monde qui l'entoure.**

Malgré la dimension d'irréalité que le roman d'anticipation donne à l'humour subversif de Verne, ce dernier n'en attaque pas moins clairement l'affairisme du second Empire qui fait singulièrement penser à notre époque mittero-balladurienne. Plus intéressant encore que les intuitions géniales de Verne concernant les découvertes de notre siècle, ce qui vous plaira dans *Paris au XX[e] siècle*, c'est l'expression d'un esprit libre qui ose porter un regard sans complaisance sur le monde qui l'entoure. Hetzel, son éditeur, qui était aussi celui de Hugo, Balzac, Sand et Musset refusa le manuscrit en 1863 parce qu'il le trouvait, entre autres, trop sombre. Il reprochait aussi à Verne ses néologismes, mais je crois surtout qu'il pensait aux réactions de ses lecteurs devant cette liberté de pensée dont on se méfiait, alors comme aujourd'hui. Peut-être ferez-vous comme moi en fermant ce livre: j'ai relu *Vingt mille lieues sous les mers* parce que c'est le poète inspiré que je préfère chez Jules Verne. ✎

NOTES

1. Bissonnette, Lise, *Choses crues*, Boréal, 1995, p. 74.
2. Ibid., p. 107-108.
3. Ibid., p. 66.
4. Ibid., p. 72.
5. Ibid., p. 130.
6. Ibid., p. 82.
7. Ibid., p. 76.
8. Ibid., p. 108.
9. Choquette, Gilbert, *L'Amour en vain*, Humanitas, 1995, p. 18
10. Verne, Jules, *Paris au XX[e] siècle*, Hachette, 1994, p. 35-36.

## Choses vues et entendues

# Téléchronique

André Smith

Qu'est-ce qu'un monde en ordre? Celui de Maigret, bien sûr, dont les aventures nous sont présentées par Canal D le vendredi soir. On y rencontre des personnages bien typés, facilement reconnaissables et qui commettent à l'occasion des crimes vite résolus par l'illustre commissaire, par ailleurs mari irréprochable et misanthrope incorrigible.

Ne dénonce-t-il pas, dans *Maigret chez le ministre* (25.3.95) par exemple, la politique, présentée comme une activité repoussante, source d'enrichissement personnel et dont l'honnête homme s'éloigne d'instinct? Cette vision démagogique, assez fréquente chez Simenon, est habilement noyée dans une écriture simple, mais efficace, nourrie d'images de Paris et de scènes de la vie quotidienne. Cela se voit sans déplaisir, en dépit du soutien implicite aux thèses racoleuses des Le Pen d'ici et d'ailleurs sur la corruption dans l'État.

À propos de démagogie, on oublie difficilement Jerry Williams, ce Californien condamné à vingt-cinq ans de prison ferme. Noir, jeune et pauvre, ce malheureux avait commis un vol à l'étalage et volé une voiture avant de s'emparer de la pizza de deux gamins à Redondo Beach. Ce troisième délit, pompeusement qualifié de crime par le procureur de l'État, a valu une peine automatique de vingt-cinq ans de prison à Williams. Telle est la loi. *Three strikes and you're out*. Comme au baseball. Comment a-t-on pu descendre aussi bas dans l'administration de la justice? Par délire populiste certainement. Quand une loi est conçue par voie référendaire, il y a risque que seules la douleur des victimes et la peur des citoyens prévalent dans la détermination des peines. Cette cruauté populaire est d'ailleurs naïve puisqu'elle vise à l'éradication du Mal et qu'elle procède du fantasme du Grand Nettoyage. Comme si enfermer les voleurs de pain pouvait entamer le crime organisé ou réduire la violence urbaine.

En 1980, en votant «non» au référendum, les Québécois ont choisi le Canada. L'erreur de M. Parizeau, c'est de l'avoir oublié. Invité à *Sans Détour* (28.3.95), Pierre-Marc Johnson n'a pas dit autre chose. Et cet attachement au Canada des électeurs québécois constitue, tous les indicateurs le confirment, une réalité politique incontournable. Bien sûr, on est contre le statu quo, on veut plus de ceci et moins de cela, on souhaite modifier la Constitution de 1982. Pourquoi pas? Mais ces problèmes, comme les questions soulevées lors des commissions sur l'avenir du Québec, n'impliquent aucune adhésion majoritaire — on en est loin — à une rupture du Québec avec le Canada. Alors, pourquoi un second référendum? Pourquoi insister? Peut-être parce que M. Parizeau et l'élite péquiste travaillent pour eux-mêmes et pour les militants de leur parti — et non pour la population qu'ils représentent.

Cet échec annoncé du Parti québécois explique en partie que Pierre Bourgault, dans une conférence prononcée le 26 février à Québec, ait qualifié de raciste le vote quasi-unanime des anglophones opposés à l'indépendance du Québec. Dans les extraits de son discours présentés aux nouvelles, son ton exalté ainsi que le caractère anti-démocratique de ses propos, l'apparentaient à un orateur fasciste. Une telle performance nourrit évidemment l'affirmation de ceux qui voient dans la culture péquiste des tendances xénophobes et incontrôlées. Cela est sans doute injuste et inexact, mais que dire aux téléspectateurs qui ont aperçu ce soir-là, sur toutes les chaînes, un tribun bien inquiétant?

Car enfin, comment peut-on juger raciste un vote exercé en toute légalité et selon des règles de fonctionnement universellement reconnues? Il est dangereux et inopportun de qualifier tout vote, dont les mobiles doivent pouvoir, c'est l'essence de la démocratie, rester secrets et souverains.

Nous serons nombreux, et j'espère fortement majoritaires, à voter «non» au référendum de monsieur Parizeau si jamais il a lieu. Cela ne fera de nous ni des racistes ni des ennemis du Québec. Ne nous laissons pas intimider par la propagande péquiste qui tend trop souvent à confondre son projet avec la vertu.

Ce qui se dégage en fait des travaux des commissions sur l'avenir du Québec, c'est une réflexion multiple et hétéroclite, à l'image de notre société, et qui soulève des problèmes réels le plus souvent sans rapports avec la souveraineté mythique et inaccessible que le Parti québécois a malencontreusement remis à l'ordre du jour.

Au dîner de *Cité libre*, le jeudi 9 mars, Jacques Hébert nous a raconté de manière vivante et très littéraire comment Fidel Castro avait su séduire une délégation de députés et sénateurs canadiens en visite à Cuba en janvier dernier (voir *¡Cuba, Si!* publié dans ce numéro). Depuis, le *lider maximo* s'est rendu au sommet de l'ONU à Copenhague ainsi qu'en France à l'invitation de l'Unesco et de Danielle Mitterrand. On l'a vu brièvement aux nouvelles goûtent le pot-au-feu en Bourgogne et reçu avec éclat à l'Élysée. Sauf auprès des dissidents cubains en exil et d'une partie de la presse, son charme a opéré partout et il s'est même trouvé un commentateur pour le comparer à Nelson Mandela. C'est vite oublier que Mandela a été prisonnier politique pendant plus de vingt-cinq ans au moment même où Castro torturait et emprisonnait quiconque osait s'opposer à sa dictature entièrement subordonnée à l'impérialisme soviétique. Le blocus américain contre Cuba est cruel et politiquement maladroit. Le dénoncer ne devrait toutefois laisser entendre aucune forme d'adhésion à Fidel Castro dont rien ne doit faire oublier le despotisme. ✎

*les dîners*

# Cité libre

le deuxième jeudi du mois à Montréal, le dernier lundi du mois à Québec et le troisième mercredi du mois à Ottawa

le mercredi 17 mai 1995

## «L'idéologie programmée»

par

**Monique Nemni**

Linguiste et didacticienne,
Université du Québec à Montréal

## À OTTAWA

à partir de 17h30
au *Lebanese Palace*
87, rue George,
Ottawa (au Marché-By)

Renseignements et réservations :
Rolande Beauchemin
(819) 770-2467

Cité libre

Retenez vos places dès maintenant


0 65385 72220 0 09